

des Anglais et des diverses machines dont ils se servent dans leurs ports pour la facilité des ouvrages.

Au jeune HUBAC - St Germain-en-Laye, le 19 juillet 1670

Folio 327

..... Je vous ferai savoir dans peu de jours, si vous devez repasser en France ou demeurer encore quelques temps en Angleterre. Cependant, appliquez-vous toujours à prendre des connaissances très exactes du gabarit et des proportions des vaisseaux de guerre, afin que vous puissiez un jour vous en servir avec avantage et rectifier les mêmes connaissances en travaillant sous votre père; appliquez-vous aussi à savoir les différentes machines dont on se sert en ce pays-là pour la facilité des ouvrages de la marine et soyez persuadé que ce n'est qu'en travaillant continuellement que vous pourrez vous rendre habile et vous mettre en état de mériter quelques considérations.

Au Sieu DUMAS - St Germain-en-Laye, le 17 juillet 1670

Folio 329

Je vous envoie un règlement que le Roi a fait sur la construction de ses vaisseaux, avec un état des proportions d'un navire du port de 700 tonneaux, dressé par Mr. de Terron et Mr. Duquesne, afin que vous les fassiez observer dans la construction du "Brillant" et de "l'Heureux"

..... Tenez soigneusement la main à ce que les marchands de bois fournissent aux portes de leurs marchés, en sorte que le "Brillant" qui est sur le chantier, soit achevé en moins de temps qu'il se pourra, rien n'étant si important pour la bonne construction des vaisseaux que la diligence, ni rien de si contraire que de les achever à plusieurs reprises

A Mr. de SEUIL - St Germain-en-Laye, le 19 juillet 1670

Folio 331

..... Sachez du Sieur HUBAC si son fils a demeuré assez de temps en Hollande et en Angleterre et s'il le croit assez habile pour le faire revenir auprès de lui

Folio 331/bis

..... A l'égard du "Royal Duc", laissez son château d'avant et écrivez à Mr. de Terron pour avoir son sentiment.

A Mr. COLBERT de TERRON - Paris, le 26 juillet 1670

Folio 334

J'écris au Comte d'Estrée de s'entendre avec vous sur la construction des vaisseaux qu'il faudra mettre sur les chantiers, n'y en ayant plus que deux qui seront mis à l'eau avant la fin de septembre, comme aussi sur le nombre, le port et le gabarit des de 8 - 10 et 12 pièces de canon qu'il est nécessaire de faire bâtir pour servir utilement dans la guerre contre les corsaires d'Afrique et à la suite des escadres Le Sieur Rousseau m'a écrit de Stockholm, que le Sieur Elkeines de Gothenburg s'est assuré de 100 mâts de sapin de la grosseur depuis 19 jusqu'à 20 palmes et qui valent 50% de plus que ceux de pin que l'on tire de Riga.

A Mr. MATHAREL - Paris, le 26 juillet 1670

Folio 336

..... Envoyez-moi les devis des ouvrages à faire au "Monarque" et dorénavant, tenez la main à ce que les charpentiers exécutent ponctuellement le règlement que je vous ai envoyé sur les constructions.

Pressez toujours l'achèvement des vaisseaux qui sont sur les chantiers, en sorte que l'on profite du beau temps pour les avancer et qu'il n'y ait peu de choses à faire pendant l'hiver. Envoyez-moi à la fin de chaque mois, un mémoire contenant l'état auquel seront les constructions, afin que je puisse savoir les ouvrages qui sont faits et ceux qui restent à faire.

A l'égard des bois, il faut continuellement travailler à les faire ranger de la manière dont je vous ai si souvent expliqué, étant certain, vu la quantité qui est à présent dans le parc, en Arles et sur les rivières, que cette abondance ne fait qu'augmenter la confusion; vous pouvez donc vous servir du petit parc ainsi que je vous l'ai écrit, pour y placer ceux qui viendront, en attendant que par l'agrandissement de l'arsenal, nous ayons suffisamment de l'espace pour les mettre.

Mr. du Guay m'écrit qu'il a fait partir les deux dernières voitures des bois pour les 7 vaisseaux de l'année prochaine et qu'avant la fin de celle-ci, il y aura en Arles, une bonne partie du bois des 7 vaisseaux de 1672 et ceux pour la construction de deux autres vaisseaux que fournit les Sieurs Dumont, vous pouvez là-dessus prendre vos mesures pour placer le tout commodément et suivant les différentes espèces de pièces. Je lui mande de vous envoyer, outre ces bois, ceux que vous estimerez nécessaires pour les radoubs

Au Sieur LEGER - Paris, le 26 juillet 1670

Folio 337

Je suis bien aise que vous ayez concerté avec Mr. Matharel ce qui est à faire pour l'arrangement des bois et que vous ayez résolu de faire mettre dans le petit parc, tous ceux qui arrivent. Il est nécessaire que vous continuiez vos soins pour faire mettre en file, ceux qui sont dans le grand parc où la confusion est grande, en doutant point que si l'on sépare chaque espèce de pièce, il ne s'y trouve de la place de reste. Je vous recommande aussi le bon ordre dans les magasins; ce sont deux points qui demandent également votre application et qui très assurément, sont les plus importants de notre marine. Il faut toujours exciter ceux qui font travailler le goudron, à perfectionner cette fabrique et à augmenter leurs fournitures, afin de ne point se servir de l'étranger, notre principale vue devant être de nous servir par préférence des marchandises et manufactures du Royaume, par préférence à celles du dehors.

A Mr. MATHAREL - St Germain-en-Laye, le 1er août 1670

Folio 340

Il est nécessaire que vous ayez toujours une grande provision de goudron dans l'arsenal, parce que c'est une marchandise nécessaire à tout et dont on ne saurait avoir trop, et je suis persuadé que pourvu que l'on prenne tout ce qui s'en fera dans les montagnes de Provence, la manufacture en augmentera et se perfectionnera

..... qu'il faut continuellement travailler à nous mettre en état de nous passer des étrangers et de n'avoir besoin de rien de chez eux, en cas de guerre.

Folio 342(suite)

..... Et le commissaire JULIEN m'écrit qu'il y en a à la charge de 40 allèges sur le port d'Arles, de sorte que vous voyez bien qu'il est absolument nécessaire de faire bien ranger une si grande quantité de bois, pour éviter la confusion. Vous pouvez

pour cet effet, vous servir du patit parc aux mâts, en attendant que par l'agrandissement de l'arsenal, nous ayons fixé des lieux commodes pour les bien placer, vous réitérant que le Roi en veut avoir toujours en chantier pour bâtir 20 navires, outre les bois pour les radoubs

..... Je suis bien aise que les cordiers commencent à avouer que le chanvre de Bourgogne est aussi bon que tout autre

Au jeune HUBAC - A St. Germain, le 08 août 1670

Folio 359

Aussitôt que vous aurez reçu ce billet et pris les connaissances dont je vous ai écrit l'ordinaire dernier au sujet de la conservation des mâts et des vaisseaux dans les ports, vous pourrez vous en revenir auprès de votre père, mais auparavant, je serais bien aise que vous passiez par ici et de voir les dessins que vous avez faits, tant en Hollande qu'en Angleterre, sur les différents gabarits des vaisseaux et des machines dont on se sert pour la facilité des ouvrages, comme aussi les mémoires que vous devez avoir faits sur tout ce qui regarde l'architecture navale pour vous en prévaloir un jour, en servant le Roi dans ses ateliers de marine.

A Mr. de SEUIL - St Germain, le 08 août 1670

Folio 364

A l'égard du bois droit, je ne crois pas que vous en manquiez, ni qu'il doit y en avoir à Painboeuf une quantité considérable de ceux de Melle d'Orléans et que la Compagnie du Nord doit en fournir cette année dans les magasins de Rochefort et Brest pour *ncdg*

Quant aux mâts, vous ne devez pas vous attendre à un grand secours de la part de la dite compagnie, vu qu'elle n'en doit fournir que 100 cette année pour Rochefort et Brest, mais j'apprends qu'il y en a 370 de ceux des Pyrénées descendus à Bayonne et que l'on en a chargé 2 flûtes pour Brest; vous pouvez donc faire état que la compagnie du Sieur Dumont vous en apportera 500 cette année et qui font pour la plupart, depuis 20 jusqu'à 30 palmes; des 200 que les Sieurs Pontieux ont tiré des montagnes d'Auvergne, qui sont aussi d'une grosseur considérable et qui doivent être à présent bien près de Nantes, sans compter ceux qui pourront vous venir de Gottenbourg, de sorte que vous ne manquerez point de cette marchandise

Au dit Sieur de SEUIL - St Germain, le 09 août 1670

Folio 336

..... Vous devez considérer le Sieur Duquesne pour le plus habile homme que nous ayons assurément dans la marine et encore qu'il eut des défauts, c'est à vous à les souffrir et à faire en sorte qu'il serve agréablement. Je ne lui fais point connaître que je vous écrit dans ce sens et vous ne devez pas aussi lui en rien témoigner, mais seulement faire de votre part, tout ce qui est nécessaire pour bien vivre avec lui. C'est ce que je vous recommande !

A Mr. COLBERT de TERRON - St Germain-en-Laye, le 23 août 1670

Folio 390

..... J'ai reçu le dernier mémoire que vous m'avez envoyé de l'état de vos constructions, qu'il n'est en aucune façon parlé des vaisseaux le "St.Esprit", le "St.Michel" et "l'Aquillon" dont je vous ai envoyé les noms dès le commencement de cette année et

qu'il n'y a que le "Faucon", le "Vermandois" et la frégate les "Jeux" sur les chantiers. Faites-moi savoir quand vous pourrez faire commencer ces 3 premiers vaisseaux, d'autant que j'ai toujours fait état que l'on pourrait bâtir à Rochefort, ou du moins fort avancer les vaisseaux dont vous avez reçu les noms.

A Mr. de SEUIL - Paris, le 27 août 1670

Folio 400

Je trouve que le nombre de 15 ou 16 ancres par ou pour chacune des forges est bien peu; il faut tâcher qu'elles en puissent donner jusqu'à 40

Folio 401

..... A l'égard de canons du Nivernois, je n'ai rien à ajouter de ce que je vous en ai ci-devant écrit, sinon qu'ayant demandé un habile commissaire de marine à Mr. de Terron, pour les faire éprouver, il y envoie le Sieur Menessier comme le plus entendu qu'il eut à Rochefort, lequel en a fait l'épreuve de la même manière qu'elle se fait à Rochefort pour les canons du Périgord. Si après cela vous doutez encore de leur sûreté, faites ce que vous voudrez, mais on ne donne point une seconde épreuve comme la première, sans hasarder de faire crever des canons.

A Mr. MATHAREL - le 29 août 1670

Folio 403

..... il est nécessaire d'envoyer un commissaire en Bourgogne pour y donner l'épreuve à près de 600 canons qui sont prêts à la recevoir

Au Sieur DUMAS - St Germain, le 01 septembre 1670

Folio

Pour les mâts, j'écris à Mr. de SEUIL de vous en envoyer 10 : savoir 2 de 26 palmes, 2 de 23, 2 de 21, 2 de 17 et 2 de 16. A l'égard des moyens mâts et des petits pour les vergues, huniers et perroquets, vous en aurez 40 moyens et 76 petits dans les fosses de la citadelle, ainsi j'estime que vous en aurez suffisamment de ceux-là. Quant aux ancres, il faut que vous fassiez en sorte que la forge du Hâvre vous en fournisse tant pour ces 2 vaisseaux que pour les autres qui y seront armés, ne voulant point absolument en faire venir de Hollande

..... Pour les pavillons, les vaisseaux du Roi n'en doivent plus porter à l'avenir des rouges, mais seulement des blancs et des pavoissades bleues ainsi que vous verrez par le dernier règlement qui a été fait sur ce sujet

A Mr. DUMAS - St Germain, le 12 septembre 1670

Folio 439

J'apprends par votre lettre du 29 du mois passé, qu'il vous manque des courbes et autres bois tors pour pouvoir continuer la construction des vaisseaux le "Brillant" et "l'Heureux", sur quoi je vous dirai en réponse que je ne veux point du tout en faire venir de Hambourg ainsi que vous le demandez, vu que les Sieurs Cene, Barbet et Lontay doivent en fournir une quantité considérable

A Mr. DALLIEZ - St Germain, le 13 septembre 1670

Folio 439

Je vois par les mémoires qui m'ont été envoyés de Toulon et de Brest, qu'il vous manque quantité d'ancres et comme j'ai résolu de n'en point faire venir de Hollande, il est très important que vous mettiez les forges de Viennes et de Nivernois en état d'en

A Mr. de SEUIL (Brest) - A Sceaux, le 02 octobre 1670

Folio

..... En quoi vous observerez de bien examiner avec HUBAC et son fils, tout ce qui peut faire pour la perfection du gabarit de nos vaisseaux et les rendre s'il se peut, meilleurs de voiles et plus propres pour le combat que ceux d'Angleterre et de Hollande, d'où ce dernier a apporté divers dessins qui peuvent être de quelque utilité; je le trouve assez bien instruit sur cette matière et ne fais point de doute, qu'en rectifiant ses connaissances auprès de son père, il ne devienne un jour habile en son art

A Mr. COLBEPT de TERRON - A Sceaux, le 02 octobre 1670

Folio 481

On m'a écrit de Toulon que Mr. Dalmeras a trouvé que l'on donnait trop de largeur aux vaisseaux de 46 à 50 pièces de canons, que l'on bâti et qu'au lieu de 34 Pieds de large, il n'en devrait avoir que 30 et comme c'est suivant le devis que vous en avez fait dresser à Rochefort, dont j'ai envoyé des copies dans tous les autres ports, je vous prie de l'examiner de nouveau avec vos maîtres charpentiers, pour voir s'il n'y a rien à redire, étant bon de ne rien négliger sur ce point qui est le plus important de notre marine et de profiter des avis de nos plus expérimentés officiers.....

A Mr. MATHAREL - Sceaux, le 10 octobre 1670

Folio 482

..... Je suis bien aise que Messieurs de Gassé et de Cajac se soient embarqués sur l'Ile de France..... Il serait à souhaiter que tous les vaisseaux du Roi eussent d'aussi beaux fonds de cale que celui-là, pour pouvoir contenir suffisamment de vivres pour la subsistance de leurs équipages, mais puisqu'il n'y a pas de remède, il faut en profiter pour l'avenir, à prendre garde que ceux que vous faites bâtir, soient d'un gabarit proportionné à celui-là. A l'égard des frégates légères, dont je vous ai cy-devant écrit, je vous prie de bien concerter aussi le gabarit avec les officiers de marine et les charpentiers les plus expérimentés, en sorte qu'elles puissent, si cela se peut, servir contre les corsaires, de bâtiments de charge et de frégates légères et de brûlots dans le corps d'armée, ou à la suite des escadres, mais si pour les rendre bonnes de voiles, il est possible qu'elles puissent servir de bâtiment de charge, il faudra en ce cas là seulement, se résoudre à bâtir quelques flûtes à la hollandaise, du port de 400 à 500 tonnes, qui puissent être naviguées par 15 ou 16 hommes, dont je vous enverrai alors un devis avec les proportions, de même qu'on les bâti en Hollande

A Mr. de SEUIL - Sceaux, le 10 octobre 1670

Folio 490

..... J'écris au Sieur Pelicot d'envoyer à Brest pour les premières occasions qu'il trouvera, des vaisseaux qui iront à Saint Malo ou Morbaix, les ustensiles et soufflets que demande votre forgeron Hollandais; c'est un grand avantage que par le moyen de ces grues et de ces machines, il fasse deux fois plus d'ouvrage qu'il ne s'en fait dans notre première forge; il faut la rectifier sur le modèle de la sienne et faire en sorte que les ouvriers français s'y appliquent et s'y rendent habiles

..... Je vous avais cy-devant mandé que le commissaire Ménésier pourrait se rendre bientôt auprès de vous, pour lever les difficultés que ces mêmes officiers ont faites sur les canons du Nivernois, mais j'apprends qu'il est mort depuis peu de jours Faites-moi faire par le jeune Hubac, des dessins sur des feuilles de papiers égales pour les faire relier ensemble, de tous les différents gabarits qu'il a dessiné en Hollande et en Angleterre, tant des vaisseaux de guerre que des flûtes, avec leurs proportions et profils et faites-lui faire à l'avance, une copie de ceux des grandes flûtes en ayant besoin pour l'envoyer dans les autres arsenaux, afin que l'on en bâtit sur ce gabarit.

A Mr. COLBERT de TERPON - Le 10 octobre 1670

Folio 493

..... Je suis bien aise que vous ayez laissé Descluseaux et Corneille proches de mon fils; j'espère qu'ils pourront lui donner des éclaircissements dont il pourra avoir besoin pour son instruction.....

A Mr. COLBERT de TERPON - Le 17 octobre 1670

Folio 497

..... La proposition que vous faites de composer un petit Conseil de construction, où peu de gens soient admis à dire leurs avis, est très bonne; il faudra en rendre capable Monsieur le Vice-Amiral (Duquesne ?) et cependant vous en pouvez faire un projet et me l'envoyer.

A Mr. MATHAREL (Toulon) - A Paris, le 17 octobre 1670

Folio 500

..... Je suis bien aise que les vaisseaux "l'Ile de France" soit très bon de voile, que les vivres se soient pareillement trouvés bons et que les lampes en équilibre aient réussi. Il sera assurément avantageux de s'en servir plutôt que de chandelles de cire puisqu'elles donnent plus de lumière et que la dépense en sera moindre, mais pour en être encore plus assuré, il faut attendre qu'on les aient éprouvées dans la rude saison et les gros temps, après quoi, il n'y aura plus à douter de leur utilité

A l'égard des vaisseaux, il n'y a rien de si important pour notre marine, que d'examiner continuellement leurs bonnes ou mauvaises qualités dans leur navigation et à connaître les différences qui se trouvent dans les constructions qui peuvent causer leur différente navigation et c'est en ce point particulier, que consiste ce que nous pouvons faire de mieux dans notre marine, parce que si une fois nous parvenons à établir un pied sûr dans nos constructions pour rendre nos vaisseaux fort capables de contenir les vivres nécessaires pour leurs équipages, et fin de voiles, il est certain que nous aurons un très grand avantage sur les autres nations : je sais bien que cette perfection ne se peut pas acquérir facilement, mais je sais bien aussi qu'à force d'y travailler et d'en conférer avec nos plus habiles marins au retour des voyages, l'on approchera assurément de cette perfection.

Pour cet effet, ne manquez pas lors des désarmements, de prendre le rapport des principaux officiers, les plus entendus sur l'assiette et la vitesse de chacun des vaisseaux, d'examiner les causes de la différence que vous y trouverez et de m'envoyer un état succinct de l'avis des dits officiers et j'aurai soin de faire la même chose à Rochefort et à Brest et de vous communiquer ensuite

Mazerolles qu'il prétend continuer, vous savez que je vous ai écrit il y a déjà longtemps, que le Roi ayant le privilège au Sieur Desch que Sa Majesté a fait venir de Suède exprès, et qu'il a établie en Bourgogne et en Nivernois, toute la grâce qu'elle pouvait faire en cette rencontre était de permettre qu'il en fut coulé jusqu'à 200 dans les fourneaux angoumois et de Périgord, je vous répète encore la même chose à présent, afin que le Sieur Dumont ne fasse pas ce nombre

A Mr. MATHAREL - Sceaux, le 01 octobre 1670

Folio 470

..... et j'estime même que lorsqu'il arrivera quelques vaisseaux Anglais ou hollandais dans nos rades, il sera bon que vous fassiez visiter leurs ancres, en prendre des dessins avec les proportions, afin d'en faire fournir des modèles et de les envoyer à Vienne pour y être suivis, n'y ayant rien de si important pour notre marine que de travailler incessamment à perfectionner toutes les manufactures qui y servent.....

..... il est aussi également important que vous fassiez travailler en diligence aux constructions des vaisseaux et que dès le moment que vous aurez fait amarrer à l'eau les 2 vaisseaux que vous avez fait préparer pour cet effet, vous fassiez poser les quilles de "l'Indien" et du "More", mais il faut observer de n'en plus mettre à l'avenir sur les chantiers qui ne puissent être achevés en moins de 3 mois, la bonté et la durée des vaisseaux dépendant principalement de les bâtir en fort peu de temps. Le sentiment de Mr. d'Almeras sur la largeur des vaisseaux que vous devez mettre sur l'atelier, mérite assurément qu'on examine bien à fond avant que de suivre l'ancien devis, mais je vous avoue que cela serait étrange, ce devis ayant été ainsi que vous l'avez vu, fort étudié par feu Mr. de Beaufort, Mr. du Quesne et plusieurs autres officiers de marine, qu'il s'y trouva encore quelque chose à reformer; il ne faut donc rien négliger sur une matière aussi importante, mais au contraire, conférer avec le dit Sieur d'Almeras les autres officiers de marine et les ouvriers du parc, pour voir ce qui peut se faire pour perfectionner la construction de nos vaisseaux; j'attends le résultat de ce que vous aurez arrêté ensemble sur ce point pour l'envoyer à Mr. de Terron, afin d'avoir aussi son avis et des ouvriers de Rochefort avant que de prendre des résolutions à cet égard.

Je vous ai déjà écrit par mes précédentes qu'il était nécessaire de bien examiner les ornements de sculpture des poutes et galeries des vaisseaux que le Roi fera construire cy-après, d'autant plus que par toutes les visites que j'ai fait faire en Angleterre et en Hollande des vaisseaux de ces deux nations, on a remarqué qu'elles n'en mettent plus, particulièrement les Anglais, étant vraisemblable qu'ils n'ont pris cette résolution qu'ensuite d'une très longue expérience qui leur en a fait connaître le désavantage - je n'ai rien à y ajouter si ce n'est que je m'en remets aux consultations que vous ferez sur ce sujet, avec mes principaux officiers de marine et charpentiers, écrivant aussi à Rochefort, afin que l'on examine parallèlement ce qui est à faire pour diminuer ces sortes d'ornements.

Si l'expérience que vous avez ordonné de faire sur les vaisseaux, des lampes suspendues en équilibre pour s'en servir au lieu de chandelles de cire réussit, comme il y a apparence, il faudra en faire pour l'usage dans nos autres arsenaux de marine.

les uns aux autres, vos avis et vos sentiments, afin que par ces rapports réciproques, nous puissions parvenir à la perfection de nos constructions, autant qu'il sera possible

Folio 502

..... Mr. de Terron me fait réponse que l'avis de Mr. D'Almeras concernant la largeur des vaisseaux, qu'il approuve fort son sentiment et qu'il y a plusieurs raisons qui obligent d'y déférer, c'est ce qu'il faudra observer à l'avenir.

A Mr. le Marquis de MARTEL - Paris, le 17 octobre 1670

Folio 503

Monsieur, je donne les ordres nécessaires à Toulon, afin que l'on prenne le plus près garde à l'avenir aux mâts de beaupré, que l'on donnera aux vaisseaux du Roi, que l'on observe soigneusement de les faire couper en temps et en saisons convenables et d'apporter toutes les précautions possibles pour les bien conserver, en sorte que j'espère qu'il n'arrivera plus de pareil accident que celui qui est arrivé au "Provencal"

Au Sieur de la Bretesche (idem)

Folio 503

Monsieur, c'est un très grand malheur que le vaisseau que vous commandez se soit démâté; je ne doute point que les officiers du port n'ayent fait toute la diligence possible pour le remâter....

A Mr. de SEUIL (Brest) (idem)

Folio 509

..... Monsieur d'Almeras qui est un de nos plus habiles navigateurs ainsi que vous le savez, m'a écrit de Toulon, que dans les derniers voyages qu'il a fait, il a remarqué que nos vaisseaux étaient trop larges et Mr. de Terron, à qui j'en avais écrit, me fait réponse qu'il estime son avis très bon et qu'il l'approuve fort; examinez la même chose avec Hubac et son fils, et voyez toutes les mesures que ce dernier a apportées des vaisseaux de Hollande et d'Angleterre, faites une différence de celles que nous donnons aux nôtres et ensuite formez votre avis sur le tout et me l'envoyez. Envoyez-moi pareillement un mémoire qui contienne la longueur de quille, la longueur de l'étrave à l'étambot, la longueur de baux, celle de la lisse d'hourdi, la profondeur du fond de cale et la largeur entre les ponts de tous les vaisseaux qui sont dans le port de Brest et sur les chantiers, et de ceux que vous avez armés cette année.

Je vous envoie l'un des mémoires que Mr. de Terron m'envoie à la fin de chaque mois sur le fait des constructions, contenant l'état auquel se trouve chaque vaisseau et les ouvrages que l'on peut faire dans le mois suivant, afin que vous m'envoyiez des semblables tous les mois, pour les constructions de Brest

..... Dans le temps que le feu Commissaire Menessier a fait les épreuves des canons de fer du Nivernois, il les a tous numérotés et a dressé des procès-verbaux des chambres, fistules et autres défauts qu'il a remarqués.....

..... Ne manquez pas de me faire faire par le jeune Hubac, les dessins dont je vous ai écrit par mes précédentes

A Mr. de MATHAREL - Paris, le 24 octobre 1670

Folio

..... Je suis bien aise que vous ayez mis à l'eau, le vaisseau

le "Joly" et que vous ayez fait chauffer le "Rubis" pour l'y mettre aussi; puisque vous estimez que les 3 qui restent sur les chantiers avec le "More" et "l'Indien" et les 2 frégates de 28 à 30 canons suffiront pour occuper les ateliers du parc de Toulon pendant l'année prochaine, je ne vous en demanderai pas d'avantage, vous recommandant de presser la construction de tous les vaisseaux et le radoub de tous ceux qui sont dans le port, avec toute la diligence possible; examinez seulement s'il ne serait pas plus à propos pour le bien-être du service, de bâtir au lieu des 2 frégates, 2 grandes flûtes qui puissent servir à porter des vivres aux escadres, et en ce cas, prenez bien garde que les charpentiers qui les bâtissent, sachent bien les mesurer, qu'il leur faut donner pour les faire plates de varangues, le ventre large et étroites par les hauts, en sorte qu'elles puissent contenir beaucoup et être naviguées par peu d'hommes et lorsqu'elles seront achevées, nous pourrons commencer encore quelques frégates légères pour faire la guerre aux corsaires et servir de frégates d'avis dans les armées navales du Roi.

A l'égard de la proposition que vous faites d'achever des flûtes à Marseille ou en d'autres ports, je crois qu'il vaudra beaucoup mieux en faire bâtir, vu qu'elles seront meilleures et dureront plus longtemps que celles que l'on pourrait acheter et que par ce moyen, nous n'ôterons aucun bâtiment au commerce.....

Au Sieur DALHIEZ - Paris, le 24 octobre 1670

Folio 522

..... J'écris aujourd'hui au fils de Mr. ARNOUL qui est en Hollande, de vous envoyer un maître forger

A Mr. de SEUIL (Brest) - Paris, le 24 octobre 1670

Folio 524

..... Je suis bien aise que vous vous disposiez à mettre bientôt à l'eau le vaisseau "l'Oriflamme" et les 2 petites frégates.

..... Il ne faut pas congédier aucun des charpentiers et autres ouvriers de vos ateliers, mais à présent que le Roi a presque le nombre de vaisseaux que Sa Majesté voulait avoir, il faut assurément travailler à bien ménager les dépenses, vous laissant à chercher pour cet effet, toute l'économie qui se pourra pour les diminuer, mais surtout faites en sorte que dans le mois prochain, le radoub de tous les vaisseaux, qui sont dans le port de Brest, soit entièrement achevé.....

J'attends les dessins des vaisseaux de guerre et des flûtes que je vous ai demandé de faire faire au jeune Hubac; prenez garde qu'il fasse bien et qu'il les achève plutôt qu'il se pourra pour ne les envoyer Vous faites bien de faire redresser l'atelier de la première forge de gros ancres sur le modèle de la deuxième et sur les avis du forgeron hollandais; il faut travailler toujours à perfectionner cette manufacture et à nous mettre hors d'état de recourir aux étrangers pour tous les besoins de notre marine.....

Au Sieur Bresch - St.Germain, le 31 octobre

Folio 536

J'ai été bien aise d'apprendre par votre lettre du 24e de ce mois, que les 47 canons de 12 f de balles, qui ont été éprouvés, il n'en soit crêvé qu'un et comme le Commissaire Lortie m'a écrit que

que cela provient de ce que le métal n'était pas également distribué et que l'âme de la pièce creusée était toute de travers, vous devez prendre garde à l'avenir que les noyaux soient si bien pris au milieu des moules, que ces défauts n'arrivent plus

A Mr. COLBERT de TERRON - Paris, le 07 novembre 1670

Folio 547

..... Mr. de Seuil qui doit se rendre bientôt près de vous, m'écrit que le sentiment d'Hubac n'est pas de diminuer la largeur des vaisseaux, ni de les prolonger ainsi que vous et Mr. d'Almeras l'estimez nécessaire; il serait bon que nous sussions une fois pour toutes, à quoi nous en tenir sur ce sujet dont vous connaissez l'importance; examinez ensemble et dans votre Conseil de construction, les raisons du dit Sieur Hubac, dont la plus considérable est que les vaisseaux se soutiennent mieux à la voile, quand ils sont un peu large, afin que nous nous fixions sur ce point

A Mr. MATHAREL - Paris, le 07 novembre 1670

Folio 548

..... Il faudra faire bâtir des flûtes à la Hollandaise, qui seraient larges par les fonds et viennent en se rétrécissant par le haut, pour les rendre capables d'un plus grand port et d'être navigués par peu d'hommes. Sachez de Rodolphe, s'il a des mesures pour en bâtir, parce que si il n'en avait pas, je vous en enverrais....
 Je ne puis pas encore être persuadé que les mâts coupés en France aient moins d'humidité, c'est-à-dire d'humeur qui sert à les maintenir contre les efforts qu'ils font dans le service que ceux du Nord, mais je crois que le bois qui croît dans un pays chaud est aussi moins poreux et tire plus de la terre de cette humeur onctueuse qui fait leur bonté, que celui du Nord. Ce qui nous manque le plus à cet égard, est l'expérience et l'application à bien connaître leur âge et la saison en laquelle il les faut couper et cette inexpérience fait que nous les coupons trop vieux, lorsqu'ils point du tout d'humeur, ou que dans une saison où elle ne se trouve pas dans les arbres, soit dans la fin de l'automne ou en hiver, ou dans décans des lunes. Je suis persuadé qu'on les tient trop longtemps sur la terre, après qu'ils sont coupés et qu'ils ne sont pas assez conservés dans nos arsenaux de marine.
 Examinez bien toutes ces choses et travaillez soigneusement à y apporter tous les remèdes nécessaires.
 Pour moi, mon avis serait que l'on ne coupa jamais un arbre qui fut sur son retour, c'est-à-dire qu'il faudrait qu'il fut vif et dans sa croissance, que l'on observa leur exposition au soleil et que ceux qui sont à couvert dans les grandes chaleurs du midi par leur situation dans les montagnes, fussent préférés à ceux qui sont exposés au Nord; à l'égard du temps de la coupe, il faudrait que ce fut dans celui que la sève a encore beaucoup de force et dans la croissance des lunes et non pas sur leur déclin; qu'aussitôt qu'ils sont coupés, ils fussent voiturés diligemment, qu'ils ne fussent point longtemps sur l'eau, et que lorsqu'ils sont dans le parc, ils fussent à couvert ou sous l'eau ainsi qu'il serait estimé plus à propos, et je ne sais même si en les suspendant en l'air par le gros bout, et en leur mettant de temps en temps de la même liqueur onctueuse qui en sort fort chaude, dans un petit creux qui serait fait exprès, cela ne servirait point à leur conserver cette même humeur. Ce sont toutes pensées qui me viennent dans l'esprit, dont je vous remets l'examen, étant certain que nous n'avons point de matière plus importante que celle là dans toute notre marine; et ne

manquez pas dans vos Conseils de construction, d'en parler toujours, jusqu'à ce que nous ayons bien reconnu tous les moyens qui se peuvent mettre en pratique pour avoir de bons mâts

Folio 550

(suite) Je suis bien aise que Rodolphe ait été de même sentiment que Mr. D'Alméras, pour tenir les vaisseaux un peu plus longs et plus étroits et pour élever un peu la batterie basse et baisser la hauteur entre les ponts; notre maître charpentier de Brest (Hubac) que vous connaissez pour être très habile, n'est pas tout à fait d'avis de tenir les vaisseaux plus étroits parce qu'il prétend que leur largeur sert beaucoup pour les soutenir à la voile; je lui ferai faire un mémoire de ses raisons pour vous l'envoyer, afin que vous les examiniez dans votre Conseil de construction, dont j'attends le projet par le premier ordinaire; je vous dirais aussi que Mr. de Terron est de même sentiment que Mr. D'Alméras sur le fait des constructions

Au Sieur BESCH - Paris, le 07 novembre 1670

Folio

..... Je n'ai qu'un mot à vous dire en réponse de votre lettre du 23e du mois passé; je suis bien aise que l'épreuve des canons de 12 f continue à réussir et quoiqu'il n'en soit crevé qu'un des 34 éprouvés en dernier lieu, il est toutefois très important que vous profitiez du départ que l'on a remarqué dans la fonte, qui provient de ce que la matière n'était pas assez cuite, vu qu'elle était grumeleuse et qu'il y avait quantité de grains de même qui n'étaient pas fondus; il faudra prendre garde de chauffer d'avantage vos matières et surtout de bien poser le noyau droit dans le milieu du moule, afin que le métal soit également distribué; ce que je vous répète parce que c'est le défaut le plus ordinaire et qu'il importe le plus d'éviter.

DE NARP - nommé Commissaire de Marine, le 07 novembre 1670

Au Sieur de SEUIL - Paris, le 07 novembre 1670

Folio

J'ai bien reçu avec votre lettre du dernier du mois passé, le mémoire contenant les proportions des vaisseaux du Département de Brest. Observez dorénavant de m'en envoyer de même de tous ceux que vous ferez mettre sur les chantiers. J'ai reçu aussi le dessin des flûtes du jeune Hubac. Puisqu'il n'y a personne à Brest pour copier les dessins de vaisseaux qu'il a apportés de Hollande et d'Angleterre, il n'y a qu'à m'envoyer les originaux et je vous les enverrais à mesure que je les ferais copier..... Sur le fait du gabarit des vaisseaux, je vois que tous ceux qui sont à Toulon, tant l'Intendant, les principaux officiers de la marine, que les maîtres charpentiers, sont d'avis de les prolonger et de les tenir un peu plus étroits; que Mr. de Terron est de cet avis et que les Anglais le pratiquent et néanmoins Hubac seul, persiste à soutenir le contraire; et comme il est habile, je serais bien aise que vous lui fissiez faire un mémoire des raisons qu'il peut avoir pour cela, et que vous lui fassiez signer, afin que je puisse l'envoyer dans tous les ports et que nous soyons une fois assurés du gabarit de nos vaisseaux, c'est-à-dire du prolongement et de la largeur.

A Mr. MATHAREL - St Germain, le 10 novembre 1670

Folio 564

..... Il sera bon que vous y fassiez aussi travailler (Arsenal) le Sieur Puget, mais prenez bien garde que, comme d'est un homme qui va un peu vite et qui a l'imagination trop chaude, il ne fasse pas des bâtiments somptueux, mais seulement commodes et solides. J'ai vu les dessins que le dit Sieur Puget a faits des poupes des navires que l'on achève à Toulon; je les trouve tous fort beaux, mais nullement convenables aux vaisseaux; ainsi il faut s'attacher à faire des ornements simples et en ôter toutes ces grandes figures humaines, qui sont tout à fait inutiles, et ne servent qu'à embarrasser la navigation; on a déjà fort approuvé à Rochefort la proposition de Mr. D'Alméras sur les poupes et galeries des vaisseaux. J'estime qu'il sera nécessaire d'en former un modèle, sur lequel les dimensions de toutes les pièces soient soigneusement observées et donner ensuite la liberté aux sculpteurs, d'y faire tels ornements qu'ils voudront, pourvu qu'ils n'excèdent pas ces dimensions. Je vous avoue que l'abus qui se rencontrait dans le parc, parmi les charpentiers qui y étaient habitués de longue main, en tirant une rétribution secrète des ouvriers qu'ils y faisaient employer, me semble extraordinaire et les Intendants qui vous ont précédé, ne peuvent pas s'empêcher d'être fort blâmés de l'avoir souffert si longtemps. Mais comme l'établissement d'un ordre parfait est d'une vaste étendue, continuez à y travailler par le règlement de police, suivant le plan que je vous ai envoyé, n'y ayant point de doute, que c'est un moyen sûr pour remédier à tous les abus qui se sont introduits dans notre marine, par le défaut d'application de nos principaux officiers

Au Commissaire LORTIE - St Germain, le 15 novembre 1670

Folio

J'apprends par votre lettre du 6e du mois, que des 74 pièces que vous avez éprouvées en dernier lieu, il en est crevé 4 et que vous en avez rebuté quatre autres éventées, et comme je vois que le défaut le plus ordinaire et le plus considérable vient de l'inégalité du métal, il est très important que vous le fassiez observer aux ouvriers, afin qu'ils prennent garde à l'avenir de mieux poser le noyau dans le moule et vous ne devez pas faire de difficultés de rebuter les pièces que vous trouverez plus épaisses d'un côté que de l'autre, encore bien qu'elles aient soutenu l'épreuve, d'autant que nous ne pouvons tirer juste, elles seraient d'un fort méchant service sur les vaisseaux et un danger d'éclater toujours par l'endroit le plus faible.

Au Sieur COLBERT de TERPON - St Germain-en-Laye, le 21 novembre 1670

Folio 575

..... J'ai remarqué aussi dans un projet d'armement des Hollandais, qu'ils ne donnent guère qu'un 1/5 de soldats à leurs vaisseaux; par exemple, ils mettent sur un vaisseau de 60 à 70 pièces de canons, 300 matelots et 80 soldats et sur un de 40 à 60 pièces de canons, 200 matelots et 50 soldats, et nous en mettons le 1/3, ce qui fait une notable différence; je vous prie de bien couloir examiner les raisons; j'en trouve une qui est que comme tous nos capitaines touchaient cy-devant la même solde pour le soldat, que pour le matelot leur intérêt particulier faisait qu'ils n'avaient jamais assez de soldats; d'ailleurs je remarque encore une chose fort essentielle qui est qu'ils embarquent pour 8 mois de vivres,

sans flûtes ni bâtiments de charge et que nos vaisseaux ont eu de la peine dans le dernier armement, d'en continuer pour 7 mois. Je serais bien aise de savoir votre sentiment sur ces différences...

A Mr. MATHAREL - St Germain, le 21 novembre 1670

Folio 577

..... Puisque l'usage de la grue fait autant de travail avec 4 ou 5 hommes que trente journaliers en peuvent faire, il faut sans difficulté en faire faire de semblables pour le service de vos ateliers et il n'y a rien de si certain, qu'en méditant et cherchant toujours les machines et les moyens d'abrégier et faciliter le travail, vous trouverez de nouvelles inventions qui, comme vous le savez, servent infiniment dans ces grands travaux. C'est un très grand avantage pour notre marine de Levant, que le goudron qui se fabrique à présent en Provence, soit d'aussi bonne qualité que celui du Nord. Quand une fois cette manufacture sera bien établie, je travaillerai à établir aussi la conservation des bois qui y sont propres, en sorte qu'elle ne puisse jamais périr. Je suis bien aise que vous en ayez aussi reçu une bonne quantité de celui du Dauphiné

..... Il est important que dans nos constructions, vous observiez toujours de faire prendre le bois le plus sec. Examinez si dans toutes les grandes quantités de bois qui ont été consommées dans l'arsenal de Toulon depuis 6 ou 7 années, il n'y a pas beaucoup de bois de rebut, dont on puisse faire bâtir, ou des flûtes ou de petits galions ou des frégates légères de 10 - 12 - 14 pièces de canons

Au dit Sieur du Guay - St Germain, le 21 novembre

Folio 582

..... J'apprends avec plaisir que vous avez fait commencer une forge de gros ancres sur le bord de la Loire, parce que c'est de cette manufacture là principalement dont nous avons le plus besoin dans notre marine; j'espère que continuant d'y donner votre application, elle se rendra parfaite dans peu de temps. J'avais cy-devant mandé au fils Arnoul, de vous envoyer le forgeron de gros ancres hollandais, dont je vous avais écrit, mais ayant appris qu'il était parti d'Amsterdam lorsque ma lettre y est arrivée, j'ai donné ordre depuis ce jour au Sieur Pelicot, d'en conclure le marché et de vous l'envoyer à Lyon avec 2 compagnons; je crois qu'il faudra souffrir du Suédois que vous avez, jusqu'à ce que les français se soient rendus habiles dans cette manufacture, après quoi, nous serons en état de nous passer de lui et du Hollandais, s'ils se rendent difficiles

..... Puisque Mr. de Terron a envoyé le Sieur Duclos en Nivernois pour y faire éprouver les canons

Au Commissaire LORTIE - St Germain, le 21 novembre 1670

Folio 583

J'ai reçu vos lettres des 12e et 19e de ce mois. Je suis étonné qu'il soit crevé onze canons des 34 de 12 f de balle que vous avez éprouvés en dernier lieu. Examinez en bien les causes, à l'égard des autres qui ont bien soutenu 2 coups chacun de 8 f de poudre et 2 autres coups de 8 f; il n'y a pas lieu après cela, de douter de leur sûreté - vous avez bien fait de donner une pareille éprouve aux 29 autres recuits de 6 f de balle dont il n'est crevé que 2; je suis bien aise qu'il n'en soit crevé qu'un des 53 autres non recuits du même calibre, que vous avez éprouvés en même temps

A Mr. de SEUIL - St Germain, le 21 novembre 1670

Folio 585

..... Je suis bien aise d'apprendre que votre maître mâteur trouve les mâts d'Auvergne d'aussi bonne qualité que ceux du Nord

Je suis bien aise que vous ayez achevé votre projet de règlement de police, sur le plan que je vous ai envoyé et comme je ne doute pas que vous n'en ayez une copie avec vous, il sera bon que vous la fassiez voir à Mr. de Terron, pour en prendre son sentiment auparavant que de me l'envoyer.

Folio 598

Mise à l'eau du Navarrais

Au Sieur DALHIEZ - Paris, le 04 décembre

Folio 615

J'ai bien reçu votre lettre du 25 du mois passé. J'ai été bien aise d'apprendre le succès de la dernière épreuve des 100 canons de 6 f de balle et quoique le peu qu'il en est crevé, soit un manque certain de la bonne qualité de la mine, il faut toutefois exciter le Sieur Bosch et ses ouvriers, à purifier encore d'avantage, le métal et à chauffer leur matière à un degré de proportion, à bien préparer leurs moules et à bien poser juste le noyau dans le milieu

Au Commissaire LORTIE - Paris, le 04 décembre 1670

Folio 616

J'ai été bien aise d'apprendre par votre lettre du 26 du mois passé, que les 100 canons de 6 f de balle coulés dans les fourneaux de Drambon, que vous avez éprouvés, il n'en est crevé que 3, 5 qui se sont éventés et 2 que vous avez rebutés

A Mr. MATHAREL - Paris, le 12 décembre 1670

Folio 627

..... Comme il est impossible que nous n'ayons toujours quelque guerre contre les corsaires, il faudra s'appliquer à bâtir des frégates extrêmement légères et qui tirent peu d'eau; pour cet effet, il faut donner de l'émulation à nos maîtres charpentiers à qui en bâtira de plus légères et même donner quelques prix à celui qui y réussira le mieux

Au Commissaire LORTIE - Paris, le 12 décembre 1670

Folio 631

J'ai appris par votre lettre du 3e de ce mois, que des 69 canons de 8 f de balle coulés à Baussolles éprouvés en dernier lieu, il en est crevé 7, 6 qui se sont éventés et 3 autres que vous avez rebutés

A Mr. MATHAREL - Paris, le 12 décembre 1670

Folio 640

..... Si le vernis de couleur d'or que l'un des écrivains du parc sait appliquer peut résister à l'eau et que la dépense en soit médiocre, vous pouvez en faire l'épreuve dans les ornements de poupe des frégates la "Trompeuse" et la "Bouffonne".....

Au Commissaire LORTIE - Paris, le 19 décembre 1670

Folio 645

J'apprends par votre lettre du 10 de ce mois, que des 64 canons que vous avez éprouvés en dernier lieu à Baussolles, il en est crevé 8, qu'il y en a eu 3 d'éventés et que vous en avez rebuté 9, ce qui confirme assurément, que la mine n'est pas si bonne que

celle de Drambon

Folio 652

A Mr. MATHAREL - Paris, le 20 décembre 1670

Je vous recommande toujours la diligence dans la construction de nos vaisseaux, et pour activer la sculpture du "Monarque" et des frégates la "Bouffonne" et la "Trompeuse"

..... Je verrai volontiers le nouveau dessin que le Sieur Puget en a fait sur mon mémoire mais il faut que vous le persuadiez de ne pas donner une si grande étendue à ses imaginations, étant nécessaire de ne regarder en cela, la commodité et la solidité, dans laquelle se trouvera assurément la magnificence sans la chercher en des ornements inutiles. Je vous dis la même chose à l'égard des ornements de poupe des vaisseaux qu'il faut réduire et ajuster, en sorte qu'ils ne puissent embarrasser leur navigation, empêcher leur assiette par des poids inutiles, ni incommoder leur manoeuvre

Folio 655

Au Sieur PUGET - Paris, le 20 décembre 1670

Vous aurez appris depuis peu par Mr. Matharel, ce que vous me demandez par votre lettre du 20 du mois passé, au sujet des marbres qui sont à Toulon et de l'ouvrage que vous proposez de faire pour le Roi; aussi je n'ai qu'à vous répéter de faire des dessins de ce que vous avez envie de faire et me les envoyer et après les avoir fait voir à Sa Majesté, je vous ferai savoir ses instructions à cet égard et donnerai les ordres qu'il faudra à Mr. Matharel, pour vous faire délivrer les blocs de marbre, engins et hommes nécessaires pour y travailler. J'attends les nouveaux dessins de poupes de vaisseaux qu'il me mande que vous avez faits; il faut observer de vous restreindre en cela à ne point incommoder la manoeuvre ni empêcher leur assiette par un poids inutile.

FIN DU REGISTRE B2.12

chapelets, les endroits où ils sont posés et la façon de couler le métal dans le moule, la culasse en haut et la volée en bas et qu'il prenne l'avis du dit "La Tâche" sur ces différences et l'envie à Sa Majesté avec un dessin de ses canons, estimant nécessaire d'en réduire les ornements et n'y mettant sur la culasse que les seules armes du Roi avec une devise et sur la volée les seules armes de l'Amiral et son nom.

Folio 120

Liste des noms fixes donnés par le Roi à ses vaisseaux de guerre du port de Rochefort

<u>1er RANG</u>	<u>NOM ANCIEN</u>	<u>TONNEAUX</u>	<u>CANONS</u>	<u>NOM FIXE</u>
	LE HENRI	1550	74	LE SOUVERAIN
<u>2ème RANG</u>	LE FAUCON	1300	60	L'ORGUEILLEUX
	LE VERMANDOIS	1300	60	LE SUPERBE
	LE FORT	1300	60	LE FOUDROYANT
	LE PRINCE	1100	62	LE SANS PAREIL
	LE FREDERIC	1100	64	L'ADMIRABLE
	L'INVINCIBLE	1100	64	L'INVINCIBLE
	LE CONQUERANT	1100	64	LE CONQUERANT
	L'INTREPIDE	1100	64	LE GRAND
	LE NEPTUNE	1100	64	L'ILLUSTRE
	LE CHARENTE	1100	64	LE BELLIQUEUX
	LE NORMAND	1100	64	LE ST LOUIS
<u>3ème RANG</u>	LE NAVAROIS	1000	56	L'EXCELLENT
	LA SOPHIE	1000	54	LE FORT
	L'ALSACE	1000	56	LE FIER
	L'EMERILLON	1000	54	LE FORTUNE
	LE ROCHEFORT	950	50	LE SAGE
	LE ST LOUIS	950	48	L'AIMABLE
	LE DRAVE	900	40	LE PRINCE
	LE TRIDENT	900	40	L'AQUILON
	LE TRIOMPHE	800	38	LE COURAGEUX
	LE ST ESPRIT	800	48	L'INTREPIDE
	LE NAZARIN	750	42	LE BON
<u>4ème RANG</u>	LE JULES	700	36	L'INDIEN
	LE FLAMAND	650	40	L'ARC EN CIEL
	LES GRACES	650	42	LE PENDANT
	LE GALLAND	700	40	LE GALLANT
	L'ARTOIS	650	42	LE MORE
	LE ST MICHEL	650	42	L'APOLLON
	LE BASQUE	600	40	LE BRILLANT
	L'INFANTE	600	36	L'ECUEIL
	LE TIGRE	550	36	LE TIGRE
<u>5ème RANG</u>	LA VILLE DE ROUEN	550	34	LE HASARDEUX
	L'HERMINE	500	34	LE CAPRICIEUX
	LE BAYONNAIS	500	34	L'ADROIT
	L'HIRONDELLE	450	28	L'IRONDELLE
	LE LIGOURMOIS	400	24	L'EMERILLON
	LES JEUX	350	28	LES JEUX
	LE LION D'OR	350	24	LE VIGILANT
	LE ST SEBASTIEN	350	24	LE FAUCON

FREGATES LEGERES

LA FRIPONNE	150	14	LA FRIPONNE
LA MALICIE	150	14	LA MALICIE
LA MUTINE	150	14	LA MUTINE
LA DILIGENTE	120	14	LA DILIGENTE
LA PETITE INFANTE	100	10	LA LEGERE
LA BELLE ISLE	80	10	LA FEE
LA FONTARABIE	80	10	LA FOLLE
LA MAGDELAINE	60	6	LA BELLE
L'AURORE	60	6	LA SYBILLE
LA JOLIE	80	10	LA FAVORITE

Noms fixes donnés par le Roi à ses vaisseaux de guerre du port de Brest.

<u>1er RANG</u>	LE SOLEIL ROYAL	2400	120	LE SOLEIL ROYAL
	LE ROYAL DUC	1800	110	LA REINE
	LA COUDROINE	1600	82	LA COUDROINE
	LE VENDOME	1400	66	LE VICTORIEUX
<u>2ème RANG</u>	LE ST PHILIPPE	1400	70	LE ST PHILIPPE
	LE TERRIBLE	1300	68	LE TERRIBLE
	LE TONNANT	1200	68	LE TONNANT
	LE FRANCOIS	1200	62	LE GLORIEUX
<u>3ème RANG</u>	LA REINE	1000	48	LE BRAVE
	L'ARDENT	1000	54	LE TENERAIRE
	LE NAVARRE	950	54	LE CONSTANT
	L'ANJOU	950	50	LE VAILLANT
	L'ORIFLAMME	850	48	L'ORIFLAMME
	LE LOUVRE	850	48	LE BOURBON
	LE BRETON	800	48	LE COURTISAN
	LE CESAR	800	48	LE RUBIS
	LE WALLON	800	48	LE DUC
<u>4ème RANG</u>	L'HERCULE	700	38	LE MARQUIS
	LE SOLEIL	650	36	L'HERCULE
	LA FRANCOISE	600	36	L'EOLE
<u>5ème RANG</u>	LE DRAGON	500	32	LE DRAGON
	LA VICTOIRE	350	28	L'ARROGANT
	LE PERILLEUX	350	28	LE HARDY
	LE LAURIER	300	28	LE LAURIER
	LE TOUREBILLO	300	28	LE TOUREBILLO

FREGATES LEGERES

LA BRETONNE	120	12	LA TEMPESTE
LA NORMANDE	100	10	L'AURORE
LA ST PIERRE	60	6	LA MOCQUEUSE
LA MORINE	30	6	LA SURPRENANTE

Autres noms fixes donnés par le Roi à ses vaisseaux du port de Toulon.

<u>1er RANG</u>	LE ROYAL	2400	120	LE ROYAL LOUIS
	LE DAUPHIN ROYAL	1800	100	LE ROYAL DAUPHIN
	LE MONARQUE	1700	84	LE MONARQUE
	LE SCEPTRE	1600	84	LE SCEPTRE

	LE PARIS	1500	70	LA ROYALE THERESE
	L'ILE DE FRANCE	1500	70	LE LYS
<u>2ème RANG</u>	LA MADAME	1600	70	LA POMPEUSE
	LE JOLY	1400	70	LE HENRY
	LE RUBIS	1400	70	LE FLORISSANT
	LA ROYALE THERESE	1300	68	LE ST ESPRIT
	LE COURTISAN	1100	64	LE MAGNIFIQUE
	LE BOURBON	1050	60	L'ECLATANT
	LA PRINCESSE	1050	60	LE TRIOMPHANT
<u>3ème RANG</u>	LE FIDELE	1000	56	LE FIDELE
	LE GLORIEUX	1000	56	L'AGREABLE
	LE FURIEUX	1000	53	LE TURIEUX
	LE DIAMANT	1000	54	LE DIAMANT
	LE MORE	1000	54	LE FOUGUEUX
	L'INDIEN	1000	54	LE PARFAIT
	LA ROYALE	950	52	LE FERME
	LE LYS	950	54	L'ASSURE
	LE COMTE	950	50	LE PRUDENT
	LE DAUPHIN	900	48	LE VERMANDOIS
	LE FLEURON	850	48	LE FLEURON
<u>4ème RANG</u>	LE TOULON	750	44	LE JOLY
	LE CHEVAL MARIN	750	44	LE CHEVAL MARIN
	LA SYRENE	750	44	LA SYRENE
	LE PROVENCAL	750	44	LE MIGNON
	LE DUNKERQUOIS	750	44	LE BRUSQUE
	LE DUC	700	42	LE COMTE
	LE ST ANTOINE DE GENE	650	40	LE LEGER
	LE BEAUFORT	600	36	LE NEPTUNE
	LE MERCOEUR	600	36	LE TRIDENT
<u>5ème RANG</u>	LA PRINCESSE DE GENE	500	34	LE PROMPT
	L'ESCREUIL	500	34	L'ORAGE
	LE ST AUGUSTIN DE GENE	500	34	LE PALMIER
	L'ETOILE	450	34	L'ETOILE
	LA PERLE	450	34	LA PERLE
	LE SOLEIL D'AFRIQUE	450	34	LE SOLEIL D'AFRIQUE
	LE CROISSANT	450	34	LE CROISSANT
	LE ST JOSEPH	400	28	LE DUC
	LA BOUFFONNE	400	28	LE DROLE
	LA TROMPEUSE	400	28	LE TRITON

Autres noms fixes donnés par le Roi à ses vaisseaux du port du
Hâvre de Grâce

<u>3ème RANG</u>	LE BRILLANT	800	48	LE PRECIEUX
	L'HEUREUX	800	48	L'HEUREUX
<u>4ème RANG</u>	LE HAVRE	600	36	L'ALCION
	LE SAUVEUR	550	36	LE LION
<u>5ème RANG</u>	LE LION ROUGE	500	30	L'ENTENDU

<u>FREGATES LEGERES</u>	LE DANGEREUX	200	18	LA ROUFFONNE
	L'EMBUSCADE	200	18	L'EMBUSCADE
	LA N.D. DES ANGES	150	14	LA SUBTILE
	LA DIEPPOISE	120	12	LA LUTINE
	LA GAILLARDE	120	12	LA GAILLARDE
	LA MARGUERITE	60	6	LA JOLIE
	LA CHRISTINE	120	10	LA SANS PEUR

Fait à Ath le 24 juin 1671 (pour toutes ces listes)

Autres noms fixes donnés par le Roi à ses vaisseaux du port de Dunkerque

<u>4ème RANG</u>	L'ASSURE	750	48	LE FRANCOIS
	LE CONSTANT	750	48	L'OISEAU

<u>5ème RANG</u>	LE DUR	300	24	L'EVEILLE
------------------	--------	-----	----	-----------

<u>FREGATES LEGERES</u>	L'HAMICON	200	48	LA TROMPEUSE
-------------------------	-----------	-----	----	--------------

Autres pour les vaisseaux de Marseille

<u>1er RANG</u>	LE COURAGEUX	1500	70	LE MAGNANIME
-----------------	--------------	------	----	--------------

<u>2ème RANG</u>	LE PIER	1050	56	LE ST MICHEL
------------------	---------	------	----	--------------

<u>5ème RANG</u>	LA GALANTE	500	34	L'AVENTURIER
	LA MIGNONNE	500	34	LE BIZARRE

Folio 135 Sa Majesté a déjà fait savoir au dit Sieur Gravier que les vaisseaux qui sont au dit port de Dunkerque, ne peuvent être armés que de canons de fer.

Folio 138 Sa Majesté veut qu'il fasse réformer les poupes des vaisseaux "la Charente" et "le Rochefort", en sorte qu'elle puisse convenir aux nouveaux noms qu'elle leur a donné, sans toutefois rompre beaucoup de leurs ornements de sculpture, d'autant que les noms écrits en grosses lettres aux miroirs de poupe suffiront pour les faire reconnaître

Folio 139 (Mr. de Seuil). Sa Majesté est bien aise d'apprendre qu'il ne se soit trouvé aucune difficulté au changement des noms de ses vaisseaux; et à l'égard de ceux du "Marquis" et de "l'Hercule", elle veut bien qu'ils soient changés de l'un à l'autre.
Sa Majesté estimant que la visite qui a été faite du vaisseau le "Victorieux" a été fort exacte, elle consent qu'il soit dépecé, mais elle recommande surtout au dit Sieur de Seuil, que ce travail se fasse avec grande économie et qu'outre ses mâts, agrès, appareils et ustensiles, on conserve tout le bois et le fer qu'on en pourra tirer.

Elle examinera au premier jour le mémoire qu'il a cy-devant envoyé de la qualité des vaisseaux de l'arsenal de Brest, et en même temps prendra résolution à l'égard des plus vieux.

Cependant, elle veut qu'il observe de n'en condamner jamais aucun qui ne soit absolument hors d'état de service, et en cas que les officiers du Conseil de construction fussent d'avis de les condamner trop facilement, le dit Sieur de Seuil doit s'y opposer, et s'ils passent à la pluralité des voix, elle veut qu'il donne son avis séparément. Mais comme le principal consiste à prendre toutes les précautions possibles pour le bien conserver, Sa Majesté désire qu'il lui envoie un mémoire de ce qu'il croit devoir être observé tant pour la garde des vaisseaux, le nombre de leurs gardiens, leurs fonctions, la propreté du dedans et du dehors pendant qu'ils sont désarmés; comment et combien de fois ils doivent être raclés et goudronnés et généralement, sur tout ce qui peut contribuer à leur durée en prenant à cet effet, l'avis des officiers du dit Conseil de construction.

Lorsque Sa Majesté aura pris résolution à l'égard des vieux vaisseaux du dit port, elle donnera le nom de l'un de ceux qui se trouvent hors d'état de servir, à celui de 52 pièces de canons qui est sur les chantiers

Folio 141

Lettre à Mr. DUQUESNE

..... Je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous naviguiez depuis le Conquest jusqu'au Cap du Finistère, pendant tout le temps que leurs vivres pourra durer, m'assurant sur votre expérience que vous mettrez mon vaisseau "Le Soleil Royal" et les 3 autres qui l'accompagnent, dans leur véritable assiette

Folio 184

Sa Majesté approuve le marché qu'il a fait pour les deux poupes des vaisseaux "le Précieux" et "l'Heureux", mais elle ne veut pas que son buste ni sa devise, soient mis sur le Précieux; et il doit observer que les ornements et les galeries de ce vaisseau, soient trop massifs et les figures trop fortes et trop pesantes.

Folio 263

Mémoire servant d'instruction au Sieur de LARSON, Capitaine entre-tenu en la marine, sur l'épreuve qui doit être donnée aux canons de fer coulés dans les fourneaux de Drambon - Baussolles et Périgny en Bourgogne

Aussitôt que le Sieur de Larson sera arrivé, en cas que le Commissaire Sausigny n'y soit pas encore, il fera instance aux directeurs de cette manufacture pour faire porter les dits canons dans un lieu commode pour les éprouver, s'ils ne l'ont déjà fait, et les fera poser la boucle contre le vent, afin que le fer ni la fumée, ne puissent tomber sur les pièces voisines, observant de faire mettre une pièce de bois sur le volée distante d'un demi Pied des tourillons et que cette pièce de bois soit d'une grosseur telle, qu'elle puisse élever le bourlet du canon à un Pied et demi de terre, que la culasse soit posée sur terre ferme qui ne soit même ni de roches ni de gravois.

Les pièces étant ainsi rangées, il les marquera d'un numéro à la culasse, les visitera l'une après l'autre, de cette manière il mettra une bougie au bout d'une hampe de pique et la glissera le long de l'âme de la pièce, en regardant de tous côtés s'il n'y a point de chambres ou de fistules, si la pièce est bien unie et droite, si elle n'est point grumeleuse et si le foret a eu prise partout. En cas qu'il s'y rencontre quelque chambre ou fistule, il y mettra aussitôt la sonde pour reconnaître si elles sont profondes. Ensuite,

il y glissera un instrument à 3 pointes, qu'on appelle chat ou racloir, grattera le long de l'âme de la pièce, pour voir s'il n'en est point échappé quelques unes à sa vue en la visitant avec la bougie, pouvant y en avoir de profondes dont l'ouverture serait petite.

Il observera de faire mention dans le procès-verbal qui sera dressé par le Commissaire, de ce qu'il aura reconnu à chaque pièce, lequel il signera conjointement avec le dit Commissaire.

Avant que de les faire charger, il verra faire l'épreuve de la poudre, pour en reconnaître la force ou la faiblesse.

La poudre étant de bonne qualité, il fera charger les pièces, savoir : celles de 18 f de balle des 2/3 de la pesanteur
celles de 12 f de balle aux 3/4

A l'égard des pièces de 8 f, elles seront chargées de 6 1/2 f et celles de 6, 3 et 2 f, à la pesanteur du boulet.

Il observera que la poudre doit être mise dans une cartouche de gros papier gris pour les grosses pièces, d'autant qu'une si grande quantité de poudre ne peut se mettre si facilement dans une lanterne, ni si bien s'arranger dans le canon. L'étoupin sera mis ensuite, et lorsqu'il touchera la poudre, il fera donner 10 bons coups de refouloir par 2 hommes, après quoi le boulet sera roulé doucement et le tampon mis dessus, asséné de 3 coups de refouloir. Il fera mention dans son procès-verbal des pièces qui se trouvent plus chargées de métal d'un côté que de l'autre, ce qui provient de ce que les chapelets et noyaux n'ont pas été posés dans le milieu du moule, ce qui est un des plus grands défauts et le plus ordinaire.

Après la première épreuve, chaque pièce sera nettoyée avec un écouvillon, en sorte qu'il n'y reste aucun grain de poudre et qu'il soit sûr avant que d'y mettre la bougie, qu'elles ont tiré leur coup; il verra si les chambres qu'il aura reconnues à la première visite se sont agrandies ou s'il s'en sera fait de nouvelles. Il ne fera point éprouver une deuxième fois les pièces qui se seront trouvées nettes et les fera seulement tirer un coup ou deux à la charge ordinaire.

Les pièces dont les chambres seront enfoncées de 2 lignes en un endroit dangereux, c'est-à-dire depuis le premier renfort jusqu'à la plate bande, seront rejetées.

Pour celles qui auront des chambres moindres, elles seront éprouvées une deuxième fois, après les avoir toutes visitées avec la bougie, le racloir et la sonde.

La seconde épreuve étant faite, il fera tirer encore un coup ou deux à la charge ordinaire, pour voir si leurs chambres ne s'aggrandiront pas et en ce cas, pourront être admises.

Toutes les épreuves étant faites en manière ci-dessus, le procès-verbal sera clos et signé de lui et du dit Commissaire, avec un extrait contenant les pièces sorties nettes de la première épreuve, celles dont les chambres se sont trouvées en même état à la 2ème épreuve et les pièces crevées et de rebut, observant de pénétrer autant qu'il se pourra, les défauts qui ont été cause de faire crever les dits canons.

Fait à St Germain-en-Laye, le 06 octobre 1671

Lettre au Sieur MATHAREL - Réponse à ses lettres des 29 septembre et 06 octobre sur la coupe des vaisseaux de Toulon.

..... Elle veut qu'il diligente la construction des 4 bâtiments qu'elle lui a ordonné et qu'il travaille à faire en sorte qu'ils soient de la dernière perfection; et elle veut pour cela, que les

il y glissera un instrument à 3 pointes, qu'on appelle chat ou racloir, grattera le long de l'âme de la pièce, pour voir s'il n'en est point échappé quelques unes à sa vue en la visitant avec la bougie, pouvant y en avoir de profondes dont l'ouverture serait petite.

Il observera de faire mention dans le procès-verbal qui sera dressé par le Commissaire, de ce qu'il aura reconnu à chaque pièce, lequel il signera conjointement avec le dit Commissaire.

Avant que de les faire charger, il verra faire l'épreuve de la poudre, pour en reconnaître la force ou la faiblesse.

La poudre étant de bonne qualité, il fera charger les pièces, savoir : celles de 18 f de balle des 2/3 de la pesanteur

celles de 12 f de balle aux 3/4

A l'égard des pièces de 8 f, elles seront chargées de 6 1/2 f et celles de 6, 3 et 2 f, à la pesanteur du boulet.

Il observera que la poudre doit être mise dans une cartouche de gros papier gris pour les grosses pièces, d'autant qu'une si grande quantité de poudre ne peut se mettre si facilement dans une lanterne, ni si bien s'arranger dans le canon. L'étoupin sera mis ensuite, et lorsqu'il touchera la poudre, il fera donner 10 bons coups de refouloir par 2 hommes, après quoi le boulet sera roulé doucement et le tampon mis dessus, asséné de 3 coups de refouloir. Il fera mention dans son procès-verbal des pièces qui se trouvent plus chargées de métal d'un côté que de l'autre, ce qui provient de ce que les chapelets et noyaux n'ont pas été posés dans le milieu du moule, ce qui est un des plus grands défauts et le plus ordinaire.

Après la première épreuve, chaque pièce sera nettoyée avec un écouvillon, en sorte qu'il n'y reste aucun grain de poudre et qu'il soit sûr avant que d'y mettre la bougie, qu'elles ont tiré leur coup; il verra si les chambres qu'il aura reconnues à la première visite se sont agrandies ou s'il s'en sera fait de nouvelles.

Il ne fera point éprouver une deuxième fois les pièces qui se seront trouvées nettes et les fera seulement tirer un coup ou deux à la charge ordinaire.

Les pièces dont les chambres seront enfoncées de 2 lignes en un endroit dangereux, c'est-à-dire depuis le premier renfort jusqu'à la plate bande, seront rejetées.

Pour celles qui auront des chambres moindres, elles seront éprouvées une deuxième fois, après les avoir toutes visitées avec la bougie, le racloir et la sonde.

La seconde épreuve étant faite, il fera tirer encore un coup ou deux à la charge ordinaire, pour voir si leurs chambres ne s'aggrandiront pas et en ce cas, pourront être admises.

Toutes les épreuves étant faites en manière ci-dessus, le procès-verbal sera clos et signé de lui et du dit Commissaire, avec un extrait contenant les pièces sorties nettes de la première épreuve, celles dont les chambres se sont trouvées en même état à la 2ème épreuve et les pièces crevées et de rebut, observant de pénétrer autant qu'il se pourra, les défauts qui ont été cause de faire crever les dits canons.

Fait à St Germain-en-Laye, le 06 octobre 1671

Lettre au Sieur MATHAREL - Réponse à ses lettres des 29 septembre et 06 octobre sur la coupe des vaisseaux de Toulon.

..... Elle veut qu'il diligente la construction des 4 bâtiments qu'elle lui a ordonné et qu'il travaille à faire en sorte qu'ils soient de la dernière perfection; et elle veut pour cela, que les

maîtres charpentiers qui en auront la conduite, prennent pour modèle, le meilleur bâtiment qui soit dans l'arsenal et qu'ils marquent les réformations qu'ils feront pour rendre les nouveaux plus légers et meilleurs et que les devis en soient envoyés à Sa Majesté.

Le dit Sieur Matharel observera que tous les charpentiers provençaux et Rodolphe, même qu'il ne soit pas de ce pays-là, coupent trop leurs bâtiments et qu'il faut les rendre plus plats de varanques et plus propres à échouer, ce qui peut se faire sans préjudicier à leur vitesse.

Folio 300

Elle a été bien aise d'apprendre qu'il a fait raccommoder la flûte "la Normande", mais comme Sa Majesté ne l'a point comprise dans le nombre de ses vaisseaux de guerre, elle ne veut point qu'il soit armé comme les dits vaisseaux.

Elle s'étonne seulement que le dit Sieur Matharel l'ait nommée "la Couronne de Naples" dans son mémoire, vu qu'il sait que l'intention de Sa Majesté est qu'on ne nomme jamais les vaisseaux de leurs anciens noms et qu'il a revu la liste des noms fixes qu'elle a donnés à tous ses vaisseaux.

Afin que les noms portés dans la dite liste puissent être connus facilement et ne puissent être changés à l'avenir, Sa Majesté ordonne au dit Sieur Matharel, de faire mettre au plus tôt, les noms en grosses lettres à la poupe de chaque vaisseau. Elle a vu la liste des vaisseaux qu'il propose pour être armés à Toulon et les changements qu'il juge à propos de faire. Sur quoi Sa Majesté n'a agréé point la proposition qu'il fait de donner le nom de Saint Esprit à la Royale Thérèse cy-devant nommée "le Paris" et de laisser le dit nom de "Royale Thérèse" au vaisseau qui l'avait autrefois, vu que le dit vaisseau est du 2ème Rang et que le nom de "Royale Thérèse" doit être donné à un vaisseau du 1er Rang. Sur ce qu'il écrit qu'il y aura de la peine à changer les ornements du vaisseau que Sa Majesté a nommé le St Esprit, dans les listes qui ont été envoyées, elle veut qu'il fasse changer promptement les dits ornements, ne voyant pas qu'il y ait de difficulté à ôter ceux qui sont présentement sur le dit vaisseau, et les faire servir sur celui qui doit être nommé la "Thérèse Royale" si il est possible; sinon il faut raser les ornements qui ne pourront être changés ni accommodés aux noms des vaisseaux, et en mettre d'autres à leur place.....

Folio 317

Elle approuve qu'il ait fait démolir les jardins de quelques uns des vaisseaux du dit port. Elle veut qu'il laisse partout les bouteilles de côtés qui servent de commodité, dont on ne peut se dispenser, et elle désire qu'il envoie le nom des vaisseaux auxquels il a fait ôter les jardins et de ceux auxquels il peut encore le faire ôter, Sa Majesté n'ayant pas encore résolu si elle les fera ôter aux vaisseaux de 1er et 2ème Rangs; sur quoi, elle veut qu'il prenne l'avis du Conseil de construction en la manière accoutumée.....

Fait à St Germain, le 30 octobre 1671

Folio 411

Mémoire à Mr. de SEUIL en réponse à sa lettre du 1^{re} de ce mois

Sa Majesté estime que si l'on pouvait radoubier le vaisseau "le Palmier" et le mettre en état de servir encore 5 ou 6 ans, ce serait un grand avantage, parce qu'il est estimé le plus vite vaisseau de

la mer. Mais si on ne peut pas le remettre en état, il faut au moins avant de le dépecer, en bâtir un autre du même gabarit et sur les mêmes mesures

FIN DU REGISTRE B2.13

SERIE B2 - REGISTRE B2.14 - (MARINE)

297 feuillets.

DEPECHEs DE LA MARINE LES 6 MOIS DE 1671

Folio 25 Lettre à Mr. de Seuil - Paris, le 9 janvier 1671

..... Comme le Roi ira à Rochefort cette année et que Sa Majesté y voudra voir le Soleil Royal, il faudra en ce cas l'armer et l'envoyer dans les rades de Charente avec 3 ou 4 vaisseaux; aussi s'il reste encore quelque chose à faire pour les ornements de ce vaisseau, faites-y travailler promptement et en même temps, faites préparer tous ses agrès et appareils et les choses nécessaires pour ses ornements, et des autres vaisseaux qui devront l'accompagner

Folio 44 Au Sieur Gravier - Paris, le 20 janvier 1671

..... Envoyez-moi aussi un mémoire des proportions des vaisseaux l'Assuré et le Constant, et de 2 frégates légères contenant la longueur de quille et de l'étrave à l'étambot, la largeur des baux et de la lisse d'hourdi, la profondeur du fond de cale, la hauteur entre les 2 ponts, combien de canons chacun de ces bâtiments pourra porter et en quel état ils sont

Folio 66 A Mr. Matharel - Paris, le 6 février 1671

..... Je suis bien aise que vous espériez venir à bout de bâtir un vaisseau devant le Roi; travaillez avec soin à vous préparer, en faisant tailler et mettre en botte toutes les pièces nécessaires à sa construction; et ensuite faites en faire une expérience en votre présence, afin d'être plus assuré d'y réussir. Il serait à souhaiter que ce put être au moins une frégate de 45 à 50 canons, mais si vous ne le pouvez faire que d'une de 26 à 30, il suffira vous donnant avis à l'avance, qu'en quelque temps que le Roi résolut de faire ce voyage, j'irai assurément à Toulon avant Sa Majesté

Folio 71 Au Sieur de Seuil - Paris, le 6 février 1671

J'ai reçu vos lettres des 23 et 30 du mois passé; j'ai donné les ordres pour vous faire envoyer le nombre de sculpteurs et de peintres que vous demandez pour travailler aux ornements du vaisseau le Soleil Royal, en sorte que devant bientôt être à Brest, il n'y aura pas un moment de temps à perdre pour travailler à mettre ce vaisseau en état de paraître devant le Roi et comme je vois, par ce que vous m'écrivez, que rien ne peut retarder l'armement de ce vaisseau, que l'achèvement de ses ornements, il faut employer tous moyens possibles et redoubler vos soins et votre application, pour les faire achever dans tout le mois de juin au plus tard.

Le Roi approuve que le vaisseau Le Tonnant soit armé au lieu du Terrible, dont la sculpture et les autres ornements ne pourroient être assez tôt achevés pour le mettre à la mer avec le Soleil Royal.

Folio 89 A Mr. Colbert de Terron - Paris le 19 février 1671
de la main de Monseigneur.

J'ai envoyé encore depuis peu, 2 personnes différentes en Angleterre, le fils de Mr. Arnoul, Intendant des galères et le Sieur du Monceaux; par tous les rapports que j'ai eu sur la marine de ces 2 états, je vois que les Hollandais bâtissent plus légèrément que les Anglais et ceux-ci plus légèrément que nous, que les Hollandais tiennent leurs bâtiments fort plats de varangues, les Anglais moins et nous les tenons fort coupés, que les Hollandais mettent presque toutes chevilles de bois, les Anglais beaucoup et quelques unes de fer, et nous presque toutes de fer. Il y a quantité d'autres observations importantes, mais celles-ci sont les principales et sur lesquelles, il me semble que vous devez faire beaucoup de réflexions; il est certain, que par la coupe de nos vaisseaux, nous prétendons les rendre plus fins de voiles, mais il se trouve que ce que nous gagnons par la coupe, nous le perdons par la pesanteur de nos membres et par la quantité de fer dont nous chargeons nos vaisseaux; il y a de plus, une autre considération très grande et très importante à mon sens, qui est que les Hollandais rendent leurs vaisseaux fort plats de varangues pour pouvoir entrer plus facilement dans leurs ports, en tirant moins d'eau et recompensant la pesanteur de cette forme, leur donne, par la légèreté des membres et par le peu de fer qu'ils y mettent, en sorte que par ces 2 moyens, ils prétendent que leurs vaisseaux sont pour le moins, aussi fins de voiles que les nôtres et ils se conservent l'avantage de tirer moins d'eau et par conséquent, de pouvoir approcher plus près des terres et d'entrer avec plus de facilité dans les ports, rades et rivières et il est très certain, qu'avec nos vaisseaux coupés, si nous avions une guerre entre les Hollandais, nous ne pourrions pas prendre sur eux, à beaucoup près ce qu'ils pourraient entreprendre sur nous, en quoi ils auraient assurément beaucoup d'avantages, d'autant plus qu'ils n'auraient jamais à craindre ni dans la Meuse ni dans la mer d'Amsterdam; faites une profonde réflexion là-dessus et consultez bien s'il ne serait pas à propos de bâtir à l'avenir des vaisseaux aussi plats de varangues que ceux de Hollande, dont les membres ne fussent pas plus forts par les fonds et qui fussent chevillés de bois au lieu de fer, afin que nos vaisseaux puissent bien suivre partout en cas de guerre; vous savez qu'il n'y a rien de plus important et de plus nécessaire, que de travailler toujours à perfectionner nos constructions.

Folio 111 A Mr. Colbert de Terron - St Germain, le 27 février 1671

..... A l'égard des bestiaux en vie, il faut absolument en défendre l'embarquement, étant une chose qui ne peut être soufferte et qui n'est praticable en aucun lieu du monde.
Examinez ce point et mandez-moi votre sentiment sur l'ordonnance qui peut être expédiée concernant ce que le Roi pourra permettre aux officiers d'embarquer

Folio 124 A Mr. Colbert de Terron - St Germain, le 5 mars 1671

Je vous supplie de considérer avec une grande attention, tout ce que je vous ai écrit sur les différentes manières de construire en Angleterre

et en Hollande, n'y ayant rien assurément de plus important par notre marine, d'autant que vous voyez clairement l'avantage que les Hollandais ont sur nous, si leurs vaisseaux sont autant ou plus vite de voiles que les nôtres et s'ils peuvent entrer en beaucoup de lieux, où nous ne le pourrions pas.

Il faut établir le conseil des constructions dans nos arsenaux pour examiner tous les jours les avis qui viendront des différentes proportions et résoudre ce qui sera le plus avantageux pour le service du Roi, et pour rendre ses vaisseaux meilleurs que ceux des Anglais et des Hollandais, s'il est possible; travaillez à faire un projet de règlement pour l'établissement de ce conseil et envoyez le moi

Folio 133 Au Sieur de Seuil - St Germain, le 6 mars 1671

..... A l'égard des pavillons et flammes du Soleil Royal, vous pouvez les faire faire à l'ordinaire et cependant m'envoyer des toiles taillées des grandeurs qu'il faut qui soient ceux de Damas et observer de marquer la quantité de broderie qu'il faudra mettre dessus, afin que j'y fasse travailler à Paris en diligence, et que ce vaisseau paraisse devant le Roi avec tous les ornements qu'il doit avoir

Folio 152 Au Sieur de Seuil - St Germain, le 13 mars 1671

..... A l'égard de vos constructions, il faut promptement achever les vaisseaux que vous avez sur les chantiers et ensuite, il faudra nous réduire à bâtir seulement un ou 2 vaisseaux tous les ans, mais il faudra bien nous appliquer à les rendre plus parfaits, à bâtir meilleur marché et avec plus de diligence. Je n'entends pas ce que vous prétendez dire quand vous dites que l'on remarque bien les défauts des vaisseaux bâtis à Brest, mais qu'on ne remarque pas leurs bonnes qualités. Vous devez croire que je sais ce qu'il y a de bon et de mauvais et quand je vous écris, vous devez suivre à la lettre, les ordres que je vous donne et redoublez vos soins et vos diligences pour rendre toujours vos constructions plus parfaites et apporter plus de précaution que jamais à vos radoub et carènes. Il en est de même des avis que je vous ai donné sur les constructions de Hollande et d'Angleterre et sur cela et sur toute autre chose que vous avez un peu trop bonne opinion de ce qui se passe par vos mains; il faut au contraire, être toujours en garde contre coï-même et être persuadé que l'on peut toujours mieux faire

Folio 154 A Mr. Colbert de Terron - Paris, le 20 mars 1671

..... Je crois qu'il serait difficile de se passer de Duquesne pour monter le Soleil Royal

..... Pour ce qui concerne les constructions, nous en discuterons à mon arrivée, comme aussi sur tout ce qui concerne les chevilles de bois et de fer. Examinez s'il ne serait pas bon de faire venir le jeune Hubac pour nous rendre compte en détail de tout ce qu'il a vu en Angleterre et en Hollande

Folio 162 Au Sieur de Seuil - Paris, le 21 mars 1671

..... Je donne ordre pour vous faire envoyer promptement 2 sculpteurs capables de travailler aux figures et pressez celui qui est demeuré à Orléans, de se rendre au plus tôt à Brest, vous répétant encore qu'il est d'une extrême importance que vous preniez si bien vos mesures pour préparer le Soleil Royal et les 3 autres grands vaisseaux qui doivent l'accompagner, qu'ils puissent être dans les rades de Charente à la fin du mois d'août sans faute.

Folio 164 Au Sieur de Seuil - Paris, le 23 mars 1671

..... Vous m'enverrez par celui qui vous rendra cette dépêche, les mesures de tous les ornements qu'il faut pour le Soleil Royal, savoir pour la chambre du capitaine, s'il faut de la tapisserie; les hauteur et largeur de toutes les pièces, s'il y a quelques chambres de même, les mesures des dites hauteurs des planchers, et en un mot, tout ce qui est nécessaire pour y faire travailler. Il serait aussi nécessaire que vous m'envoyassiez des modèles d'une toile fort simple et fort légère, de tous les pavillons et enseignes de poupe, flammes et autres ornements du dehors du vaisseau, les couleurs savoir s'il en faut des blancs ou des rouges seulement, ensemble, votre avis sur la broderie, si elle sera pesante ou non, en un mot, envoyez-moi un mémoire exact de tout ce que vous croyez devoir être fait pour l'ornement du Soleil Royal et pour le mettre en état de paraître devant le Roi

Folio 167 A Mr. Colbert de Terron - St Germain, le 27 mars 1671

..... J'ai appris que le vaisseau l'Orient qui appartient à la Compagnie des Indes Orientales, qui était parti du port Louis ne s'est pas plutôt trouvé en pleine mer, qu'il a perdu tous ses mâts, qui ne valaient rien, par conséquent, soit qu'il relâche à la Rochelle ou à Belle-Isle, je vous prie de lui faire fournir avec la même diligence que si c'était un vaisseau du Roi, tout ce qui lui sera nécessaire, n'ayant rien de si grande conséquence que de maintenir cette Compagnie et lui donner les moyens de poursuivre un commerce qui est déjà si bien commencé

Folio 180 A Mr. Colbert de Terron - Paris, le 24 avril 1671

Si vous pouviez faire construire la machine pour mâter les vaisseaux, ce serait encore une des beautés de notre arsenal, étant certain que ces sortes de machines donnent beaucoup de satisfaction à en voir l'effet et que les mâts dont vous vous servez pour cela, ne peuvent assurément pas faire le même effet, quelque facilité que vous y trouviez

Folio 184 A Mr. Matharel - Paris, le 24 avril 1671

..... Il suffira pour cette année, de bâtir 2 flûtes, 2 brûlots et 2 galiotes, mais il faut être assuré que Rodolphe entende bien la construction de ces galiotes qui doivent être entièrement fines de voiles, et dont nous avons le plus de besoin, à la suite des armées navales, et avant que d'y faire travailler, faites assembler le conseil de construction et m'envoyer le résultat pour nous faire savoir, les dernières intentions de Sa Majesté sur ce sujet

..... j'ai reçu les dessins de Puget; je les examinerai au 1er jour et vous en ferai savoir mon sentiment

Folio 190 A Mr. Colbert de Terron - Paris, le 24 avril 1671

..... Je trouve que la plupart des choses peuvent être vivement appliquées au port de Brest et je vous prie d'en faire un mémoire et de l'envoyer à Mr. de Seuil, afin qu'il les pratique de même et que l'on remarque un changement considérable soit pour le bon ordre dans les magasins, soit pour la propreté dans les magasins et dans les vaisseaux.

IL est très important que vous fassiez travailler en toute diligence à ramasser et empiler tous les bois, afin que le Roi ne les voye point répandus dans la prairie

Folio 194 A Mr. de Seuil - Paris, le 24 avril 1671

J'ai reçu trois de vos lettres, dont la dernière est du 17 de ce mois. Je fis donner ici à Mr. Lebrun, avant que d'aller à Rochefort, les mesures de la chambre du Conseil du vaisseau le Soleil Royal, avec la lettre des 2 peintres qui vous ont été envoyés à Brest

Folio 212 Lettre à Mr. Colbert de Terron - Montreuil, le 15 mai 1671

Puisque vous ne pouvez pas donner au Roi la satisfaction de voir bâtir ou faire avancer le bâtiment d'un vaisseau en sa présence, au moins faut-il qu'il en voie à gréer et équiper un tout entier; pour cela il faut disposer toutes choses dans le magasin particulier de l'un des plus grands vaisseaux et de le faire voir au Roi, un matin tout nu et le mettre en une journée de temps en état d'être mis à la voile, c'est-à-dire qu'il faudrait y mettre depuis le lest, s'il peut être ôté jusqu'au mât de perroquet, toute l'artillerie, toutes les armes et généralement tout ce qui est nécessaire pour l'armer et équiper et pour le mettre en mer. Je crois qu'au défaut du bâtiment, ce sera une chose assez belle à lui faire voir; pensez-y bien et prenez vos mesures justes pour y réussir, si cela vous paraît possible

Folio 223 Lettre à Mr. de Seuil - Dunkerque, le 22 mai 1671

..... Pressez toujours les ouvrages de sculpture, peinture et dorure, le reste des ornements des dits vaisseaux, afin qu'ils soient au meilleur état qu'il se pourra lorsque le Roi les verra. Si vous n'avez point reçu de décision de la part de Mr. Le Brun, sur le changement à faire au 1er dessin du plat fond du Soleil Royal, il faut suivre l'avis du peintre qu'il vous a marqué par son mémoire être le plus capable de conduire ces ouvrages.

Folio 269 - Lettre au Sieur Hubert - Ath, le 25 juin 1671

Vous verrez par la liste et la lettre du Roi ci-jointe, la résolution que Sa Majesté a prise de donner des noms fixes aux vaisseaux qu'elle a dans le bassin du Hâvre de Grâce, ou qui en sont sortis en changeant leurs anciens noms en d'autres, qu'Elle veut qui ne change jamais et comme Elle en a fixé le nombre à 120, qui se trouvent à présent dans ses arsenaux de marine ou en mer, elle ne désire plus en faire bâtir à l'avenir que pour remplacer ceux qui seront hors d'état d'y retourner. Il est nécessaire que vous fassiez une sorte de procès-verbal de visite des dits vaisseaux, frégates légères et autres bâtiments contenant leur âge, leur force ou faiblesse, et combien d'années chacun peut durer, sur quoi vous devez observer qu'il faut employer tous les expédients possibles pour les conserver longtemps et même pour remettre en état ceux qui vous paraîtront les plus mauvais. En cas que dans la poupe il y ait des ornements qui conviennent aux anciens noms, il faudra les ôter et en substituer d'autres en leur place, qui conviennent aux derniers qui pourront être mis en gros caractères, en quelque endroit de la poupe, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas beaucoup à changer, au quel cas, il sera nécessaire que vous m'en donniez avis, afin que je fasse savoir les intentions de Sa Majesté sur ce sujet.

SERIE B2 - REGISTRE B2.15 - (MARINE)
263 feuillets

DEPECHES DE LA MARINE POUR LES 6 DERNIERS MOIS DE 1671

- Folio 3 A Mr. Pellisary - à St Germain, le 15 juillet 1671
Mr. Pellisary paiera aux Sieurs Verdier, Bouneuver, Audran et Revel peintres, la somme de 1.096 Livres 8 sols, pour les 7 tableaux qu'ils ont faits pour le plafond du vaisseau le Soleil Royal
- Folio 12 A Mr. Duquesne - à St Germain, le 17 juillet 1671
Monsieur, Vous verrez par la lettre du Roi, que vous trouverez ci-jointe, que Sa Majesté a changé de résolution au sujet du voyage de Rochefort et qu'elle désire que vous naviguiez avec les 4 vaisseaux depuis le Carquet jusqu'au Cap Finistère, pendant tout le temps que leurs vivres pourront durer
- Folio 51 A Mr. Duquesne - Fontainebleau, le 13 août
Monsieur, Le Roi a été bien aise d'apprendre par la lecture que je lui ai faite de votre lettre du 4e de ce mois, que son vaisseau le Soleil Royal se gouverne bien et va bien à la voile. Sa Majesté ne doute point que dans le voyage que vous allez faire, vous n'en reconnaissiez parfaitement l'assiette et tout ce qu'il y a à faire pour le rendre le meilleur vaisseau de la mer et autant bon de voile qu'un aussi grand bâtiment peut l'être.
Je ne sais pourquoi les officiers du Port de Brest s'opposent à l'exécution du règlement que le Roi a fait sur les constructions, et comme vous n'en parlez qu'en général, il est impossible de donner aucun ordre sur ce sujet
- Folio 52 Au Sieur Desardents - Fontainebleau, le 13 août 1671
Monsieur, J'ai lu au Roi la lettre que vous m'avez écrite de la rade de Belle Isle. Sa Majesté a été bien aise d'apprendre que par l'épreuve que vous avez faite de son vaisseau la Reyne, vous jugiez qu'il sera facile de le rendre un très beau et bon navire, en remédiant à quelques défauts que vous lui avez reconnus.
Sa Majesté s'assure que pendant la navigation que vous allez faire, vous vous appliquiez particulièrement à trouver sa véritable assiette et à continuer à remarquer les défauts qu'il peut avoir, afin qu'à votre retour, vous m'en donniez avis et aux officiers du port de Brest pour y remédier.....

SERIE B2 - REGISTRE B2.15 - (MARINE)

263 feuillets

DEPECHES DE LA MARINE POUR LES 6 DERNIERS MOIS DE 1671

- Folio 3 A Mr. Pellisary - à St Germain, le 15 juillet 1671
Mr. Pellisary paiera aux Sieurs Verdier, Bouneuver, Audran et Revel peintres, la somme de 1.096 Livres 8 sols, pour les 7 tableaux qu'ils ont faits pour le plafond du vaisseau le Soleil Royal
- Folio 12 A Mr. Duquesne - à St Germain, le 17 juillet 1671
Monsieur, Vous verrez par la lettre du Roi, que vous trouverez ci-jointe, que Sa Majesté a changé de résolution au sujet du voyage de Rochefort et qu'elle désire que vous naviguiez avec les 4 vaisseaux depuis le Carquet jusqu'au Cap Finistère, pendant tout le temps que leurs vivres pourront durer
- Folio 51 A Mr. Duquesne - Fontainebleau, le 13 août
Monsieur, Le Roi a été bien aise d'apprendre par la lecture que je lui ai faite de votre lettre du 4e de ce mois, que son vaisseau le Soleil Royal se gouverne bien et va bien à la voile. Sa Majesté ne doute point que dans le voyage que vous allez faire, vous n'en reconnaissiez parfaitement l'assiette et tout ce qu'il y a à faire pour le rendre le meilleur vaisseau de la mer et autant bon de voile qu'un aussi grand bâtiment peut l'être.
Je ne sais pourquoi les officiers du Port de Brest s'opposent à l'exécution du règlement que le Roi a fait sur les constructions, et comme vous n'en parlez qu'en général, il est impossible de donner aucun ordre sur ce sujet
- Folio 52 Au Sieur Desardents - Fontainebleau, le 13 août 1671
Monsieur, J'ai lu au Roi la lettre que vous m'avez écrite de la rade de Belle Isle. Sa Majesté a été bien aise d'apprendre que par l'épreuve que vous avez faite de son vaisseau la Reyne, vous jugiez qu'il sera facile de le rendre un très beau et bon navire, en remédiant à quelques défauts que vous lui avez reconnus.
Sa Majesté s'assure que pendant la navigation que vous allez faire, vous vous appliquiez particulièrement à trouver sa véritable assiette et à continuer à remarquer les défauts qu'il peut avoir, afin qu'à votre retour, vous m'en donniez avis et aux officiers du port de Brest pour y remédier.....
Je suis Monsieur
- Folio 81 A Mr. de Terron - à Paris, le 05 septembre 1671
..... J'écris à Mr. le Duc de Chaunes, en lui envoyant une lettre du Roy, au sujet des 50 charpentiers des gouvernements de Nantes et du Croisic, que vous demandez pour les ateliers de Rochefort.....
- Folio 125 Au Commissaire Sachy - le 03 octobre 1671
..... Je ne vois pas que Mr. de Terron se loue fort des charpentiers qui lui sont envoyés des gouvernements de Nantes et du Croisic, et comme il ne manquera pas de vous écrire

Folio 129 A Monsieur Colbert de Terron - le 04 octobre 1671

..... Monsieur de Chaunes tiendra la main à ce que les cinquante charpentiers du Gouvernement de Nantes soient relevés par cinquante autres, et et qu'il y en ait toujours ce nombre dans le port de Rochefort.

Folio 137 A Mr. Duquesne - St Germain, le 09 octobre 1671

..... Je donne ordre à Mr. de Seuil, de faire embarquer le jeune Hubac sur la première escadre de vaisseaux qui partira du port de Brest, afin que les voyages qu'il fera à la mer, puissent perfectionner ce que son père lui a déjà appris et ce qu'il a vu dans les pays étrangers où Sa Majesté l'a envoyé

Fin du Registre B2.15.

SERIE B2 - 16e REGISTRE - (MARINE)
Registre de 394 feuillets

ORDRES DU ROI - MARINE 1672 - 1ère PARTIE

Folio 373

Lettre du Roy à Mr. de Seuil - 28 juin 1672

Ordre de dépecer le Marquis ci-devant le Soleil.

Rien sur la construction des vaisseaux.

Registre consacré aux préparations de la jonction avec la
flotte anglaise.

Fin du Registre B2.16

SERIE B2 - 18e REGISTRE (MARINE)
398 Feuilletts

DEPECHES DE LA MARINE 1672

Dépêches de Monseigneur, concernant la Marine depuis le
1er janvier jusqu'au 15 juillet 1672.

- Folio 49 Lettre au Sieur de Bléor - St Germain, le 05 février 1672
J'écris au Sieur Brodart, de faire incessamment travailler au soufflage du vaisseau l'Alcion
- Folio 241 Lettre au Sieur Brodart - Paris, le 12 mai 1672
..... faites-moi savoir si vous avez mis sur chacun vaisseau des boutehors, pour s'en servir contre les brûlots, apprenant que les Anglais en ont un bon nombre sur chacun de leurs vaisseaux.
- Folio 289 Lettre au Sieur Brodart - St Germain, le 03 juin 1672
..... sur le dessin de poupe du vaisseau le Précieux que vous m'avez envoyé, vous devez observer que le Roy ne veut point de galerie ni de poupe pesante sur aucun de ses vaisseaux et ainsi vous devez retrancher toutes les figures et tous les ornements forts.
- Folio 379 Lettre à Mr. Matharel - St Germain, le 08 juillet 1672
..... C'est un fort grand avantage pour le service du Roy, que le vaisseau le St Esprit soit encore meilleur voilier que la Thérèse Royale, mais il faut toujours tenir la main que les gabarits de nos vaisseaux se perfectionnent toujours de plus en plus.

Fin du Registre B2.18

DEPECHES DE LA MARINE POUR L'ANNEE 1672 DEPUIS LE 15 JUILLET JUSQU'AU
31 DECEMBRE 1672.

Folio 459

Au Sieur Brodart - St Germain, le 17 août 1672

Je vous envoie une liste de 13 vaisseaux que le Roy voudrait pouvoir mettre dans le bassin du Hâvre, pour y demeurer pendant l'hiver, y pouvoir être armés et équipés pendant la campagne de l'année prochaine 1673. Vous observerez que ces vaisseaux sont du 3ème Rang et ne tirent pas plus d'eau du le Précieux et l'Heureux qui ont été bâtis au Hâvre. Vous devez néanmoins examiner bien soigneusement l'état du port depuis la basse mer jusque dans le bassin, pour connaître s'ils pourront y entrer sûrement

..... Il faut que vous donniez toute votre application à achever le rétablissement des murs du bassin avec solidité

..... Achevez de même les barres du Perrey et les faites jouer aussitôt pour approfondir toujours l'entrée du canal. Pressez Mr. de Vaissière d'avancer son travail de l'élargissement de l'entrée et lui donner toutes les facilités qui pourront dépendre de vous.

Achevez de même la corderie, les magasins et la forge aux ancras; en attendant que la corderie soit achevée, il faut que vous empruntiez celle de la Compagnie des Indes Orientales, pour en faire filer et commettre des câbles, en observant ce que je vous ai écrit pour les rendre plus maniables et plus forts, en les peignant d'avantage.

A l'égard des ancras, il faut observer de les faire bien battre et bien souder, d'autant qu'il en est rompu un assez grand nombre cette campagne, qui ont fait courir risques aux vaisseaux du Roi.

Folio 481

Au Sieur Arnoul - St Germain, le 24 août 1672

J'ai reçu votre lettre du 9 de ce mois, contenant ce qui s'est passé sur l'armée du Roy pendant les derniers coups de vent qu'elle a souffert; vous avez bien fait de conserver les pièces des ancras rompues pour en faire voir les défauts au désarmement. Il est nécessaire que vous conserviez de même, des bouts de câbles qui ont rompu, pour n'avoir pas été pénétrés de goudron, afin que l'on prenne garde à l'avenir de remédier à ces défauts

Folio 517

A Mr. de Seuil - Versailles, le 09 septembre 1672

..... Je vous ai écrit cy-devant, tous les défauts qui s'étaient trouvés dans les câbles qui se sont rompus pendant cette campagne. Appliquez-vous à y remédier et comme un des principaux, est que le goudron ne pénétre pas jusqu'au fond, il faut que vous examiniez avec soin, laquelle des deux manières est la meilleure de goudronner en câble et en fil de caret, que vous preniez sur le sujet l'avis du conseil des constructions et que vous m'envoyiez le résultat

- Folio 529 A Mr. Colbert de Terron, Ambassadeur - Versailles 14 septembre
 Dans les différences considérables qu'il se trouve entre la construction des vaisseaux anglais et des français, il paraît qu'il serait bien avantageux au service de Sa Majesté, d'avoir à son service un des meilleurs maîtres charpentiers et encore que cela paraisse difficile, comme il se peut rencontrer des conjonctures favorables; Sa Majesté veut que vous y pensiez et que vous profitiez de tous les moments que vous trouverez, ou pour en obtenir, ou pour en débaucher
- Folio 531 Au jeune Hubac - Versailles, le 14 septembre 1672
 J'apprends pas différents endroits, que vous n'avez pas examiné avec assez d'application, les manières de bâtir des Anglais et que lorsque Mr. le Vice Amiral vous a interrogé sur ce sujet, il ne vous en a pas trouvé assez informé. Prenez bien garde de vous appliquer d'avantage pendant le reste de cette campagne et de ne point revenir, que vous ne soyez en état de rendre compte de tout ce qui se pratique dans les constructions des Anglais et des différences qu'il y a entre leurs navires et les nôtres. J'écris à Mr. le Vice Amiral, de vous faire monter sur son vaisseau pendant le reste de la campagne; faites-lui connaître que vous vous appliquez.
- Folio 579 A Mr. de Terron - Versailles, le 06 octobre 1672
 Je vous envoie la lettre de Mr. Vauvré, afin que vous me fassiez savoir votre avis sur ce qu'il propose d'un maître voilier, maître charpentier anglais, le modèle d'un vaisseau et une brasse de cordage de chacune façon.
- Folio 598 A Mr. Desclouzeau - le 10 octobre 1672
 Continuez à faire travailler à la construction des vaisseaux l'Orgeuilleux, le Fortuné et l'Appolon. A l'égard des ornements à faire aux dits vaisseaux, je vous ferai savoir les intentions du Roy sur cet article, aussitôt que Sa Majesté se sera expliquée, mais vous devez toujours compter, qu'il ne faut pas faire de galerie, mais seulement se contenter de faire des bouteilles aux côtés. Tâchez de trouver un bon doreur dans les villes des environs de Rochefort et en cas que vous n'en trouviez point, après avoir fait vos diligences pour cela, je vous en enverrai un de Paris
- Folio 619 Au Sieur Desclouzeau - St Germain le 14 octobre 1672
 A l'égard des charpentiers et autres ouvriers nécessaires pour fortifier les ateliers de Rochefort, il faut que vous tâchiez de vous en pourvoir à La Rochelle et dans les autres villes maritimes, sans vous attendre à ceux de Bretagne.....
- Folio 654 Au Commissaire Vauvré - St Germain, le 22 octobre 1672
 Vous devez avoir remarqué, que tous les vaisseaux d'Angleterre, hors ceux du 1er Rang, sont artillés de fer et qu'il y en a des

pièces de 48 f pour les batteries basses, que les Anglais prétendent être aussi légères que la fonte; ne manquez pas, avant de passer en France, de vous informer exactement du poids des pièces de fer de chaque calibre, de la différence qu'il y a avec les pièces de fonte et de la manière dont les vaisseaux anglais sont artillés. Je serais bien aise de savoir aussi la manière de leurs épreuves et si elles sont faites à la pesanteur du boulet ou non. Je vous recommande toujours les échantillons de cordage; faites en sorte qu'ils soient assez bien fait pour servir de modèle dans les arsenaux du Roy

Folio 769

A Mr. de Terron - Versailles, le 02 décembre 1672

J'ai examiné avec le Sieur Arnoul, les mémoires qu'il a fait faire sur ce qu'il a observé pendant la dernière campagne, et comme il m'a fait voir le dessin d'un ponton au moyen duquel les Anglais mâtent leurs vaisseaux avec beaucoup de facilité, faites-moi savoir si vous avez fait achever celui qui a été commencé en sa présence, et dont le Sieur de Beaulieu a pris le soin. Faites-moi savoir aussi si cette machine facilite fort la mâturation des vaisseaux.

Les Anglais ont trouvé que le Superbe était trop grand pour n'avoir que 2 ponts; il faut que vous assembliez le conseil des constructions sur ce sujet et que vous fassiez travailler à faire un 3ème pont, en cas que le dit conseil soit de même sentiment. Faites aussi examiner pourquoi le vaisseau l'Admirable est si mal sain et faites en sorte d'y remédier

Folio 778

A Mr. de Terron - Versailles, le 03 décembre 1672

..... Vous trouverez ci-joint, l'extrait d'une lettre que le Commissaire Vauvré m'a cy-devant écrite de Londres, sur le **doublage de plomb** qu'il a vu appliquer à deux vaisseaux du Roi d'Angleterre. Examinez si nous ne pourrions pas en faire de même aux vaisseaux que nous enverrons cy-après dans les mers chaudes et faites-moi savoir votre sentiment sur le sujet.

Folio 779

Au Sieur Eon - Versailles, le 03 décembre 1672

J'ai été bien d'aise d'apprendre par votre lettre du 23 du mois passé, que vous avez donné ordre à vos correspondants en Angleterre, pour avoir des canons de fer et qu'il y en aura 2 longs et 2 courts de chaque calibre; vous me ferez plaisir de les faire venir au plus tôt et de les envoyer droit à Brest et à Rochefort et même au Hâvre, si cela vous est plus commode.

Folio 790

A Mr. de Terron - Versailles, le 09 décembre 1672

..... Je vous envoie un mémoire de la différence des constructions de France et d'Angleterre, que j'ai recueilli, non seulement du voyage que j'ai fait en Angleterre, mais encore de tout ce que j'ai fait observer et examiner, non seulement par la voie de Mr. l'Ambassadeur, mais même par les rapports des Sieurs Arnoul et Vauvré et de tous les officiers qui s'y sont appliqués. Je vous prie de le bien examiner et de le faire

ensuite examiner dans le conseil des constructions et de m'envoyer ensuite un mémoire exact de votre avis sur chacun article; vous en trouverez toutes les remarques très importantes et même démonstratrices et aussitôt que tout aura été examiné et résolu. Il faut travailler et faire en sorte que nos charpentiers se corrigent de leurs défauts et deviennent plus habiles, étant certain que la différence fort considérable qui se trouve en tous leurs vaisseaux, marque beaucoup d'ignorance et peu d'application

Folio 842

A Mr. de Terron - Paris, le 30 décembre 1672

..... A l'égard du mémoire des constructions, c'est assez que vous avez vu la différence pour vous corriger des principaux défauts, pour vous dire le vray, je ne trouve point que Monsieur Poumet soit assez habile pour un atelier aussi considérable que celui de Rochefort.....

Folio 853

A Mr. Matharel - Paris, le 31 décembre 1672

..... Je suis bien aise que vous ayez trouvé une nouvelle machine pour lever de gros ancres; il faut toujours chercher de nouvelles inventions pour faciliter le service

Fin du Registre B2.19

SERIE B2 - REGISTRE 20 (MARINE)

258 Feuilletts.

ORDRES DU ROI CONCERNANT LA MARINE POUR L'ANNEE 1673

- Folio 33 Règlement sur le nombre, le Rang et les appointements des officiers que Sa Majesté veut entretnir dans sa marine.

 (Pour mémoire) - 07 février 1673.
- Folio 41 Mémoire du Roi au Sieur Matharel

 Elle a reçu la réponse au mémoire sur la différence des constructions de France et d'Angleterre. Elle désire qu'il prenne sur ce sujet, les sentiments du Sieur d'Améras lorsqu'il sera arrivé à Toulon
- Folio 78 Instructions pour le Sieur Saussigny, Commissaire ordinaire de marine s'en allant en Angleterre.

 Sa Majesté désire aussi qu'il s'applique pendant son séjour en Angleterre, à prendre une connaissance exacte de tout ce qui regarde la marine et particulièrement des constructions, des proportions des vaisseaux, de la mâture, de la préparation des câbles et cordages, de l'usage des machines dont les Anglais se servent pour faciliter le travail des radoubs et carènes des vaisseaux, et généralement à faire ses observations sur tout ce qu'il estimera nécessaire, dont il fera des mémoires exactes qu'il enverra au Sieur de Seignelay, Secrétaire d'état, pour en être fait tel usage qu'il sera estimé à propos.
Fait à Versailles, le 19 mars 1673.
- Folio 157 Règlement du 13 septembre 1673
 Pour mémoire - (voir Code des Armées Navales).
- Folio 189 Règlement des équipages des vaisseaux de guerre du Roy
 Table avec appointements (voir photos).

Fin du Registre B2.20

ORDRES ET MEMOIRES DU ROY EXPEDIES DEPUIS LE MOIS DE MAI JUSQU'AU DERNIER
DECEMBRE 1673.

Folio 65

Mémoire du 24 novembre 1673 contenant ce qui doit être observé
pour faire les épreuves des pièces d'artillerie de fonte, nou-
vellement fondues pour la marine.

Lorsque les pièces seront bien alézées, elles seront visitées par dedans, avec une petite bougie au bout d'une pique, pour connaître par ce moyen, s'il y a des chambres, des soufflures ou autres défauts considérables, et celles qui se trouveront nettes, seront conduites au lieu est destiné pour les épreuves, où elles seront tirées chacune 3 volées chargées de la manière cy-après :

- A la première, sera mis autant de poudre que porte la pièce de calibre qui est une double charge plus forte que la pesanteur du boulet, qui est d'ordinaire moins pesant que le calibre à cause du vent presque toujours d'une ou 2 lignes, et lorsque les pièces ont résisté à cette épreuve, on est assuré qu'elles résisteront aux plus grands efforts.

Par exemple pour le canon de France, qui porte de calibre 33 f de boulet, sera pesé 33 f de poudre qui sera mise avec la lanterne et après la bourre ou le fourrage que l'on fera entrer un peu à force avec le refouloir; lorsqu'il touchera la poudre, sera donné 10 ou 12 bons coups de refouloir.

Après sera mis le boulet, sur lequel après avoir mis un bon tampon de fourrage sera donné 3 ou 4 bons coups de refouloir.

- Au second coup sera mis seulement 24f et un quartron de poudre.

- Et au 3ème coup, autant de poudre qu'au second.

Toutes les pièces des autres calibres seront éprouvées de même à proportion de leur calibre.

Comme dans ces épreuves il y a des pièces qui parfois crèvent et même qu'il est arrivé quelque accident aux canonniers qui y mettaient le feu, on doit prendre soin de poser sur toutes les lumières des pièces une fusée à bombe qui devra assez de temps pour donner lieu aux canonniers de se retirer du danger.

Les trois volées tirées, on passera les écouvillons dedans toutes les pièces pour les bien nettoyer et connaître plus facilement l'effet des épreuves et ensuite sera conduite la même bougie au bout d'une hampe au dedans et le long de l'âme de la pièces, pour découvrir s'il ne s'y trouvera point ni chambre ni soufflure.

Quelquefois, la vue n'étant pas assez subtile pour apercevoir des petits trous de soufflure qui sont dangereux et qui augmentent à mesure que l'on se sert des pièces, et entrent fort avant, ce qui les rend en peu de temps éventées pour peu qu'elles tirent, l'on se servira de petits crochets que l'on nomme

chats, qui sont les uns à trois branches, les autres à 4, qui seront mis au bout d'une hampe de pique, et l'on grat-tera tout le long des pièces et par cemoien, l'on découvrira constamment s'il y a au-dedans le moindre petit trou; l'on se servira d'un autre crochet pour en connaître la profondeur et les autres défauts de la pièce.

En qu'il se trouve aucun de ces défauts, les pièces doivent être rebutées et remises à la fonte.

Il faut bien prendre garde que les pièces soient fort droites et qu'elles soient chargées autant de métal d'un côté que de l'autre, les plus habiles fondeurs ayant assez de peine à parvenir à cette dernière perfection, laquelle ne se saurait bien connaître qu'en voyant scier la masselotte qui est un morceau de fonte qui se trouve de trop au bout de la volée de la pièce après la fonte.

On connaît encore même ces défauts quasi cachés par les pièces qui se trouvent défectueuses après les épreuves, que l'on scie d'ordinaire par le milieu pour les jeter au fourneau et pour les éviter, les fondeurs doivent ?

Folio 74

Mémoire du 08 décembre 1673 du Roi au Sieur Colbert de Terron

Sa Majesté a vu le mémoire qu'il a envoyé contenant le nombre de Pieds d'eau que chacun de ses vaisseaux tirent et elle est toujours de plus en plus confirmée dans sa résolution qu'elle a prise, de bâtir à l'avenir ses vaisseaux en sorte que les vaisseaux de chacun rang tirent au moins 2 ou 3 Pieds d'eau moins qu'ils n'en tirent à présent et Elle veut que vous examiniez bien le règlement des constructions qui vous a été envoyé, pour connaître en le suivant, combien de Pieds d'eau les vaisseaux qui seront bâtis tirent moins que ceux de pareil port qui sont à présent bâtis

Fin du Registre B2.21

SERIE B2 - 22e REGISTRE (MARINE)

443 Feuilletts

LETTRES DE MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE SEIGNEULAY PENDANT LA CAMPAGNE 1673.

Folio 168

A Mr. Duguay - Au Camp de Maestricht, le 27 juin 1673

..... Mr. Matharel me dit qu'il ne faut point employer à présent dans les constructions des vaisseaux, d'autres bois de courban que celui de Bourgogne

Folio 177

Au Sieur de Saussigny - Au Camp de Maestricht, le 1 juillet 1673

..... Vous avez bien fait de ne vous assurer que de 2 mâts pour remplacer celui de misaine et d'artimon du vaisseau la Reine

Folio 218

Au Sieur de Séraucourt - Au Camp de Nay, le 8 juillet 1673

..... J'ai appris avec déplaisir par votre lettre du 29 du mois passé, l'accident arrivé au vaisseau le St Esprit. Il y a lieu de croire qu'il aura été conduit des Dunes à Chatam pour être remâté

Folio 233

Au Sieur de Seuil - Au Camp de Nay sur la Meuse - 10 juillet 1673

..... J'ai été bien aise d'apprendre que vous avez fait faire dès l'hiver dernier, une machine à mâter et sur ce que vous proposez de mettre le Rubis en ponton pour en faire une seconde, il faut que vous observiez de ne jamais condamner un vaisseau qu'après que vous aurez bien vu qu'il n'est plus en état de servir,

Folio 267

Au Sieur Desclouzeaux au Hâvre - Rethel, le 18 juillet 1673

..... Vous avez bien fait d'acheter 6 muids de charbon de Neufchâtel pour la forge aux ancrs

Folio 363

A Mr. de Terron - Nancy, le 18 août 1673

Monsieur, je vous envoie ci-joint, un projet de règlement que j'ai fait faire sur le mémoire qui fut dressé à Rochefort pour la construction des vaisseaux du Roi, afin que vous l'examiniez et que vous preniez la peine de m'en faire savoir votre sentiment, avant que je l'expédie pour l'envoyer dans les ports; il me semble que je l'ai fait assez conforme à ce qui fut réglé dans le conseil de construction tenu à Rochefort

Folio 392

A Mr. Colbert de Terron - Nancy, le 13 septembre 1673

Monsieur, le Roi ayant estimé important de faire un nouveau règlement sur les constructions des vaisseaux de guerre, que Sa Majesté fera bâtir cy-après dans ses ports et arsenaux de marine, je vous envoie l'expédition que vous trouverez ci-jointe, afin que vous teniez soigneusement la main à ce qu'il

soit observé dans l'arsenal de Rochefort; pour cet effet, il sera nécessaire qu'après l'avoir fait enregistrer dans le registre des règlements et ordonnances qui doit être tenu, vous en fassiez délivrer des copies aux maîtres charpentiers et que lorsqu'ils auront ordre de mettre quelques vaisseaux sur les chantiers, ils rapportent leur devis au conseil de construction pour être examiné et rendre conforme au dit règlement.

Je suis Monsieur, votre très humble et affectionné serviteur.

Fin du Registre B2.22

REGISTRE B2.24 - (MARINE)

1ère partie - 664 feuillets

DEPECHEs CONCERNANT LA MARINE EN L'ANNEE 1673

Folio 50 Lettre à Mr. Matharel - St Germain, le 10 février 1673

..... Je suis bien aise que la machine pour lever les ancres ait réussi; il faut toujours chercher à faciliter le service par ces machines, celle à mâter réussit très bien en Ponant. Je ne sais si vous en avez fait l'épreuve en Levant.

Folio 65 Lettre à Mr. Terron - St Germain, le 24 février 1673

..... Il suffit seulement à l'égard du FORT, de vous dire qu'il a été ôté de la grande escadre, parce qu'il n'était pas aussi bon que le FIER et qu'il a été mis dans l'escadre du détroit, parce qu'il n'y en a point d'autre; si vous en savez quelqu'autre, faites le moi savoir, mais surtout il ne faut point condamner ce vaisseau qui n'est bâti que depuis 8 ou 10 ans.

A l'égard du VIGILANT, il est vrai qu'il a été bâti pour servir en brûlot mais comme le LION d'Or a été mis en sa place et que le nombre de dix brûlots que le Roi veut être mis à la mer est rempli, il faut encore le faire servir en guerre cette année. A l'égard de l'armement de cette escadre du détroit, quoique la grande escadre doive être préférée pour en former les équipages, néanmoins l'état des affaires du commerce du Royaume voudrait qu'elle put être mise à la mer en 2 jours de temps, s'il était possible.

Les Hollandais sont forts à la rade de Cadix, y ayant 9 vaisseaux

Folio 121 A Mr. de Terron - Le 26 mars 1673

..... Vous savez que le Fort ne peut tenir en ligne et par cette raison servir en corps d'armée; examinez avec les officiers qui doivent servir dans la grande escadre, si la contrequille que vous lui avez fait mettre pour l'empêcher de dériver et le mettre en état de se tenir en ligne

Folio 169 A Mr. Matharel - le 21 avril 1673

..... Vous avez à Toulon des vaisseaux qui ont été bâtis en Ponant; examinez par qui ils ont été bâtis et quelle différence il y a des vaisseaux de Levant à ceux de Ponant. Je ne doute pas que vous fassiez cet examen sans prétention et vos avis serviront à prendre résolution, sur les lieux où je ferai à présent bâtir les vaisseaux du Roi, parce que comme nous en avons un nombre suffisant, si les vaisseaux de Levant sont beaucoup mieux bâtis que ceux de Ponant, je feray travailler à l'avenir à Toulon plus qu'à Rochefort.

Folio 304 A Mr. de Seuil - Le 7 juillet 1673

..... Je suis bien aise que la machine anglaise soit commode pour mâter les vaisseaux. Ne manquez pas de vous en servir ainsi que l'on fait à Rochefort où j'apprends qu'elle est d'une fort grande utilité

Mort de Matharel dans le courant du mois de juin 1673

Folio 313 A Mr. le Vier, Amiral - le 12 juillet 1673

..... Je vous prie d'examiner et faire examiner la différence des vaisseaux bâtis par Rodolphe et ceux bâtis en Ponant et d'en faire un mémoire pour en rendre compte au Roi

Folio 321 Lettre à Mr. Arnoul - le 15 juillet 1673

(Arnoul prend la place de Matharel)

Folio 327 A Mr. Desclouzeaux - Paris le 21 juillet 1673

..... A l'égard des mâts qui sont dans la fosse de St Nazaire, il est nécessaire que vous travaillez à mettre cette fosse et les mâts qu'elle contient en état de les pouvoir reconnaître et s'en servir facilement, et de la manière que vous m'en écriviez, il semble que les gros mâts qui ont été mis sous l'eau, attachés avec des chaînes de fer, n'en sont pas sortis depuis qu'ils y ont été mis, encore que l'on me marque tous les ans que l'on manque de gros mâts et vous voyez bien qu'il sera inutile de les tenir sous l'eau, si l'on ne sait de quelle grosseur et grandeur ils sont, à quoi ils peuvent servir et que l'on ne s'en serve dans toutes les occasions où l'on peut en avoir besoin.....
.... Comme l'on a observé cette année en Angleterre qu'il n'y avait pas assez de canons de 24 sur les vaisseaux du Roi, donnez ordre à Lattache de m'en fondre que de ce calibre, s'il est possible et en cas qu'il ne puisse exécuter cet ordre, à cause de ses formes, il est nécessaire que vous l'obligiez d'en fondre au moins la moitié du dit calibre de 24 f.

Folio 402 Au Sieur Desclouzeaux - Paris, le 8e septembre 1673

..... Il est d'une grande conséquence de n'en laisser pas trop vieillir dans cette fosse. Il faut faire en sorte par la consommation de renouveler les mâts tous les 3 ans, c'est pourquoi, il faut commencer dès à présent, à consommer tout ce qui est vieux

Folio 475 Au Sieur Sauvigny - Secaux, le 7 octobre 1673

..... Le Bourbon s'est échoué une 2ème fois et on espère encore de le pouvoir relever.

Folio 499 A Mr. de Seuil - Versailles, le 14 octobre 1673

J'ai reçu avec votre lettre du 6 de ce mois, l'envoi de Mr. Hubac sur le sujet des constructions; je le verrai et examinerai; cependant je dois vous dire qu'en examinant tout ce qui s'est passé pendant la dernière campagne, vous trouverez certainement que les vaisseaux tirent trop d'eau et ne vont pas assez bien de la voile; que les plus grands vaisseaux des Hollandais ne tirent que 16, 17 et 18 Pieds d'eau au plus et que ceux du Roi en tirent 22 et 23 et néanmoins, les vaisseaux hollandais vont toujours mieux à la voile que ceux du Roi.

Folio 508 A Mr. le Comte d'Estrée - Versailles, le 18 octobre 1673

..... Elle veut aussi (Sa Majesté), que vous lui apportiez un mémoire exact du nombre de Pieds d'eau que chacun de ses vaisseaux tire quand ils sont armés et équipés et prêts à combattre.

Folio 513 A Mr. de Seuil - Versailles, le 18 octobre 1673

..... Le Roi a chargé de résolution qu'il avait prise de faire porter le pavillon de vice-amiral au vaisseau la Reine, pendant la campagne prochaine et Sa Majesté a choisi la Couronne en sa place, mais comme c'est un vaisseau qui a le côté faible, il faut que vous fassiez promptement travailler à le souffler, en qu'il ait besoin, afin qu'il soit en état de servir l'année prochaine

Folio 521 A Mr. Arnoul - Versailles, le 20 octobre 1673

..... Je vous ai cy-devant envoyé un règlement sur les constructions sur lequel j'attends votre réponse. Un des principaux articles de ce règlement est de construire les vaisseaux à varangues beaucoup plus plates qu'il n'a été fait jusqu'à présent, étant certain que tous les vaisseaux du Roi tirent trop d'eau et sont trop taillés, ce qu'on a bien connu dans les vaisseaux qui ont passé de Levant en Ponant et qui ont servi cette année contre les Hollandais qui tiraient jusqu'à 22 Pieds d'eau et qui, par conséquent, ne pouvaient que très difficilement aller vers les côtes de Hollande pour combattre les ennemis; je vous prie de vous appliquer principalement à ce point dans toutes les constructions qui seront faites à l'avenir dans l'arsenal de Toulon.

Ne manquez pas de m'envoyer un mémoire exact de la quantité de Pieds d'eau que tirent tous les vaisseaux du département de Toulon, chargés de tout ce qui leur est nécessaire et en état de combattre

Folio 603 Au charpentier du Roi à Dunkerque - Versailles, le 24 novembre 1673

Pour réponse à votre lettre du 12e de ce mois, le Sieur Hubert vous a demandé un dessin de tous les bâtiments de mer à commencer depuis les barques longues jusqu'aux plus gros vaisseaux qui puissent entrer dans le port de Dunkerque, vous ne devez point faire de difficulté d'y faire travailler promptement et de lui remettre entre les mains les dessins que vous avez faits, afin qu'il me les envoie et qu'ensuite il puisse les faire voir au Roi. Surtout appliquez-vous fortement à les rendre exacts en sorte qu'il n'y ait rien à y ajouter dans toutes les proportions.....

Folio 638 A Mr. de Terron - St Germain, le 15 octobre 1673

J'ai reçu avec votre dernière, la table contenant l'inventaire d'armement d'un vaisseau du 1er Rang et comme je suis persuadé qu'il n'y a plus rien à examiner sur ces tables, aussitôt que vous me les aurez envoyé toutes, je les ferai imprimer.

J'ai reçu aussi en même temps, un projet d'armement fixe des vaisseaux des 5 rangs, par table et par colonne, mais comme vous n'y avez fait aucune distinction des armements de paix, de guerre et voyages du Sud et du Nord, j'attendrai que vous me fassiez savoir s'il n'y a rien à observer dans ces tables sur ces 4 points et ensuite, je les ferai expédier en ferme pour servir de Loi et de règle perpétuelle dans les ports

SERIE B2 - REGISTRE B2.25

Registre de 292 feuillets

ORDRES DU ROI POUR LA MARINE - 1674

Folio 2 Ordonnance du Roi sur le nombre de chaloupes que doivent avoir les vaisseaux de chaque Rang.

Folio 34 Règlement sur la quantité des armes, munitions et agrès des vaisseaux de chaque Rang.

Folio 166 Règlement sur les conditions auxquelles les vaisseaux de Sa Majesté pourront être données à armer en course aux armateurs particuliers (pour mémoire).

Folio 2 Ordonnance du Roi portant règlement sur le nombre de chaloupes que doivent avoir les vaisseaux de chaque Rang.

De par le Roy,

Sa Majesté étant informée que dans les combats maritimes des deux dernières campagnes, ses vaisseaux de guerre se sont trouvés souvent embarrassés d'un trop grand nombre de chaloupes et canots qui ont retardé leurs divers mouvements par la nécessité de les remorquer.

A quoi étant nécessaire de pourvoir et empêcher qu'à l'avenir, il n'y ait un plus grand nombre de canots et chaloupes sur les vaisseaux de Sa Majesté, qu'il est nécessaire pour le bien de son service, Sa Majesté ordonne qu'à l'avenir, il soit donné à chacun de ses vaisseaux de guerre le nombre de chaloupes qui s'ensuit, savoir aux vaisseaux du 1er Rang : une grande chaloupe, une moyenne et un canot.

2e et 3e Rangs : une chaloupe et un canot

4e et 5e Rangs : une chaloupe seulement

Folio 34 et suivants sur photos.

Fin du Registre B2.25

SERIE B2 - REGISTRE B2.26

501 feuillets

ORDRES ET MEMOIRES DU ROI CONCERNANT LA MARINE - 1674

Folio 123 Mémoires du Roi au Sieur du Seuil, en réponse à sa lettre du 16 mars
pour lui dire d'envoyer un mémoire des Pieds d'eau que chaque vaisseau
tire lorsqu'il est armé.

Rien.

Folio 460 Construction du vaisseau de Bayonne

Folio 483 Construction du FENDANT

Fin du Registre B2.26

REGISTRE B2.27 - (MARINE)

Ce registre est consacré à l'expédition de Messines.

SERIE B2 - REGISTRE B2.28 - (MARINE)

438 feuillets

DEPECHES DE MONSEIGNEUR PENDANT L'ANNEE 1674

Folio 72 Au Sieur Puget - Versailles, le 10 mars 1674

Le Roi voulant des dessins de tous les batiments de mer qui vont à la mer, ordonne à Mr. Arnoul, Intendant de la Marine de Levant, de faire travailler promptement aux dessins de tous les bâtiments dont on se sert en Levant; et comme il importe au service et à la satisfaction de Sa Majesté que les dessins soient faits avec beaucoup de soin et d'exactitude, ne manquez pas aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, de travailler aux plans et élévations de tous les bâtiments de mer dont on se sert dans les côtes de Provence et d'Italie, et d'exécuter ponctuellement les ordres, que le dit Sieur Arnoul vous donnera à ce sujet.

Folio 139 A Mr. Arnoul - Besançon, le 4e mai 1674

Le Roi ne voulant plus faire fondre aucun canon à Lyon, ayant pris la résolution pour tous les canons nécessaires pour la marine de Levant, aussitôt que vous aurez reçu ce billet, ne manquez pas d'envoyer promptement en la dite ville de Lyon, quelques personnes intelligentes pour reconnaître la qualité des matières qui sont dans les magasins de cette fonderie et voir si elles peuvent être de quelque utilité pour celle de Toulon.

Folio 160 16 canons qui ont été fabriqués en Angleterre sont arrivés.

Folio 163 Au Sieur de St Tropez - Besançon, le 24 mai 1674

Vous avez bien fait de faire remplacer les canons qui avaient été tirés du Royal Louis, pour l'armement du Sceptre et de les mettre en état de défendre l'entrée du port aux ennemis

Folio 210 Au Sieur Puget - le 20 juin 1674

J'apprends par votre lettre du 6 de ce mois, que vous avez été obligé de discontinuer les dessins de tous les bâtiments qui vont à la mer, pour poursuivre un procès que vous avez au Parlement d'Aix.

Je vous envoie ci-joint, la lettre que vous demandez à Mr. le Premier Président. Ne manquez pas de vous en retourner promptement à Toulon et d'achever les dits dessins le plus tôt qu'il vous sera possible, le Roi les voulant avoir incessamment

Folio 317 A Mr. Arnoul - Versailles, le 14 septembre 1674

J'ajoute ce mot à ma dépêche d'hier au soir, pour vous dire que j'ai reçu les dessins de chaque sorte de bâtiments qui naviguent dans la Méditerranée - que vous m'avez envoyé et que je n'ai point encore reçu celui que je vous avais demandé d'un bâtiment propre pour le Roi sur le canal de Versailles. En cas que vous n'eussiez pas encore fait faire ce dessin, ne manquez d'y faire travailler promptement et me l'envoyer.

Fin du Registre B2.28

SERIE B2 - REGISTRE 30 (MARINE)

361 Feuilletts

ORDRES DU ROI CONCERNANT LA MARINE PENDANT L'ANNEE 1675

- Folio 320 Mémoire envoyé par le Sieur Demuin le 24 novembre 1675,
sur l'usage pratiqué à Rochefort pour mesurer les mâts
du Nord et des Pyrénées.
- A l'égard des mâts du Nord, ils n'ont jamais été livrés avec leur écorce non plus que les autres et on les a toujours mesurés à Rochefort avec un compas, à 12 ou 15 Pieds du talon pour les gros, et les petits à 6 ou 10 au-dessous du dit mât; c'est-à-dire au plus faible, en sorte qu'on ne les mesure jamais à l'endroit d'un noeud, et le petit bout doit avoir les $\frac{3}{4}$ du gros bout, mais il est reçu quand il a les $\frac{2}{3}$ - la palme est la même chose que le pouce.
- Folio 336 Lettre du Roi au Sieur Arnoul - xm décembre 1675
- Accord pour transformer le vaisseau le Ferme en ponton.

Fin du Registre B2.30

SERIE B2 - 31e REGISTRE (MARINE)

455 Feuilletts

DEPECHES DE LA MARINE DE MONSEIGNEUR PENDANT L'ANNEE 1675

Folio 227 Au Sieur de Vauvré - le 03 juillet 1675

..... Vous pouvez faire travailler au soufflage du vaisseau le Croissant, aussitôt qu'il sera entré dans le bassin

Folio 250 Aux Intendants et Commissaires Généraux de marine - le 14 juillet 1675

..... Vous trouverez dans le dit recueil, un règlement du 10 février 1674 page 262, sur la quantité d'armes, munitions, agrès, appaux et rachanges qui doivent être fournis des magasins pour les vaisseaux de chaque rang, et comme il pourrait y avoir quelque chose à augmenter ou diminuer, il est nécessaire que vous examiniez particulièrement ce règlement et que vous me fassiez un mémoire des changements qu'il y aurait à faire.

Je sais bien que vous trouverez quelques termes et noms différents et qu'une chose qui s'appelle d'une manière à Rochefort est nommée autrement dans les autres arsenaux. Mais pour éviter cette confusion, j'ai observé de les employer toutes sous les noms qui sont en usage à Rochefort, auquel il faut que les autres arsenaux se conforment.

Vous avez parfaitement reçu plusieurs imprimés du modèle d'inventaire d'un magasin général. Examinez aussi s'il n'y aurait rien à y changer ou augmenter pour le perfectionner d'avantage

Folio 413 Au Sieur Lombard à Bayonne - St Germain, le 29 novembre 1675

J'ai vu le mémoire qui était joint avec votre lettre du 16 de ce mois, concernant le travail qui reste à faire au Fendant; c'est une chose honteuse pour les officiers qui ont eu la conduite de ce vaisseau, de l'avoir laissé sur les ateliers depuis 3 ans qu'il est commencé et de n'avoir pas eu le soin de le mettre en état de sortir pendant l'été dernier, ayant envoyé il y a plus de 8 mois, tous les ordres nécessaires pour de l'argent, les agrès et la levée de l'équipage pour le faire partir, et je dois vous dire que quand le Roi voudra faire faire quelque travail un peu considérable dans sa marine, il ne se servira point de ceux qui ont contribué à entretenir si longtemps ce misérable atelier de Bayonne; examinez avec le dit Sieur Guillon (entrepreneur), ce qui se peut faire pour faire sortir ce vaisseau et tâchez de l'envoyer à Rochefort.

Fin du Registre B2.31.

SERIE B2 - 32e REGISTRE (MARINE)

399 Feuilletts

ORDRES DU ROI EXPEDIES PAR MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE SEIGNEULAY EN L'ANNEE
1676.

Folio 2 Mémoire du Roi au Sieur de Seuil - St Germain en Laye, le
03 janvier 1676

X
..... Sa Majesté ayant examiné les différents règlements
qui ont été faits sur l'artillerie des vaisseaux et le nom-
bre de canons de fonte et de fer qui doit être fourni à ceux
de chaque rang, Elle veut que celui de 1669 soit observé et
Elle fera corriger la table des munitions à fournir aux vais-
seaux en ce qu'elle a de contraire au dit règlement; c'est-
de quoi Elle a voulu avertir le dit Sieur de Seuil à l'avance,
afin qu'il observe le dit règlement de 1669 dans l'armement
suivant

Folio 92 Lettre du Roi au Sieur Demuin - St Germain, mars 1676

Monsieur Demuin, ayant été informé par le procès-verbal de
la visite faite de mon vaisseau l'Admirable, qu'il ne peut
naviguer et qu'il est impossible de le rétablir parce qu'il
est trop arqué, je vous fais cette lettre pour vous dire que
mon intention est qu'il soit mis en ponton pour servir à
l'armement des vaisseaux de mon arsenal de Rochefort.

Fin du Registre B2.32.

SERIE B2 - REGISTRE 33 (MARINE)

488 Feuilletts

REGISTRE DES DEPECES DE LA MARINE DE L'ANNEE 1676

Folio 193 Au Sieur Arnoul - Sceaux le 27 mai 1676

Il me semble avoir vu dans les dépêches du Sieur de Vauvré, qu'il a envoyées en Provence un maître cordier pour établir dans les arsenaux de Toulon et de Marseille, la méthode de goudronner les cordages et câbles dont l'on s'est jusqu'à présent servis au Hâvre : c'est-à-dire goudronner en fil de caret et non en cordages et câbles façonnés. Et d'autant que la manière de goudronner les câbles est établie dans le volume que je vous ai envoyé au 2e ou 3e article du titre 6, folio 117, 118 et 119, je vous avoue avoir peine à croire que sans mon ordre ni celui de mon fils, vous ayez entrepris de faire un changement de cette nature et en une matière aussi délicate que celle des câbles, desquels dépend la sûreté entière des vaisseaux du Roi, d'autant que pour établir cette méthode dans les règlements de marine, je crois y avoir employé plus de 4 années à l'examiner et prendre l'avis de tous les habiles yeux de l'Europe en fait de navigation et m'être soigneusement informé de tout ce qui s'observe dans tous les pays où l'on se mêle de navigation

Folio 472 A Mr. de Marle - St Germain, le 11 décembre 1676

Monsieur, le Sieur de Seuil, Intendant de la Marine à Brest, m'écrit qu'il a fait examiner par les officiers de ce port, la qualité de la matière dont vous lui avez envoyé quelques barils ressemblant au bray gras qui se trouve en quelques unes des fontaines d'Auvergne et qu'ils ont estimé qu'elle pouvait servir sur les hauts des vaisseaux aussi utilement que le bray du Nord; je vous prie de prendre la peine de vous informer soigneusement s'il se rencontrerait beaucoup de cette matière dans la dite province et de faire examiner à combien monterait la dépense du quintal rendu à Nantes, afin de m'envoyer ensuite l'éclaircissement que vous aurez tiré sur ce sujet.

Fin du Registre B2.33

B² 34 Auguste

SERIE B2 - 36e REGISTRE (MARINE)

476 Feuilletts.

REGISTRE DES DEPECES DE MONSIEUR LE MARQUIS, CONCERNANT
LA MARINE POUR L'ANNEE 1677

- Folio 4 A Mr. Gabaret - St Germain, le 1er janvier 1677
Monsieur le Roi, considérant comme une des plus importante affaire qu'il y ait à présent dans la marine, l'armement et l'équipement du vaisseau le Royal Louis, qu'Elle destine pour servir à la tête de son armée pendant l'année prochaine, Sa Majesté a fait choix de vous, comme l'un des plus capables officiers qui soient dans la marine, pour avoir soin de l'armement du dit vaisseau
- Folio 66 Ordinaire du 2 mars 1677 au Sieur de Mauchère
J'écris au Sieur Demuyn de faire examiner par le Conseil de construction, la proposition que les officiers du port de Rochefort ont fait de faire donner un soufflage de 3 pouces au vaisseau le Faucon et de faire exécuter ce qui aura été résolu sur ce sujet
- Folio 116 A Mr. Duquesne - A Dunkerque, le 26 avril 1677
..... Le Sieur de Seuil a fait savoir que maître Hubac est en peine de régler la distance qu'il doit y avoir entre les sabbords d'un vaisseau de 76 pièces qu'il bâti, vu que par le règlement du 13 septembre 1673, il ne doit y avoir que 6½ Pieds de distance entre les sabbords comme aux moindres vaisseaux et comme il se trouve qu'ils sont trop proches les uns des autres et qu'il propose de les placer à 7½ Pieds de distance, Sa Majesté est bien aise d'avoir votre avis sur ce sujet auparavant que de lui faire savoir ses intentions; prenez la peine de m'envoyer un mémoire, afin que j'en puisse rendre compte.
- Folio 135 Au Sieur Mauchère - Condé, le 17 mai 1677
J'ai vu le résultat du Conseil de construction des vaisseaux le Rubis et le Lion, que le Sieur Demuyn m'a envoyé, et comme les officiers de port ont été un peu trop vite à condamner ces deux vaisseaux, je lui ai fait savoir les intentions du Roi sur ce point.
- Folio 191 A Mr. Arnoul - Versailles, le 2 juillet 1677
..... Le nommé Jean Boucher, sculpteur demeurant à Toulon, m'a présenté un placet, pour demander la place de feu Pierre Taureau, sculpteur de l'arsenal, prétendant qu'il a été employé depuis 9 ans à la sculpture des vaisseaux du Roi, et comme il est nécessaire que je sache s'il est capable de remplir la place du dit Taureau, et s'il est habile dans sa profession

- Folio 193 Au Sieur de Vauvré - Versailles, le 2 juillet 1677
Le Sieur Arnoul m'ayant écrit que l'une des principales causes de la consommation extraordinaire des câbles qui se fait sur les vaisseaux de l'armée navale provient de ce que les capitaines n'ont pas le soin de les bien faire fourrer à l'endroit des écubiers et que pour des prétextes légers, ils coupent leurs câbles ou les laissent filer par le bout, ce qui provient souvent de la négligence qu'ils ont de relever leurs ancres dans des temps où ils le pourraient faire aisément
- Folio 256 Au Sieur de la Cornière - Versailles, le 13 août 1677
..... vous avez bien fait de couvrir toutes les vergues et mâts de hune et rechange de toile goudronnée, pour les préserver de la pourriture.
- Folio 257 Au Sieur de Vauvré - Versailles, le 13 août 1677
J'ai été bien aise d'apprendre par votre lettre du 11 du mois passé, que tout le convoi était arrivé à Messines, le 11 juin, sans qu'il se soit perdu aucun bâtiment et que le Royal Louis se trouve aussi bon que vous me l'écrivez. Je ne doute point que vous n'ayez remédié aux baux qui se sont rompus sur ce vaisseau pendant le trajet.
Le Roi a ordonné de le faire repasser à Toulon, dans le mois d'octobre avec le Magnanime, mais il faut vous appliquer à les mettre en état de faire le voyage sans danger

ORDRES DU ROI CONCERNANT LA MARINE PENDANT L'ANNEE 1678

- Folio 48 Aujourd'hui, le 12 février 1678, le Roi étant à Sézanne en Brie
Voulant commettre des charpentiers capables de bâtir les vais-
seaux que Sa Majesté fera construire dans les ports et arsenaux
de marine, et sachant que le nommé **Honoré Malet** a toute l'expé-
rience nécessaire pour s'en bien acquitter, Sa Majesté l'a rete-
nu et ordonné, retient et ordonne pour charpentier de ses vais-
seaux dans l'arsenal de marine de Rochefort, pour jouir par lui
de la dite charge aux gages et appointements qui lui sont ordon-
nés par ses états, mande et ordonne Sa Majesté au Sieur Demuyn,
Intendant de la marine au dit port de Rochefort et tous les of-
ficiers de marine qu'il appartiendra de faire reconnaître le dit
Malet en la dite qualité de maître charpentier au dit port, et de
le faire obéir et entendre de tous ceux et ainsi qu'il appartiен-
dra et choses concernant la dite charge et pour témoigner de sa
volonté.....
- Folio 51 Le Superbe a démâté
- Folio 60 Au Sieur de Seuil - 24 février 1678
..... Sa Majesté veut qu'elle fasse examiner par le Conseil
de construction le devis que Mr. Hubac doit lui donner de 2
flûtes qu'elle a résolu de faire construire
- Folio 231 Lettre du Roi au Sieur Demuyn - St Germain-en-Laye 4 juillet 1678
Mr. Demuyn ayant été informé que mon vaisseau Le Fort ne peut
plus servir en mer, je vous fais cette lettre pour vous dire que
mon intention est que vous donniez promptement les ordres néces-
saires pour le faire entrer dans la forme qui est dans mon arse-
nal de Rochefort, pour le mettre en état de servir de ponton à
carèner
- Folio 263 Lettre du Roi au Sieur de Seuil - St Germain-en-Laye, 21 juillet 1678
Changement de nom : le Soleil d'Afrique, du 5ème Rang devient
Le Lion.

Lettre du Roi au Sieur Arnoul
L'Ecueil devient le Fort.
- Folio 264 Lettre du Roi au Sieur Desclouzeau - St Germain-en-Laye, 22.6.1678
Le Marin devient L'Ecueil.
- Folio 280 Lettre du Roi au Sieur Arnoul - St Germain-en-Laye, le 4 août 1678
..... Sa Majesté a reçu les dessins qu'il a envoyés de tou-
tes les parties d'un et elle les a trouvé fort bien faits, mais
il doit se souvenir qu'il y a longtemps qu'il a dû faire travail-
ler à un recueil des cartes et des plans maritimes de la mer
Méditerranée

B² 38/2 - 38/4

Folio 10. Au Sieur de Seuil St Germain le 11 janvier 1681

35

Seuil
Sa Majesté a vu l'échot du Radoub à faire aux vaisseaux qui
ont été portés suivant le vint qui en a été fait en sa présence par les
officiers de port, et vu ce qu'il a remarqué que les pesanteurs des cuisines
font tomber les ports dans les endroits où elles ont placés. Sa Majesté veut
qu'il fasse examiner par le Conseil de Construction. Rien ne pouvant pas les
mettre au milieu du vaisseau, ainsi qu'il se pratique en Angleterre,
en fortifiant cet endroit par des courbes, pour empêcher le dommage
que les cuisines ont causé jusqu'à présent. ---

Folio 15 Au Sieur de Vauri St Germain le 13 janvier 1681.

--- Elle ne sait ce que c'est que les dessins de sculpture
auquel il dit que le nommé Puget se travaille, et il doit
rendre compte à Sa Majesté ce que sont devenues des figures de mortels
que le dit Sieur Puget avait commencés et qu'il ne peut achever. ---

Folio 20 Au Sieur de Vauri St Germain le 9 mars 1681.

--- Il a été trouvé dans les observations que Sa Majesté a fait faire dans
tous les ports pour découvrir la cause de la pourriture des mâts qui se
gâtent habituellement à l'endroit des étambrais ou par leur
frottement contre le bois du vaisseau ou par que le vin que l'on met
en cet endroit pour serrer les dits mâts met à rotir le bois
échauffé qui communique leur pourriture au corps du dit mât et
pour éviter le divorce à l'avenir il a été proposé de leur armer d'une
plaque de cuivre ou de fer en cet endroit, ou quoi Sa Majesté
veut que le dit ~~conseil~~ Sieur de Vauri assemble le Conseil de Construction
pour lui proposer cet usage et moyen ou autre. ---

Folio 109. Au Sieur de Seuil St Germain le 15 mars 1681.

Sa Majesté attend avec impatience le charpentier Ribac
pour avoir le avis de son pui sur la proportion ~~elle veut qu'il fasse~~
des vaisseaux de chaque rang et comme Elle veut bien avoir de
voir un modèle fait suivant ses proportions, Elle veut qu'il fasse
achever promptement celui qu'il a fait commencer à Port. ---

Folio 116. Au Sieur Deuvin St Germain le 17 mars 1681.

..... Puisque le nouveau cabestan qui a été proposé par le Sieur
de la Motte d'Ayran, a été éprouvé en présence du Sieur Comte d'Estrie
et trouvé d'un bon usage, il ne doit pas manquer de faire examiner
le Conseil de Constr. et de faire faire une description exacte, et un
plan, et élévation du dit nouveau cabestan pour le faire examiner dans
les autres ports du Royaume. ---

Folio 121. Au Sieur Arnone St Germain le 13 mars 1681

..... Sa Majesté veut qu'il fasse à l'avenir mettre une
plaque de cuivre dans l'indroit ou l'on met du bois et que
la révolution qu'elle a prise sur ce sujet soit enregistrée dans le
registre des délibérations du Conseil de Construction et scellée
ponctuellement.

Folio 144. Au Sieur de Seint St Germain le 14 avril 1681.

..... Sa Majesté ayant fait partir ce jourd'hui M^e Pélain
Charpentier Napolitain et le nommé Hubac pour se rendre à Paris
auxquels Elle a donné ordre de faire chacun de leur côté des gabarits
en planche d'un vaisseau de 60 canons, Elle veut qu'aussitôt
qu'ils seront arrivés le dit Sieur de Seint tienne la main si
qu'ils y travaillent avec toute la diligence possible et qu'ils leur
fasse disposer un lieu pour cet effet, en sorte que les gabarits
puissent être achevés avant l'arrivée du Sieur Marquis de
Seignelay au dit port de Paris.....

Folio 174. Au Sieur Demuni. St Cloud le 19 avril 1681.

Le Roi a reçu les plans du nouveau cabinet....
Sa Majesté a trouvé que l'usage de cette machine sera
très mauvais presque l'utile qui en sera retirée ne consiste
qu'à lever l'ancres d'un vaisseau....

Folio 209. Au Sieur de Vauré Versailles le 1^{er} juin 1681.

..... Puisque le radoub dont le Pudent a besoin ne peut être
fait si moins de 10^{es} il faudra le remettre à l'année prochaine.
Cependant comme le vaisseau est estimé bon voilier,
Sa Majesté sera bien aise d'avoir le devis exact de sa proportion
et le tracé de son gabarit, afin d'en tirer quelques lumières
pour les constructions des vaisseaux que l'on doit régler.

Folio 246. Au Sieur de Seint Versailles le 16 juin 1681.

Lettre du Roi pour lui dire de faire dépenser le Pudent.

Folio 260 Au Sieur Arnone Versailles le 13 juin 1681.

Lettre du Roi pour lui dire de faire dépenser le Pudent
à l'inconnu.

Folio 265 Au Sieur de Vauré Versailles le 29 juin 1681.

Lettre au reçu avec les lettres du Sieur de Vauré :
..... les proportions et devis du Chêvre Marin, et les devis des
vaisseaux que le Sieur Duquesne a fait faire au Sieur Pélain....

SERIE 132 458 Registre (510 feuillets)
 de Monsieur Colbert
 Registre des dépêches concernant la Marine
 pour l'année 1681.

38 ①

- folio 1 Au Sieur Marquis de Langron Contrôleur à Brest
 Marquis de Renan.
- folio 5 Dugay. Anne prise effet de canon.
- folio 39 Sochet proportion des garnons. proportion de leur une école de canoniers.
- folio 47 Vaurie Hilton. folio 49 De Seuil avaries et pont volant au garde côte.
- u50. ~~48~~ Kaulen Colletan.
- folio 51 Duemont meche au Nord Javelle de France (Mât)
- 53 Bruen Ornaments.
- 93 Deslozeaux Conseil et plaque de cuivre aux mâts.
- 117 Vanki Mélange des mâts, les coins (Conseil).
- 118 " " " " plaque de cuivre.
- 119 " " " " " "
- Reprendre au 170.
- 182 183 Anivoul " " " " le devis du vaisseau qui
 doit être bâti. Marquis de Renan
- 217 méthode de Renan. lettre au Sieur Renan - 227 Tourville. Traité de manoeuvres.
- 228 le Grave
- 256 l'ordre de dépense le Grave.
- 257 les proportions du Grand Navire.
- 289 Tourville proportion au vaisseau le Duc d'Orléans.
- 316 317 Tourville : épreuves des chaloupes de N. Blaise et H. Bre, la construction
 nouvelle.
- 319 Vaisseau le Grand.
- 324 les des vaisseaux du Roi. aux intendants de Marine de Toulon
- 325 idem. Tourville - le lest - étiers de fer aux courtes de faux.
- 332 Renan au le 2 vaisseaux construits au Havre.
- 333 " " " " " "
- 334 " " " " " "
- 335 " " " " " "
- 336 " " " " " "
- 337 " " " " " "
- 338 " " " " " "
- 339 " " " " " "
- 340 " " " " " "
- 341 " " " " " "
- 342 " " " " " "
- 343 " " " " " "
- 344 " " " " " "
- 345 " " " " " "
- 346 " " " " " "
- 347 " " " " " "
- 348 " " " " " "
- 349 " " " " " "
- 350 " " " " " "
- 351 " " " " " "
- 352 " " " " " "
- 353 " " " " " "
- 354 " " " " " "
- 355 " " " " " "
- 356 " " " " " "
- 357 " " " " " "
- 358 " " " " " "
- 359 " " " " " "
- 360 " " " " " "
- 361 " " " " " "
- 362 " " " " " "
- 363 " " " " " "
- 364 " " " " " "
- 365 " " " " " "
- 366 " " " " " "
- 367 " " " " " "
- 368 " " " " " "
- 369 " " " " " "
- 370 " " " " " "
- 371 " " " " " "
- 372 " " " " " "
- 373 " " " " " "
- 374 " " " " " "
- 375 " " " " " "
- 376 " " " " " "
- 377 " " " " " "
- 378 " " " " " "
- 379 " " " " " "
- 380 " " " " " "
- 381 " " " " " "
- 382 " " " " " "
- 383 " " " " " "
- 384 " " " " " "
- 385 " " " " " "
- 386 " " " " " "
- 387 " " " " " "
- 388 " " " " " "
- 389 " " " " " "
- 390 " " " " " "
- 391 " " " " " "
- 392 " " " " " "
- 393 " " " " " "
- 394 " " " " " "
- 395 " " " " " "
- 396 " " " " " "
- 397 " " " " " "
- 398 " " " " " "
- 399 " " " " " "
- 400 " " " " " "

Folio 1 Ordinaire du 5 janvier 1681. à M^r le Marquis de Langue.

Monsieur,

J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez ~~envoyé~~ écrit le 29 du mois passé, le plan que vous avez fait de l'Anvis.
Continuez toujours de vous appliquer aux constructions qui se font à Brest; et comme le Roi se propose d'en faire dans peu le ~~siège~~
Rienant en ce port pour mettre en pratique l'instrument dont il se sert pour mesurer la coupe de l'Anvis d'un vaisseau, il occa-
sionne que vous voyez sur les lieux: -----

Folio 5. à M^r du Gay - St. Germain le 5 janvier 1681.

Vous trouverez ci joint la copie d'un mémoire des loix
d'ornes que le Sieur de Vauvray demande pour faire de
prompt et effet de l'Anvis.

Folio 39 proposition d'établir une école de canonniers - 29 janvier 1681.

Folio 44. Au Sieur de Vauvray - St. Germain le 4 février 1681.

Faites moi savoir Combien Ruyet voudrait pour achever la
Statue de Titon et les bas reliefs qu'il a commencés.

Folio 49. Au Sieur de Senie - St. Germain le 5 février 1681.

Le vaisseau le Brave et le Frigate la Maligne, nommés dans
la liste des ~~gardiens~~ de l'escadre gardes-côtes qui ont été et
n'étant pas tout à fait propres à la navigation qu'elle doit faire, le
Roi a résolu de faire armer le Prince et l'Éclair en leur place:

Le Roi veut aussi que toute cette escadre ait des avions pour
servir en temps de calme, un cable d'augmentation au delà du
nombre employé dans le règlement et qu'il soit fait un pont volant
aux filgates avec une simple ligne pour mettre leurs équipages à l'Anvis.

Folio 50. Au Sieur Maichere - St. Germain le 8 février 1681.

Ne manquez pas d'exécuter les ordres qui ont été
donnés pour épurer la nouvelle manière du labour proposé
par le Sieur de la Motte d'Ayran -----

folio 51. Au Sieur Dumont St Germain le 8 février 1681. (3).

--- J'ai vu et examiné le poëls verbal que vous avez fait de la visite des mêts qui sont à Rochefort; jusques présent on est convenu que c'estoit une manière avantageuse et utile que de se servir pour le mêt du bois du Nord et du bois de France pour les jumelles; et comme vous détruisez cet usage par l'un des articles du dit poëls verbal, examinay encore si l'expédient n'appas quelque chose de nouveau sur ce sujet et faites moi savoir à que vous en savez.---

folio 53 A M^r Le Brun. St Germain le 8 février 1681.

Il y a quelque temps que je vous ai envoyé les querens de la pèche d'un vaisseau que le Roi fait bâtir au Havre de Grâce, afin que vous fissions le poëls de m'envoyer une dessein des ornements qui sont à y faire. Et comme je n'ay point reçu de vos nouvelles sur ce sujet et que l'on attend après ce dessein pour achever le vaisseau, je vous prie de m'envoyer promptement le dessein et de me faire tout à vous.---

folio 93 Au Sieur Desbougues St Germain le 9 mars 1681.

--- Il a été trouvé dans les observations que sa Majesté a fait faire dans tous les ports pour découvrir le cause de la pourriture des mêts, qu'ils se gâtent ordinairement à l'endroit des écaillures ou par leur frottant contre les bois du vaisseau, ou parce que les coins que l'on met en cet endroit pour serrer les dits mêts sont d'ordinaire de bois échauffés qui communiquent leur pourriture au corps des dits mêts et pour éviter ce désordre à l'avenir, il a été proposé de les armer d'une plaque de cuivre ou de fer en cet endroit, sur quoi sa Majesté veut que vous fassiez assembler le conseil de construction pour lui proposer cet usage.---

folio 117 Au Sieur de Launay St Germain le 11 mars 1681.

--- Vous trouverez ci joint un extrait de la lettre que le Sieur Dumont Commissaire Général de la Marine m'a écrit pour empêcher le mélange des mêts du Nord avec ceux de France, dans la matière des vaisseaux du Roy et les avis du Conseil de construction tenu à Rochefort sur le même sujet, et comme il importe extrêmement au service de sa Majesté d'en être informé de ce qui se pratique sur ce sujet, ne manquez pas de faire assembler le conseil de construction pour examiner avec lui les raisons pour et contre ce mélange de mêts et de m'envoyer le résultat du dit conseil de construction sur ce point.

La Majesté veut que vous fassiez mettre à l'avenir une plaque de cuivre dans l'endroit où l'on met des coins et que la résolution qu'elle a prise sur ce sujet soit enregistrée dans le registre de délibération du Conseil de construction et exécutée ponctuellement.

folio 123 Au Sieur Arnaud. Versailles le 26 mai 1681.

--- Il est très nécessaire qu'au paravant de faire bâtir le vaisseau qui doit être construit cette année, vous m'envoyez le dessein avec le tracé de ses gabarits. Surtout tenez la main à ce que le maître Charpentier n'aye de la machine (de l'ordonnance?) qui a été nouvellement

Folio 227. Lettre au Sr de Renau Versailles le 16 juin 1681.

Pour réponse à votre lettre du 6 de ce mois, je suis bien aise que le Charpentier du Hâire ait appris la nouvelle méthode de construire les vaisseaux avant de partir de Brest, et que vous vous disposiez à montrer cette méthode à M. Hubac et à son fils, mais le principal chose, à laquelle vous devez vous occuper est à travailler toujours à perfectionner ce qui regarde la construction des vaisseaux, et il ne faut pas que vous vous persuadiiez que vous n'ayez encore arrivé au point de cette perfection, n'ayant su par vous que ce n'est pas à vous à déterminer leurs proportions mais à suivre avec votre machine, celles qui sont déterminées par les Maîtres charpentiers.

La proposition que vous faites d'aller au Hâire est bonne mais il faut avant cela que vous voyez présent à la construction de la Cheloupe que le Roi a ordonné être bâtie à Brest pour épreuve, après quoi vous pourrez sans difficulté vous rendre au dit port du Hâire.

Folio 227. Lettre à M. le Chevalier de Tourville. Versailles le 16 juin 1681.

Honorable pour réponse à votre lettre du 6^e de ce mois, j'attends avec impatience le mémoire que vous avez fait sur l'examen de la manoeuvre, et j'espère que vous me l'enverrez d'autant plus tôt qu'il m'a paru par votre lettre que vous l'avez entièrement achevé.

Cependant vous avez bien fait d'assembler tous les officiers pour avoir leurs avis sur tout ce qui y est contenu, et comme est même qu'il est examiné par le Roi et par lui dans tous les ports, je ne doute pas que vous ne l'ayez fait avec toute l'exactitude possible. —

Folio 228. Au Sr de Herpin - Versailles le 16 juin 1681.

L'accident qui est arrivé au vaisseau le Brave est bien fâcheux, et comme le vaisseau a été jugé hors d'état de servir dans la dernière visite qui en a été faite par les officiers de marine qui sont à Brest, le Roi, a envoyé les ordres nécessaires au Sr de ~~de~~ Seul pour le faire dépecer.

Folio 229. A M. le Chevalier de Tourville. Versailles le 18 juin 1681.

Le Cheval Marin étant un de nos meilleurs ~~vaisseaux~~ vaisseaux qui aient été bâtis à Toulon et des plus estimés tant pour la navigation que pour être ligés à la voile, le Roi a demandé les proportions que vous trouvez ci-joint. Examinez avec les Maîtres Charpentiers de Brest, ce que l'on pourrait prendre de ce vaisseau et faire avec votre avis sur ces proportions. —

Folio 230. Au Chevalier de Tourville Toulon le 22 août 1681.

Monsieur. Vous trouverez ci-joint le plan, et le mémoire des proportions du vaisseau le Prudent, qui a été construit par Colbert. Je vous prie de l'examiner avec soin et de voir si vous pourriez en tirer quelque connaissance pour les nouvelles constructions. —

Folio 317. à M. le Chevalier de Tourville. Seignelay le 2 sept. 1681. 5

~~Amour, j'ai été bien aise d'apprendre par votre lettre des nouvelles de vous~~

Vous avez bien fait de faire éprouver les chaloupes de St. Blaise et d'Hubac et je ne doute pas que ces épreuves ne donnent de nouvelles lumières sur ce qui regarde les constructions. mais vous devez bien prendre garde de ne vous point laisser aller à la prévention que vous avez sur le sujet du dit Blaise.

Je ne fais approuver la proposition que vous faites de faire construire une nouvelle Chaloupe et sa Majesté estime qu'il est impossible de raisonner juste pour la construction d'un vaisseau, ou d'éprouver qu'en la faite sur une Chaloupe - - -

Folio 318. à M. de Mandre - à Seignelay le 2 septembre 1681.

Je suis bien aise que le 3^e port du vaisseau le "Grand" soit achevé de pour et que les travaux au cadout de l'un qui se font soient bien.

Folio 320. Aux Intendants de la Marine. Fontainebleau le 7 septembre 1681.

Faites moi savoir s'il est nécessaire que le let que l'on met dans les vaisseaux du Roi soit lavé et s'il est à craindre que les saiges ne se fourissent si l'on n'est de cette précaution car en ce cas, il me paraît important que vous teniez la main à ce que celui qui me mis sur les vaisseaux de sa Majesté soit bien lavé et nettoyé avant que d'être embarqué.

Folio 325. à M. le Chevalier de Tourville Fontainebleau le 7 septembre 1681.

L'égard du let de Sel, le Roy a donné les ordres nécessaires pour l'envoyer à Brest et sa Majesté prie d'examiner s'il importe au bien de son service que tous les vaisseaux de ce port se soient chargés jusqu'à la ligne de l'eau, ainsi que vous l'estimez à propos. Je suis surpris que le vaisseau qui a été mis à l'eau en dernier lieu à Brest n'ait pas une lourde enduiture avec les autres, j'en ai au dit Sieur Begon pour savoir quelle ont les raisons d'Hubac sur ce sujet, et pour ce qui est des étanches de fer, je les crois bien nécessaires que les Indes j'en ai au Sieur Begon de me faire savoir pourquoi le dit Hubac n'a pas exécuté l'ordre qui lui avait été donné de mettre du bitume sur les membrures du dit vaisseau puisque cela se fait que dans tous les ports sans difficulté.

Folio 329. Au Sieur Demau Fontainebleau le 22 septembre 1681.

J'ai appris par votre lettre du 13 de ce mois que vous avez trouvé à votre arrivée au Havre les plans des 2 vaisseaux que le Roi a ordonné de construire et s'il est possible et une fois de plus. Appliquez vous toujours à tout ce qui regarde les constructions. Vous avez bien fait de m'enver tous ce qui se ven à tracer les vaisseaux pour en retracer d'autres prêts dans le port. Ne manquez pas de faire venir au Maître charpentier du Havre les modèles que vous avez fait avec celui de Brest; et pendant le séjour que vous ferez en ce port, travaillez avec moi à lui donner les connaissances que vous estimerez utiles pour le service du Roi.

Folio 484 Au Sieur de Senis St Germain le 25 décembre 1691.

(6)

Le Roi ayant ordonné que le petit vaisseau que M^r le Chevalier de Tournelle s'est fait bâtir au port de Brest servit à la suite de l'escadre qu'il doit commander dans la Méditerranée, il est nécessaire que nous le fassions fuir et après de le maintenir qu'il est coulé avec Blaise. —

Fin du Registre B2- 45.

Registre de 588 feuillets.

Registre B2-46 Ordes du Roi
pour l'année 1682.

(7)

* Folio 111 échouement du victorieux (au Seigneur Deunin).

192. De Senil Cousin de construction - Sculptures du Soleil Royal
Plaques de plomb pour revêtir le quill

269 De Senil - d'avis de Hubert - l'opinion de Napoléon - usage des pompes
Anglais.

277 278 Deunin radoub du victorieux - orgueilleux Super

328 Deunin radoub. Sur la faible d'avis de ~~les~~ deunin radoub de Rochefort

348 De Senil - Blain et la fégole -

400 De Senil construction du vainqueur - bois de paille -

512 De Senil

Folio 111. Au Sieur Denuin. St Germain le 2 mars 1682

Se Majesté est surprise de la proposition qu'il faut d'échouer le vaisseau le Victorieux, l'Argueilleux et le Superbe et c'est une ignorance qui n'est pas excusable ni au Capitaine de port, ni à lui vu que d'échouer des vaisseaux aussi grand que ceux là, ce serait les perdre entièrement étant impossible que les membres du fond puissent résister à la pesanteur des hauts et il est d'une expérience certaine et incontestable que la petite frégate de 30 pièces qui ont été échoués ont tellement souffert que cela a diminué plus de 15 années de leur durée et cette proposition extraordinaire ne donne pas bonne opinion de la capacité du dit Capitaine de port.

Elle a été aussi fort surprise d'apprendre que ces vaisseaux se soient trouvés aussi gâtés qu'ils le sont, étant impossible qu'il ait pu les préserver ni par les conserver, qu'ils ont été conservés avec soin, il faut que les bois dont on les a fait se soient trouvés de très mauvaise qualité. Ainsi il est très important qu'il puisse garder de plus près qu'il n'a fait, aux bois dont on se servira étant extraordinaire qu'un vaisseau comme le Victorieux qui n'a point encore sorti en mer se trouve hors d'état de naviger, et sur ce que le dit Capitaine de port écrit que les 3 vaisseaux ne peuvent être radoubés à Rochefort, Elle a été fort étonnée, qu'il ait avancé une chose comme cela, vu que quand il y a quelque radoub à faire à Paris, les Officiers ont toujours demandé que les vaisseaux fussent envoyés à Rochefort, ce lieu étant plus propre pour ces travaux qu'aucun autre où ils pourraient être faits.

Il doit donc prendre ses mesures pour faire radouber promptement ces vaisseaux, et les mettre en état de servir au 1er ordre que sa Majesté ordonne.

Folio 192. Au Sieur de Seris St Germain le 13 Mars 1682.

Se Majesté a vu l'avis du Conseil de Construction en date du 1^{er} de ce mois sur ce qui regarde le vaisseau l'Écaille et le Soleil Royal et sur la conservation des quilles et étraves.

À l'égard du 1^{er} point, Se Majesté est persuadée qu'un vaisseau de la grandeur de l'Écaille ne peut jamais être trop léger puisqu'il ne peut être employé qu'à faire la guerre avec corsaire, et ainsi il paraît que le bois du Charpentier de Dunkerque allant à le rendre beaucoup plus fin de voûte devrait être mieux s'embarquant d'ailleurs que cela ne l'empêcherait pas de naviger avec sûreté.

Se Majesté approuve ce qui est proposé pour lever les pièces payées de la Sculpture du Soleil Royal, mais elle ne veut pas que l'on fasse les 6.376 livres de dépenses nécessaires pour le rétablir dans l'état auquel elle étoit en 1^{re} ligne, mais bien de 3.000 livres qu'il marque être nécessaires pour le mettre en état de ne pas charger excessivement

Pour ce qui est des plaques de plomb dont on avoit proposé de couvrir les quilles, étraves et étambots des vaisseaux, Se Majesté approuve l'avis du Conseil et elle veut qu'il fasse mettre les dites plaques aux étambots seulement.

folio 262. Lettre au Sieur de Seuil - Versailles le 26 mai 1682. (9)

Le desir de Lancelot Hubac doit obliger de bien prendre garde que son fils soit capable de conduire la construction du vaisseau commencé, et qu'après le dit Sieur de Seuil ait mauvais opinion du charpentier napolitain, il ne faut pas laisser de le faire travailler de concert avec Etienne Hubac & la construction du dit vaisseau, Sa Majesté voulant qu'il le fasse de concert avec elle. Elle s'estime qu'après l'éclaircissement ample et raisonné qui lui a été envoyé sur l'usage des pompes anglaises il trouve encore beaucoup de la difficulté de son service. Cependant comme Elle est persuadée de l'utilité des dites pompes Elle pourra envoyer un des dits Anglais à Paris pour surmonter toutes les difficultés qui ont été faites sur le sujet.

folio 277. Lettre au Sieur de Seuil Versailles le 14 juin 1682.

Sa Majesté a vu le prix réel que les officiers de port ont fait au radoub & faire aux vaisseaux de Victorieux, l'orgueilleux & le Superbe, et Elle a été surprise qu'ils fussent monter le radoub du Victorieux à 52.000 livres, ne pouvant comprendre qu'un vaisseau qui n'a jamais sorti en mer et qui a toujours été dans le port ait besoin d'un travail aussi considérable, et comme ils font monter le radoub des autres vaisseaux à 47 ou 48.000 livres chacun, il faut nécessairement qu'ils se soient trompés, cette dépense étant extraordinaire.

folio 328. Lettre au Sieur de Seuil Versailles le 6 juillet 1682.

Sa Majesté apprend qu'il faut mettre sur les chantiers le vaisseau de soixante pièces, qu'il a en ordre de faire construire cette année, et il doit observer que le vaisseau pour laquelle les vaisseaux qui ont été bâtis à Rochefort ne se sont pas trouvés si bons et n'ont pas tant duré que les autres, & qu'ils ont duré toujours beaucoup plus longtemps. Sur les chantiers, et comme il est d'une expérience certaine que 3 mois de temps suffisent pour un vaisseau sur les chantiers lorsque tous les membres ne sont pas couverts que le vaisseau de service à la mer, il doit prendre les mesures telles que le vaisseau puisse être fait en 3 mois de temps au plus tard et pour cela, il ne faut pas qu'il le commence qu'il n'ait tous les bois nécessaires pour cette construction.

folio 348 Lettre au Sieur de Seuil Versailles le 21 Juillet 1682.

Sa Majesté a été bien qu'elle apprend que le charpentier napolitain ait mis sur les chantiers la frigate de soixante pièces qu'il a en ordre de construire, il doit tenir la main à ce qu'elle soit promptement achevée. Et comme cet échouillon doit servir à faire connaître la capacité de ce charpentier, il doit faire paroir son avis et celui des autres charpentiers du port à mesure que cette frigate avancera.

folio 400 Lettre au Duc de Seint - Versailles le 4 septembre 1682. 10

... Le Roy a approuvé la proposition qu'il fait de donner aux
Iles de l'Amérique, les vaisseaux qui sont les moins bons de voile et les
plus maltrains, et il ne doit pas manquer d'envoyer un mémoire de ceux
qu'il juge les plus convenables pour ce voyage afin de les préparer de
bonne heure. Cependant le Roy a écrit aux Seurs Patoulet et
Bégon de faire venir dans les Iles de l'Amérique des papiers et
autres ~~et~~ articles dont l'on fait ordinairement des bordages pour
doubler les vaisseaux, et leur faire embarquer sur ceux qui ont commandé
par le Sieur Goussier, puis qu'ils ne sont pas sujet à la pique des vents.

Fini du Registre B2 46.

Registe B.E. 47. Registre de 517 feuillets

Registre des dépêches concernant le Marin
Année 1687.

folio 26. au chevron Ricourt. œuvre de l'et botimeu faite par l'ordonne
34 de Seuil Corde de machine à marte, équerre de la pégère de
Blaise les nouvelles pompes.
36 Desclouzeaux : accident de la Biognoine.
40. Roux Radeau
40 Begon pompes de nouvelle folieque
42 Renaud voyage en mer.
42 Desclouzeaux M. comme les autres.
56 Cordier folieque des cordons.

64 Desclouzeaux l'épave du moulinet. méthode de Roux.

1171 Roux. l'ordonne
1118 Colombe l'ordonne
119 Voye l'ordonne
136 Roux l'ordonne des vaisseaux de l'ordie fort.
139 Jumas de l'ordie l'ordonne sur le affet de moulin
145 De Seuil sur les 40 cordons de savon.
149 Begon " " " "

167 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

187. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

184 Roux. l'ordonne de l'ordie fort.

186. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

197. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

199. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

208 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

209 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

210 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

253. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

302. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

304 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

318 Roux l'ordonne de l'ordie fort.

324 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

342. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

365 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

369 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

372. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

374. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

380 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

381. l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

447 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

473 l'ordonne l'ordonne de l'ordie fort.

475 Le Danois - le navire.

(12)

476. Desdouceau le port volant.

481. P'Empereur visite des vaisseaux à Gué -

503 Brillel. pourvue de vaisseaux

folio 64. B. lettre au Sieur Desdouceau - St Germain le 16 février 1682.

----- Je suis bien aise que le Sieur Renaud ait achevé de conformer sa méthode aux mémoires et aux propositions du Charpentier du port et qu'il n'y ait rien à désirer de plus que ce qui s'est vu dans le modèle que le dit Sieur Renaud a fait.

folio 169. lettre aux Intendants St Germain le 18 avril 1682.

Comme j'ai pu être informé de quelle manière les maîtres de Mathématique étoient dans les ports, exercent les officiers de marine et de quelle sorte ils rangent leurs leçons pour les officiers qui sont le plus avancés et ceux qui le sont le moins, ne manquez pas de m'envoyer un mémoire instructif de l'ordre que les maîtres de Mathématique tiennent dans leur leçon et de la manière dont leur temps est partagé entre les officiers avancés et les nouveaux et observez de marquer dans ce mémoire la manière dont ils traitent chaque partie de ce qu'ils apprennent, le temps qu'ils emploient à leurs leçons et comment elles sont partagées.

Donnez moi aussi le même éclaircissement sur ce qui regarde les leçons qui sont données par le maître charpentier pour l'édification des constructions et par le maître ~~canonnier~~ canonnier pour l'exercice du Canon et comme les exercices sont très importants pour l'instruction des officiers, le Roi m'a bien aise d'être informé par vous même si connoissant ce qui vous a été recommandé plusieurs fois, vous vous trouvez de temps en temps à ces leçons étant nécessaire que vous teniez la main à ce qui en sera l'intention de ne l'ajuster point partiellement sur ce.

folio 384. lettre à M^r Demetz Versailles le 22 août 1682.

J'en ai appris que vous avez fait fonder à Douai des affûts de Canon pour les mortiers, j'en ai bien vu. Je vous prie de m'envoyer un dessin des dits affûts et de me marquer de quel poids ils sont.

folio 447. lettre au Sieur le Danois Fontainebleau le 3 novembre 1682.

Par le rapport qui m'a été fait de la navigation du vaisseau l'Ordre il paroît que c'est un fort mauvais vaisseau et M^r le Marquis de Breuille qui l'a monté m'a écrit la même chose. Ne manquez pas de faire entendre à Salomon que comme les 2 derniers vaisseaux qu'il a fait se sont trouvés fort mauvais, il faut nécessairement qu'il se corrige parce qu'il continue, j'en lui ferais plus biter aucun vaisseau pour le Roi. Vous trouverez ci-joint l'extrait de ce qui m'a été écrit sur le sujet de ce vaisseau afin qu'il puisse se corriger de défauts qui y ont été remarqués.

Folio 473. Au d^{eu}x de Vauvri. Versailles le 28 novembre 1672. 13

--- Je ne doute point que M. le Marquis de Prouilly n'ait
fait à son arrivée à Toulon un rapport des bonnes et mauvaises
qualités du vaisseau l'Inde. Ne manquez pas de m'envoyer
copie et comme le nommé Salier qui le construit prétend qu'il
y faut faire un soufflage et quelques autres réparations, je vous
envoie copie de ma lettre afin que vous sachiez la même et ce que
l'on fera à ce vaisseau, le rendant qu'il est comme de nécessité.

Fini du registre B2 - 47

18 De Seuil des charpentiers qui radoubent les vaisseaux de Kubaë

25 De Seuil ~~Charpentiers à Creux~~

34 De Seuil les pompes anglaises.

64 Arnaud devis du Sieur Duquesne.

93 Brevet de maître charpentier pour Coulant fils à la place de M. Guérouard.

~~3~~ ~~Qualité de vaisseaux etc.~~

129 Arnaud ~~lepeur~~ de la composition pour la protection des bois.

134 Arnaud ~~Construction~~ des vaisseaux

154 Arnaud. ~~Construction~~ du Bourbon et du Contre-torpilleur

218 Arnaud les constructions. le Couageuse.

226 Arnaud peinture des hauts des vaisseaux.

~~234~~ ~~De Seuil~~

~~240~~ ~~De Seuil~~

~~241~~ ~~De Seuil~~

254 255 De Seuil machine à vapeur

~~256~~ ~~De Seuil~~

~~257~~ ~~De Seuil~~

~~258~~ ~~De Seuil~~

~~259~~ ~~De Seuil~~

~~260~~ ~~De Seuil~~

~~261~~ ~~De Seuil~~

~~262~~ ~~De Seuil~~

~~263~~ ~~De Seuil~~

~~264~~ ~~De Seuil~~

~~265~~ ~~De Seuil~~

~~266~~ ~~De Seuil~~

~~267~~ ~~De Seuil~~

~~268~~ ~~De Seuil~~

~~269~~ ~~De Seuil~~

~~270~~ ~~De Seuil~~

~~271~~ ~~De Seuil~~

~~272~~ ~~De Seuil~~

~~273~~ ~~De Seuil~~

~~274~~ ~~De Seuil~~

~~275~~ ~~De Seuil~~

~~276~~ ~~De Seuil~~

~~277~~ ~~De Seuil~~

~~278~~ ~~De Seuil~~

~~279~~ ~~De Seuil~~

~~280~~ ~~De Seuil~~

~~281~~ ~~De Seuil~~

~~282~~ ~~De Seuil~~

~~283~~ ~~De Seuil~~

~~284~~ ~~De Seuil~~

~~285~~ ~~De Seuil~~

~~286~~ ~~De Seuil~~

~~287~~ ~~De Seuil~~

~~288~~ ~~De Seuil~~

~~289~~ ~~De Seuil~~

~~290~~ ~~De Seuil~~

~~291~~ ~~De Seuil~~

~~292~~ ~~De Seuil~~

~~293~~ ~~De Seuil~~

~~294~~ ~~De Seuil~~

~~295~~ ~~De Seuil~~

~~296~~ ~~De Seuil~~

~~297~~ ~~De Seuil~~

~~298~~ ~~De Seuil~~

~~299~~ ~~De Seuil~~

~~300~~ ~~De Seuil~~

~~301~~ ~~De Seuil~~

~~302~~ ~~De Seuil~~

~~303~~ ~~De Seuil~~

~~304~~ ~~De Seuil~~

~~305~~ ~~De Seuil~~

~~306~~ ~~De Seuil~~

~~307~~ ~~De Seuil~~

~~308~~ ~~De Seuil~~

~~309~~ ~~De Seuil~~

~~310~~ ~~De Seuil~~

~~311~~ ~~De Seuil~~

~~312~~ ~~De Seuil~~

~~313~~ ~~De Seuil~~

~~314~~ ~~De Seuil~~

~~315~~ ~~De Seuil~~

~~316~~ ~~De Seuil~~

~~317~~ ~~De Seuil~~

~~318~~ ~~De Seuil~~

~~319~~ ~~De Seuil~~

~~320~~ ~~De Seuil~~

~~321~~ ~~De Seuil~~

~~322~~ ~~De Seuil~~

~~323~~ ~~De Seuil~~

~~324~~ ~~De Seuil~~

~~325~~ ~~De Seuil~~

~~326~~ ~~De Seuil~~

~~327~~ ~~De Seuil~~

~~328~~ ~~De Seuil~~

~~329~~ ~~De Seuil~~

~~330~~ ~~De Seuil~~

~~331~~ ~~De Seuil~~

~~332~~ ~~De Seuil~~

~~333~~ ~~De Seuil~~

~~334~~ ~~De Seuil~~

~~335~~ ~~De Seuil~~

~~336~~ ~~De Seuil~~

~~337~~ ~~De Seuil~~

~~338~~ ~~De Seuil~~

~~339~~ ~~De Seuil~~

~~340~~ ~~De Seuil~~

~~341~~ ~~De Seuil~~

~~342~~ ~~De Seuil~~

~~343~~ ~~De Seuil~~

~~344~~ ~~De Seuil~~

~~345~~ ~~De Seuil~~

~~346~~ ~~De Seuil~~

~~347~~ ~~De Seuil~~

~~348~~ ~~De Seuil~~

~~349~~ ~~De Seuil~~

~~350~~ ~~De Seuil~~

~~351~~ ~~De Seuil~~

~~352~~ ~~De Seuil~~

~~353~~ ~~De Seuil~~

~~354~~ ~~De Seuil~~

~~355~~ ~~De Seuil~~

~~356~~ ~~De Seuil~~

~~357~~ ~~De Seuil~~

~~358~~ ~~De Seuil~~

~~359~~ ~~De Seuil~~

~~360~~ ~~De Seuil~~

~~361~~ ~~De Seuil~~

~~362~~ ~~De Seuil~~

~~363~~ ~~De Seuil~~

~~364~~ ~~De Seuil~~

~~365~~ ~~De Seuil~~

~~366~~ ~~De Seuil~~

~~367~~ ~~De Seuil~~

~~368~~ ~~De Seuil~~

~~369~~ ~~De Seuil~~

~~370~~ ~~De Seuil~~

~~371~~ ~~De Seuil~~

~~372~~ ~~De Seuil~~

~~373~~ ~~De Seuil~~

~~374~~ ~~De Seuil~~

~~375~~ ~~De Seuil~~

~~376~~ ~~De Seuil~~

~~377~~ ~~De Seuil~~

~~378~~ ~~De Seuil~~

~~379~~ ~~De Seuil~~

~~380~~ ~~De Seuil~~

~~381~~ ~~De Seuil~~

~~382~~ ~~De Seuil~~

~~383~~ ~~De Seuil~~

~~384~~ ~~De Seuil~~

~~385~~ ~~De Seuil~~

~~386~~ ~~De Seuil~~

~~387~~ ~~De Seuil~~

~~388~~ ~~De Seuil~~

~~389~~ ~~De Seuil~~

~~390~~ ~~De Seuil~~

~~391~~ ~~De Seuil~~

~~392~~ ~~De Seuil~~

~~393~~ ~~De Seuil~~

~~394~~ ~~De Seuil~~

~~395~~ ~~De Seuil~~

~~396~~ ~~De Seuil~~

~~397~~ ~~De Seuil~~

~~398~~ ~~De Seuil~~

~~399~~ ~~De Seuil~~

~~400~~ ~~De Seuil~~

~~401~~ ~~De Seuil~~

~~402~~ ~~De Seuil~~

~~403~~ ~~De Seuil~~

~~404~~ ~~De Seuil~~

~~405~~ ~~De Seuil~~

~~406~~ ~~De Seuil~~

~~407~~ ~~De Seuil~~

~~408~~ ~~De Seuil~~

~~409~~ ~~De Seuil~~

~~410~~ ~~De Seuil~~

~~411~~ ~~De Seuil~~

~~412~~ ~~De Seuil~~

~~413~~ ~~De Seuil~~

~~414~~ ~~De Seuil~~

~~415~~ ~~De Seuil~~

~~416~~ ~~De Seuil~~

~~417~~ ~~De Seuil~~

~~418~~ ~~De Seuil~~

~~419~~ ~~De Seuil~~

~~420~~ ~~De Seuil~~

~~421~~ ~~De Seuil~~

~~422~~ ~~De Seuil~~

~~423~~ ~~De Seuil~~

~~424~~ ~~De Seuil~~

~~425~~ ~~De Seuil~~

~~426~~ ~~De Seuil~~

~~427~~ ~~De Seuil~~

~~428~~ ~~De Seuil~~

~~429~~ ~~De Seuil~~

~~430~~ ~~De Seuil~~

~~431~~ ~~De Seuil~~

~~432~~ ~~De Seuil~~

~~433~~ ~~De Seuil~~

~~434~~ ~~De Seuil~~

~~435~~ ~~De Seuil~~

~~436~~ ~~De Seuil~~

~~437~~ ~~De Seuil~~

~~438~~ ~~De Seuil~~

~~439~~ ~~De Seuil~~

~~440~~ ~~De Seuil~~

~~441~~ ~~De Seuil~~

~~442~~ ~~De Seuil~~

~~443~~ ~~De Seuil~~

~~444~~ ~~De Seuil~~

~~445~~ ~~De Seuil~~

~~446~~ ~~De Seuil~~

~~447~~ ~~De Seuil~~

~~448~~ ~~De Seuil~~

~~449~~ ~~De Seuil~~

~~450~~ ~~De Seuil~~

~~451~~ ~~De Seuil~~

~~452~~ ~~De Seuil~~

~~453~~ ~~De Seuil~~

~~454~~ ~~De Seuil~~

~~455~~ ~~De Seuil~~

~~456~~ ~~De Seuil~~

~~457~~ ~~De Seuil~~

~~458~~ ~~De Seuil~~

~~459~~ ~~De Seuil~~

~~460~~ ~~De Seuil~~

~~461~~ ~~De Seuil~~

~~462~~ ~~De Seuil~~

~~463~~ ~~De Seuil~~

~~464~~ ~~De Seuil~~

~~465~~ ~~De Seuil~~

~~466~~ ~~De Seuil~~

~~467~~ ~~De Seuil~~

~~468~~ ~~De Seuil~~

~~469~~ ~~De Seuil~~

~~470~~ ~~De Seuil~~

~~471~~ ~~De Seuil~~

~~472~~ ~~De Seuil~~

~~473~~ ~~De Seuil~~

~~474~~ ~~De Seuil~~

458. Desbougreaux mod. de Four.

475. Vauvri. les notes de la Dame, du Claude Marie
l'état des lieux voisins de toulor.

504 Vauri. ~~Le qui a été~~ ~~au chenal marin, l'Ecole~~

B2.42 Folio 18. Lettre à M. de Seuil. Versailles le 14/1/83. (10)

----- La Majesté ayant eu l'avis que le fils de feu Hubac a fait radoubé dans le port 2 vaisseaux appartenant à sa famille et qu'il a pris pour cet effet 8 ou 10 des meilleurs ouvriers du Fier et de l'Apollon, Elle reste étonnée d'apprendre que le dit Sieur de Seuil ne s'y soit pas opposé, lui ayant déjà fait connaître ses intentions sur ce sujet. ---

Folio 25. Lettre à M. de Vauré. Versailles le 22/1/83

--- La Majesté veut qu'il envoie au Hâire de Grâce un M.^e Charpentier capable de faire des machines pareilles à celles qui ont été faites à Toulon et à Marseille pour creuser le bassin de cette première ville et qu'il fasse savoir le jour qu'il ira parti. ---

Folio 34. Lettre au Sieur de Seuil Versailles le 30/1/83

--- S. M. a été surprise d'apprendre que les officiers du port de Brest n'ayant pas estimé que les pompes anglaises qui y ont été envoyées, il y a quelque temps, fussent propres pour les vaisseaux. Et comme le Sieur Duquesne les a fait approuver, Elle veut bien avoir de savoir les raisons que les dits officiers en ont pour condamner les dites pompes. ---

Folio 35. Lettre au Sieur Arnoul Versailles le 10/2/83

Le Roi a reçu le rapport des Pannes et mauvaises qualités des vaisseaux de la Flotte de Duquesne. Il veut d'autre qu'un avis de retour sans le moindre détail.

Folio 93. Compiègne le 6 mars 1683.

Ordonne de Maître Charpentier au port de Toulon pour le nommé Colombet fils en la place de M.^e Guironard.

Folio 218. Lettre au Sieur Arnoul Fontainebleau le 3 juillet 1683

... S. M. est bien aise de l'assurance qu'il donne qu'il ait vu les défauts qui avaient été trouvés dans la construction du vaisseau le Courageux. Il ne doit pas manquer de bien faire connaître la faute aux charpentiers de Rochefort, afin qu'ils ne se fassent pas de pareilles à l'avenir lorsqu'il bâtit des vaisseaux au dit port.

Folio 226 Au Sieur Arnoul A Vaudreuil le 9 juillet 83

..... Il peut remettre au mois de septembre prochain à faire donner Carène à ceux qui en auront besoin; cependant, il doit faire achever de peindre les h^{ts} des dits vaisseaux pour les garder de l'ardeur du soleil.

17

folio 255. Au Sieur de Senl. - Paris le 3 août 1683.

Le Sieur Arnoul ayant besoin d'une machine à mâter les vaisseaux du port de Rochefort, le dit Sieur de Senl. se ne doit pas manquer de faire savoir, s'il y auroit à Bret quelque vieux vaisseau qui fût en état d'y servir pour être rogi et servi à cet usage.

folio 290. Au Sieur Arnoul. - Fontainebleau le 9 septembre 83.

... Elle a reçu le certificat qui s'est donné par le Officier de Marine et par le sieur Ferry du succès de l'épreuve de l'effort que le Sieur Arnoul a proposé pour placer sur les vaisseaux des caissons de cent livres de balles. Il est très important de s'enquérir de la bonté de cette machine sans y pouvoir être trompé, Et Elle me fera bien aise d'apprendre bientôt ce qu'elle sera parvenue dans l'épreuve qu'il en doit faire en faisant tirer des boulets de cent livres de balles et il doit faire savoir aussi à quelle distance auront porté ces boulets et l'effet qu'ils auront fait au bout de leur coup.

folio 303 Au Sieur de Senl. Fontainebleau le 14/9/83.

... La Majesté veut que le nommé Blaise, Charpentier napolitain (bâtière) d'un de ces 2 vaisseaux. (pres nommés) Ainsi il ne doit pas manquer de lui remettre le roi et de le laisser travailler en liberté sans lui donner aucune ostacle.

folio 304. Ordonnance du 16/9/83 à Fontainebleau.

Ordonnance portant que les Maîtres Charpentiers seront tenus avant de bâtir des vaisseaux d'en faire un modèle en carton, et un plan ou coupe perpendiculaire avec une coupe horizontale.
(voir correspondance de ~~Font~~) LORIENT.

folio 345 Au Sieur de l'œuvre. Versailles le 21 octobre 1683.

... S.M. veut qu'il fasse en sorte, que le vaisseau de 2^e rang pour la construction duquel il a reçu son de préparer des bois, puisse être achevé avec une telle ~~et~~ diligence qu'il soit en état de servir pendant la campagne prochaine.

Et comme le Sieur Duguesne s'est vu obligé ~~par~~ vouloir être présent à la construction de ce vaisseau l'attention de S.M. est qu'aussitôt qu'il sera détaché, le dit Sieur Vauvray lui communique l'ordre qu'il a reçu et les diligences qu'il a faites pour s'assurer du bois nécessaire, et qu'après avoir assemblé les Maîtres Charpentiers du port, et avoir examiné la fabrique du vaisseau le S^t Esprit, il soit formé un dessein de la manière dont doit servir de modèle pour l'avenir à tous les vaisseaux de cette grandeur. Cependant il doit faire en sorte d'avoir le plus grand porteur des bois

nécessaires pour la construction de ce vaisseau lorsque le dit
Sieur Duguenne arrivera. (18)

S.M. est bien aise qu'il ait fait prendre le gabarit du vaisseau
Le Prudent, et Elle trouve que le motif top. de faire bâtir le fregate
de 50 pièces sur les m^{es} proportions de ce vaisseau.

Mais s'il pouvait mettre en état d'en bâtir encore une pendant
cet hiver. Il serait très important que cela se pût faire en présence
du dit Sieur Duguenne. Il ne doit pas manquer de faire
avoir les mesures qu'il prendra pour cette construction et en
quel état il est, tant pour l'amas des bois nécessaires pour cette
fregate, que pour le vaisseau qui doit être porté au St Esprit.

Le Ministre écrit au dit Sieur Duguenne de s'appliquer à
l'examen de tout ce qu'il estime devoir être réformé
dans les galères pour la commodité du service des bontes....

folio 438 Au Sieur de Vauvri.

Versailles le 24/11/83.

..... S.M. approuve qu'il supplée aux bois qui
manqueraient pour les grands vaisseaux par des bois forts
de pièces en les forçant de sorte qu'ils puissent rendre le m^{es}
mises.

folio 488 Au Sieur Deslongeau

Versailles 1/12/83.

..... S.M. me bien aise de voir les modèles des fers et de la
machine à mûlin dont on se sert en Danemark; ainsi il
doit faire travailler incessamment et le surseoir ensuite.

Fin du Registre B2. 48.

folio 23 13/1/83 De Senil : Canon de forte hors service - colibre interrompu.

~~17/4/83~~ ~~Landouillette~~ ~~modèle d'effrit~~

94 9/3/83 Landouillette : modèle d'effrit

115 26/3/83 De Senil. Uniform.

121 12/3/83 Desclouzeaux Radoub

145 14/5/83 Desclouzeaux Construction de 1 frigate

170 23/5/83 Desclouzeaux Construction de 1 frigate - Plaine.

190 24/5/83 Desclouzeaux Epreuve d'un canon de 100 lb de balle.

192 5/6/83 Desclouzeaux Fregate à Dunkerque.

205 22/6/83 Desclouzeaux Canon de 100 lb - Poulx creux.

~~228 22/6/83 Herpin. Fort protégé et goudronnage de V^x le Fort~~

~~292 45/8/83 Le Danois. Travail à l'acier. Construction du Gaillon~~

~~296 16/8/83 Desclouzeaux Marien du Danemark~~

~~302 25/8/83 Desclouzeaux Epreuve du goudron + theribution.~~

~~313 25/8/83 Desclouzeaux Marine Suède et Danemark.~~

~~335 16/9/83 Clairault Chauxpierre Hospitalier~~

~~336 " Le Danois Le Phare - Le Gaillon - de voir justralors.~~

~~359 " Desclouzeaux Radoub du Colonne et de l'illustre.~~

~~392 27/10/83 Du Gay. Fuzil et le Gabarit~~

~~415 10/11/83 Danois Vaisseau.~~

~~416 " Gabaret North des Chiffres de fer dans construct~~

~~439 19/11/83 LE DANOIS Bords et mauvais soudés. Illustra Courage~~

~~" Petoulet Répère de la construction de chaque vais~~

~~446 25/11/83 Heurtier idem~~

~~494 26/12/83 Heurtier Font.~~

~~496 " Radoub du Monarque.~~

~~" Radoub de l'Excellent~~

folio 23 A Marine de Senil.

Versaille le 15/1/83.

J'ai vu par l'intermédiaire de l'inventaire des magasins de Brest du 31 décembre dernier qu'il y avait au dit port 2 canons de forte hors service et 35 de colibre interrompus -

Il faut que vous leur choisiez dans ce nombre les pièces nécessaires pour faire le poids de 8725 lb et que vous les envoyiez à Dunkerque sur l'une des flûtes qui doivent aller à Dantzic, avec ordre de remettre au Capitaine de remettre cette quantité aux Officiers de l'artillerie de terre et de leur retirer un reçu.

À l'égard de ce qui restera des dits canons, il faut les faire passer à Rochefort sur les dits flûtes qui vont charger du sel à Brouage, afin qu'ils puissent servir à la poudre de ce dit port.

folio 218.

Au Sieur Hurpin

Belfort le 22 juin 1683.

20

..... Laites achever promptement de gratter et poudronner les vaisseaux qui sont à Brest, en sorte qu'ils ne puissent être endommagés par les chaleurs de l'été.

Le Sieur de Lamoignon ayant ordre de faire travailler à la forme que le Roi veut faire construire à Brest, Il est bien important que vous preniez grand soin de la conservation des vaisseaux: le Colbert Royal et de la Couronne jusqu'à ce que cette forme soit prise en état de les recevoir pour leur faire le radoub dont ils ont besoin. ---

folio 392

Au Sieur Du Gay

Versailles le 27 octobre 1683.

Le Sieur de Vauré m'écrit qu'il a fait porter le nommé Fixet avec les peaux des peaux de ~~pe~~ bois dont il a besoin pour le vaisseau qui doit être construit l'année prochaine à Toulon.

Fin de Registre B2-49.

(21).

m

Registre B2 50

(For fauillet)

Archives du Roi concernant la Marine
pour l'année 1684.

20 14/2/84

Desclouzeau Construction du Viremaudoi - et du Fureur

~~Révisé par le Roi - et par le Marquis de Lauzon.~~~~169 Instructions au Marquis de Lauzon~~~~171 Instructions au Marquis de Lauzon~~

240	23/6/84.	Vauvri.	L'Écluse s'est chargée au Bizarre
240...	23/6/84.	Arnoul	Épreuve du canon à mouche.
240...	24/7/84.	Desclouzeau	Radoub du drape - Oriflamme.
310.	5/8/84.	Arnoul	Boute de mât.
360	6/9/84.	Vauvri	Colibre s'est chargé aux cornes de forte.
396	5/10/84.	Arnoul	Radoub de vaisseau de 24 canons.
455	30/11/84.	Vauvri	Construction du vaisseau de 24 canons.
455	"	Desclouzeau	Le vaisseau de 24 canons le Magnifique, le vaisseau de 24 canons le Mercurius.

folio 169.

Instructions pour le Marquis de Lauzon
Capitaine subrevenue au Roi de la Marine ayant
l'inspection des constructions des vaisseaux
de guerre du Roi.

Versailles. 6/4/84

1^{er} Il visitera les ports ou S.M. sera continue de vaisseaux et apprendra aux charpentiers la manière d'en faire des plans et profils avant qu'ils commencent la construction afin de se corriger des défauts qui ont été trouvés dans ceux qui ont été ci-devant faits.

Il fera faire un devis exact du bois qui doit entrer dans la construction contenant les proportions de toutes les pièces, examinera si le bois est de bonne qualité, de bon âge et du ton nécessaire afin qu'en le travaillant les charpentiers ne le fassent pas gâter.

Il leur enseignera la manière de conduire par règles, les fustes, les bords, le pont, les battures et les ports.

Règles les proportions des vaisseaux de chaque rang, frégates, brûlots, flûtes, et autres bâtiments de mer avant et à la guerre, la hauteur d'artillerie et de pavillons, la grandeur des castors, leurs distances, et la hauteur du drapeau conformément aux règlements et ordonnances de S.M. et en cas qu'il s'y trouve quelque difficulté, il n'y aura aucune difficulté mais il se trouvera son avis et sera en principe aux officiers de marine et charpentiers de S.M.

Règles de l'indemnité ou chaque maître doit être placé.

Prendre la main à ce que les inspecteurs et les lions des
pécies soient faites de la manière la plus saine pour établir la force
des vaisseaux.

Que les logements soient fixés dans le haut, ou dans le bas
suivant le rang des vaisseaux, en sorte qu'il ne soit plus permis
aux Capitaine de les échanger.

Il rendra toutes les semaines un compte exact à sa Majesté de ce
qui se sera fait, et de ce qu'il y aura à faire la semaine suivante.
S.M. veut que les Officiers et autres qui auront quelques peurs
nouvelles sur les constructions s'adressent au dit Secrétaire de la marine
afin qu'il en envoie son avis à S.M.

Il assistera au conseil des constructions et prendra la main à ce
que le règlement fait sur la tenue du dit conseil du 22 mars 1674
soit exécuté.

Il examinera si les devis faits pour les radoub sont bien exécutés,
si les charpentiers ne mettent point de bois neuf ou du bois
pauvre, que tout soit bien chevillé, goupillé, encloué et en cas que
dans le travail il se découvre quelque nouveau mal, il sera fait
un autre devis du rattrait dont cet endroit aura besoin.

Il assistera à la réception des bois qui seront fournis dans le port
où il se trouvera afin que par la connaissance qu'il acquerra de
la qualité de ces bois, il puisse empêcher qu'il n'y ait aucun qui
ne soit en état de servir aux constructions et radoub.

Il fera tenir par le 1^{er} Charpentier de chaque port un registre des
bois pareil à celui de l'irivain qui en est chargé et examinera
les consommations pour en rendre compte à S.M. et empêcher qu'il
n'en soit fait d'inutile.

Il assistera aux écoles des constructions qui se tiennent dans les
ports pour l'instruction des Officiers, Maîtres de Navire au manque
d'expérience des Charpentiers, et s'appliquera à composer un traité
des constructions qui en contiennent les principes, les définitions et
toutes les règles.

Il examinera si les vaisseaux sont bien entretenus dans
les ports et en rendra pareillement compte à S.M.

Folio 455. Du Secrétaire de la marine Versailles le 30 / 11 / 84.

Lettre au Roi pour nommer le vaisseau de 2^e rang le
Magnifique et celui de 3^e rang le Renoué.

Du Secrétaire Desclouzeaux Versailles le 30 / 11 / 84.

Lettre au Secrétaire Desclouzeaux pour donner au vaisseau
le magnifique le nom de Paris aîné.

Fin du Registre 132.50.

8.	5/1/84.	Desdunzian.	Maitre des Bousines.
18.	10/1/84.	Duquenne.	Ligne du Prudent.
34.	16/1/84.	Heurton	Prudent.
40.	22/1/84.	Maubert	Prudent (radoub)
44.	23/1/84.	Vauvri.	Remplacement de 4 vaisseaux du 1 ^{er} rang -
52.	25/1/84.	Vauvri	Le Ferme.
53.	28/1/84.	Duquenne	Naufrage de la Seine.
77.	14/2/84.	Duquenne	Radoub du Prudent - Le 8 ^e Esprit.
81.	"	Desdunzian.	Radoub et construction à Toulon
123.	4/3/84.	Heurton	Opérations pour amener les vaisseaux -
149.	"	"	"
171.	"	"	"
226.	4/5/84.	Duquenne	Sculpture du vaisseau le Grand-Cordage
236.	14/5/84.	Arnould	Le Joly
255.	17/6/84.	Clairambault	Herpès.
268.	23/6/84.	Langeron	Opérations sur le port de Brest -
270.	"	Le Danois	Construction d'un vaisseau au Hâvre
303.	16/7/84.	Herpès.	Le chaîne qui servent à l'amarrage. St Michel et
314.	24/7/84.	Langeron	Opérations sur les vaisseaux.
330.	1/7/84.	Le Danois	Sculpture -
341.	8/84.	Le Vaisseau	Opérations du vaisseau le Grand.
358.	21/8/84.	Vauvri	Remplacement du Fleuron -
368.	21/8/84.	Langeron	Radoub - Gaborès.
401.	20/9/84.	Langeron	Font. V
441.	"	"	"
401.	"	Le Danois	Les bois peints au radoub

Folio 123. Au Sieur Heurton Versailles le 4 mars 84.

..... J'avais déjà été informé que les chaînes qui servent à amarrer les vaisseaux étaient trop courtes et j'ai donné ordre au Sieur Danois d'en faire faire de nouvelles afin qu'il puisse les faire aller jusqu'aux extrémités ainsi que vous le proposez.

Folio 226. Au Sieur Duport Toulon le 4 mai 1684. (94.)

ET pour ce qui est de la sculpture du vaisseau le Grand,
il faut le faire peindre de bleu avec une de fleurs de

Folio 303 Au Sieur Herpin. Versailles le 16 juillet 1684.

Pour répondre à votre lettre que vous m'avez écrite le 3^e de
ce mois, aydut grand soin de faire radoubes tous les vaisseaux
qui sont dans le port de Toulon et examiner ceux qui ont besoin
d'être carennés afin d'y faire travailler incessamment.

Le Sieur Marquis de Langeon ayant proposé de lancer
à l'avenir les vaisseaux de la marine de fer de rebut et de mettre à
cest que l'on stera des vaisseaux dans un endroit auprès du port
ou la morte le prime couverte et nettoyer afin d'y conserver les vaigres
et que les vaisseaux soient mieux chargés, j'écris au Sieur
Desbrouzeaux que de concert avec le Marquis de Remilly, il fera
assembler les officiers de port pour examiner cette proposition et d'
envoyer le résultat qui sera tenu sur le sujet.
Continuez de faire jeter des pannes au lie nuiguant dans les
bells mers que vous pourrez rencontrer.

Folio 341. Au Sieur Le Vasseur Versailles le 8 août 1684.

..... J'ai vu ce que vous m'écrivez sur le sujet de la dorure du
vaisseau le Grand. Le Roi ne veut point que l'on mette de l'or
au dehors de ses vaisseaux, ni qu'il y soit fait beaucoup de ~~peinture~~
dépense pour les peindre, cela étant inutile

Folio 358 Au Sieur de Vauri. Versailles le 21 août 1684.

J'apprends que le Fleuron doit être incessamment renvoyé à
Toulon attendu que son ancre est tombé;

Folio 368. A Monsieur le Marquis de Langeon - Versailles le 21 août 84

--- Le Roi trouve bon que vous vous rendiez au Havre de Grâce
pour régler la galerie du vaisseau que Salomon doit bâtir et vous
à quel doit observer dans cette construction; auroit-tôt que vous
auriez donné vos ordres sur ce sujet, ne manquez pas de retourner
à Toulon.

Folio 401. A M^r de Langeon Versailles le 14 septembre 1684

Monsieur, j'ai été surpris d'apprendre par la lettre que vous m'avez
écrite le 6 de ce mois, l'état auquel vous avez trouvé le brio
hâves pour les constructions et radoubes des vaisseaux du Havre de
Grâce. Je vois par ce que vous m'écrivez que ce n'est pas un fort
habile homme que le charpentier du Havre (Salomon) et il est bien
important que vous voyez s'il est capable d'avoir la conduite des
constructions de ce port

folie 401. Au Sieur Le Danois Versailles le 14/9/84. (25)

J'ai été extrêmement surpris d'apprendre par la lettre du
Sieur Thorquin de Langron l'état auquel il a trouvé les bois
destinés pour les constructions et surtout des raisons du tiers
de Grâve. Je vois par cet échantillon si l'on examine la conduite
que vous avez tenue, on y trouve peu d'application, puisque
je vois par le réceptif de ces bois que ce qui a été fourni au Hâvre
de Grâve est de très mauvaise qualité et n'est même pas propre
pour les dites constructions.
J'ai fortellement appris qu'il y avait la même désordre pour la
conduite de ces bois de Grâve et ce avait une grande perte de
prouis faute d'avoir été mis dans des endroits propres à la
conservation

Fis du Registre B2.51 (MARINE).

Registre no 132. 52 (MARINE).

347 feuillets

Ordre du Roi pour la Marine
en l'année 1685.

~~66~~
~~1892 23/1/85~~
119 24/3/85 Arnoul Chânes d'amarrage
Arnoul Loure contre le Diamant.
165. 14/4/85 Brevet de Maître charpentier pour le pte Habet à Rochefort
196
235. 14/7/85 Arnoul Pompe le Victorieux
254. 16/7/85 Ordonnance fixant l'annoblissement de la C. Chambre
255 " replant les états d'armement.
" " disposition des logements
291 28/11/85 Arnoul Rétablissement de Guichard.
32
33

folio 92 Au Excm Arnoul Versailles le 23 février 1685.

... Sa Majesté n'a point voulu faire les dépenses entières des chaînes
d'amarrage qu'il a demandées, mais elle lui fera nécessairement
rennir le fond qu'elle veut être employé pour elle...
... Il doit exciter les 8 maîtres charpentiers qui sont à Rochefort
de continuer à s'appliquer à faire leur devoir, et les assurer que
S. M. leur accordera une gratification.

Cependant il faut en chercher quelqu'un qui soit assez
habile pour mettre en la place de M. Guichard auquel il doit
expliquer que sa majesté ne peut point souffrir dans ses ports de
Charpentiers de la R. P. R. (Religion protestante, utronne), mais s'il
pouvait le déterminer à se convertir, S. M. le feroit rétablir...

folio 118. Lettre du Roi au Excm Arnoul Versailles le 24/3/85

Mr Arnoul, ayant été informé que mon vaisseau nommé le
Diamant n'est plus en état de servir Je vous fais cette lettre pour
vous dire que mon intention est qu'il soit rompu pour en retirer
le bois et le fer qui se trouvent propre à redoubler mes autres
vaisseaux.

folio 165. Brevet de Maître Charpentier des vaisseaux du Roi
en par de Rochefort pour le 14/4/85.

folio 235 Au Excm Arnoul Versailles le 14 juillet 1685.

M. Arnoul, ayant appris que mon vaisseau nommé le
Victorieux est en état de servir, je vous fais cette lettre pour
vous dire que mon intention est qu'il soit réparé et que le bois

et fus de bonne qualité qui en feroient point
employer aux radoub des autres vaisseaux du port de
Rochefort (27)

Folio 254

Versaille le 16 aout 1685

De par le Roi,

S. M. étant informé que plusieurs Capitaines de ses Vaisseaux
obligent les officiers de port de leur fournir des tables et autres
meubles servant à leurs usages, ce qui cause une dépense
inutile, apporte du retardement dans les armement et emploie les
ouvriers de l'arsenal, à quoi étant nécessaire de pourvoir, S. M.
fait ses express défenses à tous officiers commandant ses vaisseaux
d'exiger des officiers de port d'autres meubles qu'une table et
banes dans la grande chambre du capitaine

Folio 255.

Versailles le 16 aout 1685

De par le Roi

S. M. ayant par son règlement du 10 février 1674 fait savoir
ses intentions sur la quantité d'agres, appareux et munition de
guerre à fournir sur ses vaisseaux lors de leur armement, et ayant
été informé que sous prétexte qu'il y a de certains articles dans
dit règlement qui ne sont pas assez forts, les officiers généraux et les
commandants de ses vaisseaux exigent que des officiers de
port une quantité inutile de toutes sortes d'agres, ce qui ne
sert qu'à embarrasser les vaisseaux, et à donner lieu à plusieurs
mécontentemens de la part des officiers marins.

A quoi étant nécessaire de pourvoir, S. M. veut et ordonne
que dans chaque port, il soit universellement assemblé un
conseil composé des lieutenant généraux, Intendant, Chefs
d'Escadre, de 2 ou 3 autres capitaines et des officiers de
port pour régler en présence du Maître d'équipage les
états au juste de ce qui sera nécessaire pour l'armement
des vaisseaux de chaque rang, lesquels seront envoyés au
Marquis de Seignelay secrétaire d'Etat ayant le département
de la Marine pour après avoir été vu et approuvé par sa
Majesté être inscrits dans le registre du Conseil de la
Construction sans qu'il puisse être l'avenir être changé sans
des ordres express et positifs de S. M.

Folio 255.

Versaille le 16 aout 1685.

De par le Roi,

S. M. ayant été informé que nonobstant l'article 12 du
règlement du 4 juillet 1674, plusieurs Capitaines de ses
vaisseaux

font moult faire des changements dans les dessins
 sous prétexte qu'il n'ont pas été bien disposés par les
 charpentiers, lors de leur première construction, ce qui
 a souvent causé du retardement dans les armements
 des vaisseaux de S. M. et des dépenses inutiles.
 A quoi, étant nécessaire de pourvoir, S. M. veut
 et ordonne qu'il soit incessamment assemblé un conseil
 de ~~construction~~ composé des lieutenants généraux, Intendant
 Chef d'Escadre et de 2 plus anciens capitaines, et des
 Officiers de port pour régler en présence des M^{rs} Charpentier
 la disposition des logements des vaisseaux de chaque
 rang et leur dresser des plans qui seront envoyés au Sec^r
 des Bâtim^{ts} de Signelay, Secrétaire d'Etat, ayant la direction
 de la Marine pour y être visés et approuvés
 par S. M. et être inscrits dans le registre du Conseil des
 Constructions sans qu'il puisse à l'avenir être changé sans
 quelque prétexte qu'il puisse en
 Faisant S. M. très expresse défense aux
 dits Officiers ~~Commandants~~ Commandants des vaisseaux
 de contrevenir à la présente ordonnance.

Folio 292 Au Sec^r des Bâtim^{ts} Versailles le 10/10/85

Il a bien fait de rétablir le nommi Guichard dans
 la fonction de M^r Charpentier puisqu'il s'est converti.

Fin du Registre B2.52

Dépêches pour la Marine pour l'année 1685

26	21/1/85	au lieu de Sartre	les Eies de construction.
35	14/2/85	Mauleure	Madoul -
36	23/2/85	Mauleure	Madoul -
46	8/3/85	Mauleure	Madoul - St Esprit.
84	21/3/85	Vauri	Eies de construction
87	21/3/85	Sieur de Montguy	Madoul -
64	1/4/85	Vauri	l'aguielle. le Pizere
65			armement du Pizere.
74		Vauri	l'aguielle - le Pizere.
77		du Gay	de Hazardous -
84		Vauri	Caravelle.
101		D'Estrie	Machine pour faciliter la descente et l'asce des troupes.
107	12/5/85	Vauri	Daronce Puzet.
130		Mauleure	Madoul -
137		Mauleure	Madoul -
138		Eley	Beit pour Poulou le V.
160.			Ordre donné à Mauleure de quitter Toulon pour Rochefort
25			pour et époner

Folio 107. Au Sieur de Vauri. Versailles le 12 mai 1685

Vous avez vu par le placet ci-joint que le nommé Puzet demande pour son fils, le place du nommé Daronce qui travaillait à dessein aux affaires et Gardes de la Marine; Informez-vous s'il est capable de le remplir et faites moi savoir ce que vous apprendrez au sujet.

Folio 160. Ordre donné au Sieur Mauleure de quitter le port de Toulon pour se rendre à Rochefort

Fin du Registre B2 - 53

17. 11. 79

Lettre d'Arnaud
proposant un architecte et maître charpentier de Paris (Chauvart)
à travailler devers Tan

(30)

Registre n° B2. 54 (MARINE). (E42 feuille)

Orde du Roi pour la Marine 1685
pour le Levant.

9^e 14/1/85 [redacted]
10^e [redacted]
11^e [redacted]
12^e 21/5/85 " place de Lamer-
13^e 21/5/85 [redacted]
14^e 23/5/85 " Passage de Maellin à Rochefort.
15^e [redacted] de la Vaux à Toulon.
16^e 12/9/85 Vauri. Etat des Vaisseaux de Toulon. Honneur S^t Michel
17^e [redacted]
18^e [redacted]
19^e [redacted]
20^e [redacted]
21^e [redacted]
22^e [redacted]
23^e [redacted]
24^e 12/11/85 Vauri. Hauteur d'eau & pont des Vaisseaux.
25^e [redacted] Puys - 3 vaisseaux du 3^e rang
26^e [redacted]
27^e [redacted]
28^e [redacted]
29^e [redacted]
30^e [redacted]

Folio 215. Au Sieur de Vauri. Versailles le 31 mai 1685.

.... Sur la assurance qu'il donne de la capacité et application du fils
du Sieur de la Rox, peintre, S. M. lui accorde la place de
Gomme Daronil qui mènerait à desirer aux nouvelles gardes de la
Marine. Le dit Sieur de Vauri ne manquera pas de tenir la main à ce
qu'il fasse son devoir en cette fonction et donner avis s'il est effectivement
capable qu'il lui s'en passe.

Folio. 303. Au Sieur de Vauri. Versaille le 15 août 1685.

S. M. a agréé le changement de département que le Sieur de Maellin
a demandé. Elle veut qu'il se rende à Rochefort
pour y faire les fonctions de capitaine qu'il faisait à Toulon ou le
S^r Gouverneur à ordre de pourvoir sa place

Folio 331 Au Sieur de Vauri. Chambord le 12/9/85.

S. M. a vu par les procès verbaux de l'état auquel sont les
vaisseaux de Toulon, la raison qu'il a eu de ne pas remettre le
Honneur, le S^t Esprit, le S^t Michel et le Poucin au état de service.
C'est une chose bien fâcheuse d'avoir à condamner tout d'un
coup un si grand n^o de vaisseaux; elle ne veut point qu'il passe outre
le Brillant qui étant neuf peut fort bien servir, et quand il ne
sera pas bon pour la méditerranée, on le pourra bien servir en Portugal
à faire des voyages dans les îles des Amériques ou dans les Indes →

Il trouve ci-joint l'ordre de sa Majesté pour faire
mettre le Monarque en port et composer le S^t Michel. Et
à l'égard du S^t Esprit, Elle apprend la proposition qu'il fail
de l'envoyer vendre à Cadix...

Folio 414.

De Sire de Vauvri

Fontainebleau le 12 Nov. 80

..... Il doit s'informer du Sire Chevalier de Tourville de ce
qui a été réglé pour les hauteurs des lidarsports, entre deux ports
des vaisseaux de 50, 60, 70, 80 et 100 pièces de canons et
suivre son avis pour le dessein qu'il doit faire faire ~~pour~~
auxquels il pourra employer le Sire Puget; mais le dit
Sire de Vauvri doit observer que le principe raison pour laquelle
S. M. a ordonné que l'on fit de pareils dessein dans tous les
ports est pour finir à l'avenir la ruine de la poche et
l'épave des dits vaisseaux, en sorte que l'on puisse être tous
aux qui ont saisi, qui ont chargé jusqu'à présent dans les
les vaisseaux et que les ait en pleine de leur navigation.

A l'égard des propositions sur lesquelles doivent être vus les 3
vaisseaux du 3^e Rang que S. M. a résolu de faire
construire l'année prochaine Elle veut qu'il forme assemblée
le conseil de construction dans lequel le dit Chevalier de
Tourville doit assister pour déterminer les propositions et qu'il en
envoie ensuite le résultat au lequel le dit Sire de Vauvri sera
informé des intentions de sa Majesté.

Fini du Registre B2 - 54.

Registree B2-55 (MARINE) (Registre de 698 feuilles)
Dépêches Concernant le Navire pour l'année 1685.

n	Arruol	Sur le fils de Henri Henri Hallet.
185	Deslougneaux.	le petit
261.	Patouillet	le grand
303	Deslougneaux	le grand
328	Patouillet	le grand
397	Deslougneaux	le grand
431.	Patouillet	le grand
454	Deslougneaux	le grand
478.	Deslougneaux	le grand

Folio 11. Au Sieur Arruol Versailles le 13/1/85
 J'approuve la proposition que vous faites d'envoyer le fils
 d'Henri Hallet à Chappelier, à Deux lieues pour s'instruire
 sous celui du dit port. Il faut que vous en cherchiez un autre qui
 soit capable de tenir vos gens l'école de construction.

Folio 31. Au Sieur Lervieux. Versailles le 8 Mars 1685
 Je suis persuadé qu'en suivant la m^e proposition sur laquelle
 le Vaisseau le Diamant a été bâti et y copiant seulement
 les défauts principaux qui peuvent avoir été remarqués, on fera
 sans grande dépense le radoub de ce vaisseau.....

Folio 185 Au Sieur Deslougneaux. Versailles le 30/4/85.
 Puisque le Charpentier du Faneux est achevé, faites travailler
 diligemment à la menuiserie et à la sculpture qui reste à faire. →

Vous pourriez sans difficulté vous dispenser de faire examiner (33)
les Revis, le Souffrain et le Pellicuron qui le devraient
être suivant les règlements, puisque cela n'est pas nécessaire.

A l'égard des Vaisseaux le Sage et l'Orfèvre, l'Armateur
et le Port, il faudrait leur faire donner deux ou trois ans
qu'ils auroient été bien vendus.

Plus j'examine le métier des redoubts et de construction des
Vaisseaux et plus je reconnais qu'il est nécessaire de donner à
l'avenir un autre ordre à ce détail que celui du passé, étant
certain que la qualité, et de la manière de fournir les
bois dépend entièrement de la conservation et de la durée des Vaisseaux
du Roi et que rien n'y a tant contribué que la grande dépense qui
s'est faite pour les redoubts que la nécessité où l'on s'est mis
d'employer les bois dans les ports à mesure qu'ils arrivoient dans
le port sans attendre qu'ils fussent secs et l'empressement avec
lequel on a été quelque fois obligé de demander des bois
aux fournisseurs en les obligeant par là de couper sans cesse
en mauvaise saison et par là éviter cet inconvénient j'estime qu'il
faut que vous fassiez incessamment un état de tous les bois
nécessaires pour les redoubts des années 1686 et 1687 après que

La Majesté fera un fond dans le cours de cette année pour les
achats et la vente de ces bois, ma pensée étant que ~~les~~
quantité de bois dans ce port le bois nécessaire pour l'année
ou emplois en 1686 la moitié de ces bois, et on en utilisera en 1687
ce qui aura été consommé en 1686, en sorte que la vente finisse
les bois d'une année d'avance et que par ce moyen on leur
donne le temps de sécher.

A l'égard des bois de construction, il faut à l'avenir les distinguer
entièrement des bois propres pour les redoubts, obliger les fournisseurs
à livrer des bois assortis pour les Vaisseaux entiers, mettre dans
un endroit de l'arsenal toute la quantité de bois nécessaire pour
un vaisseau sans le confondre avec d'autres bois et empêcher
surtout que les bois ne soient pris pour servir aux redoubts. De
cette manière on n'entreprendra point de construction que l'on
ait dans le port, tout le bois nécessaire pour achever le vaisseau
avec diligence et l'on ne tombera plus dans l'inconvénient de
passer à cet égard.

Pour mettre cela en pratique dès l'année prochaine, faites moi savoir
s'il y auroit moyen d'obliger les fournisseurs de livrer des bois
pour la construction de 1 Vaisseau de 40 à 50 pièces de canon
qu'il faudroit mettre en chantier.

Folio 478. Au Sieur Desbrouzeau Fontainebleau 21/10/85

.... La Majesté a approuvé que vous ayez fait demander

les vœux du Soleil Royal et que vous l'ayez fait dimâter (34)
à la venue de son grand maître; si l'épave de ce que vous
proposez de lever de sculpture, on s'achète et si on s'achète
de plusieurs prochains, S. M. se rend à la décision des officiers
qui entrent au conseil de construction qu'il faut que vous
amettiez pour cet effet et il faudra faire exécuter ce qui
vous sera résolu, si et égard.

Fin du Registre B2-55

Registre B2-56

Ordes du Roi concernant le Navire pour 1686.

folio 10 22/1/86. Hubac. fait bois.

Rien de Perdrelien relatif aux constructions

Fin du Registre B2-56.

Dépêches de la Marine
pour les 6 premiers mois de l'année 1686.

115	26/2/86.	Desloungeau	Le Jean à Rochefort.
116	26/2/86.	Amont	La forme de Forest et Tolon.
146.	1/3/86.	Chairent	Esperance.
147.	18/3/86.	Amont	La Vierge Hubac
239		Desloungeau	Carron du Sans pareil
279		Desloungeau	Compagnement de Chantier.
280.		Desloungeau	peinture et menuiserie
301.		Desloungeau	Le Couronne, Soleil Royal.
386		Desloungeau	Le Couronne, Soleil Royal.
406.		Desloungeau	Le Couronne, Soleil Royal.
438.		Amont	Le Couronne, Soleil Royal.
440.		Desloungeau	Le Couronne, Soleil Royal.
493		Amont	Le Couronne, Soleil Royal.
497		Heintz	Le Couronne, Soleil Royal.

folio 386. Au Sieur Desloungeau Versailles le 19 mai 1686.

J'ai rendu compte à S.M. du résultat que vous m'avez
envoyé du Conseil des constructions qui a été tenu hier le 15 mai
de Couronne et S.M. consent qu'il soit réduit à 2 ports et 2 paillans
puisque les officiers qui ont assisté à ce conseil l'ont trouvé si petit...
de Sieur Herpin ayant fait connaître à S.M. le danger
qu'il y aurait de garder le Soleil Royal dans le port
pendant l'hiver prochain, Elle veut que vous fassiez travailler
en diligence au retour du vaisseau de Couronne de fin de
pouvoir sortir de la forme avant le temps et d'y faire entrer
le Soleil Royal dont Elle trouve bon qu'on en retire les hauts
dix à présent pour soulager le fonds.

folio 406. Au Sieur Desloungeau Versailles le 26 mai 1686

Je vous envoie un dessin d'un bœuf de merise dont M. Amont
propose de se servir pour le gros vaisseau. comme on a de la peine
de trouver des bois avec une forme en sorte de poutres, dans
qu'il soient au retour, l'on aviserait de les faire du plus petit →

----- La Majesté a été avertie de toutes ces d'endroits que les officiers de ces vaisseaux contre ce qui est porté par les ordonnances et les règlements sous prétexte de rendre les logements plus commodes y font mettre des cloisons, en rompent d'autres et font plusieurs autres changements de cette nature, ce qui consommant beaucoup de temps et cause beaucoup de dépenses lorsque des armements. Sur quoi j'ai bien aimé de vous avertir que le L^r Intendant qui souffrira les changements pour quelque cause que cela puisse être et qui que ce soit qui fasse la demande, quand y aurait même le maréchal D'ESTRÉE, en répondra à Sa Majesté et qu'elle lui ôtera son emploi; que s'il y avait des officiers qui quand les vaisseaux sont en mer feroient faire de ces cloisons ou feroient changer le disposition des Chambres dans les vaisseaux de S. M. veut que les Intendants en donnant avis au retour des dits vaisseaux et outre le fond qu'elle fera retenu sur les appointements de ces officiers pour le rétablissement de ce qu'ils auront rompu, S. M. les révoquera. Comme tous les charpentiers ont disposé les logements des vaisseaux qu'ils ont bâti de manière différente et qu'il y a des ports où on réussit bien mieux que dans d'autres, S. M. veut qu'il assemble le Conseil de Construction et qu'après avoir examiné les différents avis qui sont proposés, en forme un plan de la manière dont les logements des vaisseaux de chaque rang devront être disposés. On manquera pas de m'envoyer ensuite le plan avec un mémoire des raisons qui auront obligé le Conseil de Construction de choisir cette disposition afin que S. M. donne les ordres nécessaires pour former ces logements et que cela étant une fois fait, il ne pourra plus avoir aucun changement.

S. M. est pareillement informée de l'inutilité de toutes les peintures qu'on fait dans les chambres de ces vaisseaux et elle veut qu'à l'avenir tous les vaisseaux excepté ceux du 1^{er} Rang soient simplement vernis ou le bois sans autre couleur ou blanchi sans aucun ornement et à l'égard des vaisseaux du 1^{er} Rang, S. M. veut qu'ils soient blanchis avec des petits plats d'or et des ornements légers et de peu de dépenses.

Il faut aussi que vous examiniez s'il ne vaut pas à propos de se servir de toile au lieu d'acier pour le mât et pour les faux et à quoi pourrait monter la diminution de dépenses que cela procurerait.

folio 606. - à M^r de Mortmor

Versailles le 12 août 1686.

... J'avais déjà appris les plaintes que les officiers ont fait contre les vaisseaux bâtis par Salomon; il fut nécessaire de l'envoyer à Port Louis pour remontrer les défauts qui ont été trouvés et ces vaisseaux et vous pruvy lui déclarer que s'il ne se corrige pas, il n'en bâtime de sa vie.

folio 625, A M? Desclouzeaux

Versailles le 20 avril 86 (38) B2.58

..... S.M. approuve que vous ayez fait démolir la sculpture et les peintures du Vaisseau le Soleil Royal et que vous fassiez raser les hauts qui se trouvent par là pour le mettre plus commodément dans la forme

folio 645 A M? Desclouzeaux Versailles le 29 avril 1686.

..... J'attends les mémoires que vous devez envoyer sur la distribution des logements dans les Vaisseaux; à l'égard des peintures, vous devez vous régler sur ce que je vous ai écrit des intentions de sa Majesté sur le sujet, mais S.M. n'a pas encore émis à propos de rendre aucune ordonnance le dessus....

folio 693. A M? Desclouzeaux. ~~Versailles~~ Maintenon le 16 septembre 86

..... J'ai vu ce que vous m'écriviez sur le vaisseau Le Renai; il faut avant de le mettre en carène, que vous fassiez bien garde que cela ne lui donne une nouvel effort et l'achève de le briser.

Il me paraît bien plus à propos de lui faire seulement ce qui lui sera nécessaire pour le soutenir sur l'eau en attendant que le Soleil Royal qui doit être mis dans la forme aussitôt que la Couronne en sera dehors, soit achevé de radoubé après quoi on pourra s'y faire entrer.

J'ai été bien aise d'apprendre que le Calfatage de la Couronne soit fini; à l'égard de la pourriture qui s'est trouvée dans son étambot, je ne doute pas qu'on n'ait pris les meilleurs moyens de le réparer et de le réparer.

J'écris au Sieur Petoulet d'envoyer à Brest un dessin de la manière dont les vaisseaux bâtis à Dunkerque doivent être bâtis, et des proportions que leur maître doivent avoir; ne manquez pas de faire observer exactement tout ce que le dit Sieur Petoulet vous écrit à cet égard.

Fine du Registre B2.58

Registre BR. 59 (478 feuillets).

Dépêches de la Marine du Levant
pour l'année 1886.

39.

88	6/1/86.	Vauvri.	Poche - éper. Magnifique.
91	14/2/86.	"	Modèle de Vaisseau.
179	17/3/86.	Tourville.	Différents des Vaisseaux - Modèles.
321	20/5/86.	Vauvri.	Vaisseau hors service. Rl Sceptre Lys Hinde
331.	11/4	"	Dessein d'un Bate.
371.		Vauvri.	Ordres pour Rl et Sceptre
379	10/juin 86.	Hauvri	VX à cont...
452.	12/7/86	Vauvri	Couronnement des Vaisseaux.
475	22/7/86.	Tourville	Remorqueur avec Coste de VX de pontant.
530.	5/8/86	Le Vaisseau	Rapport Magnifique quelle Indon.
542.	14/8/86.	Vauvri.	Lage... - peinture - Tale.
606	30/8/86.	Vauvri	Tale et Dessins de gabarit.
637.	8/9/86.	"	Lage... Le verre.
676	30/9/86.	Vauvri.	Modèles - Les constructions.
457	6/11/86.	Vauvri.	Ornements des Vaisseaux.
807.	7/12/86	Vauvri	...
812	9/12/86	Vauvri	...

Folio 8. Du Secré de Vauvri. Versailles le 6/1/86.

S. M. n'a pas agréé la proposition que vous faites
d'employer à la poche et à l'épave du Magnifique le
valeur de 1200 fr d'un en feuille et Elle veut point qu'il en
soit mis à d'autres vaisseaux que ceux du 1^{er} Rang.

Folio n° 91. A M^r Hayet. Versailles le 14/2/86.

S. M. ayant prouvé au Chevalier de Tourville de Lave
constitué un modèle de Vaisseau de 140 P qui doit être construit
par M^r Guinier il est nécessaire que vous fassiez payer ce
travail les 300 fr à quoi il est dit que la dépense sera.

Registre B2 - 61 (Merine). 504 feuillets (42)

Depêches de la Marine de Paris pour
les 6 premiers mois de l'année 1687.

15	15/1/67.	Hauclure	Le 1.
37	18/1/01	"	"
45		"	"
85		Contrema.	
235		une Co. Cava.	
267		une Co. Cava.	
344		Contrema.	
4		Desclouzeau	Vernandois Comp. k. km des V. de 4 parts de port
3		Hortmer	
440?		Desclouzeau	Madout de Soleil Royal

Folio 344. A M. Desclouzeau Versailles le 6 mai 1687.

Je vous ai déjà donné avis que le Roi voulait faire armer un vaisseau dans chacun des 4 ports de portant pour les faire naviguer ensemble et être et connaître par rapport les uns aux autres leurs bonnes et mauvaises qualités afin que les remarques que l'on fera li-dessus puisse servir à corriger les défauts qui se trouvent dans la construction. Je vous ai aussi marqué qu'il était nécessaire que vous prépariez le Vernandois qui doit être commandé par M. le Chevalier de Tourville. Il faut qu'il soit en état d'appareiller le 13 jour de juillet au plus tard pour Rochefort, où le vaisseau le Contrema que le Roi fait préparer à Rochefort doit se rendre en même temps. A l'égard des vaisseaux du Havre et de Dunkerque, ils partiront quelques jours auparavant afin de se rendre à l'est pour y prendre le vent de leur route et de leur équipage. --- Et comme la principale fin en cette occasion est de connaître les défauts des vaisseaux qui se trouvent dans leurs vaisseaux et des bonnes qualités des autres afin qu'il se corrige et qu'ils travaillent avec + de connaissance et de certitude à l'avenir, S. M. veut que vous fassiez savoir au Sr. de Kuba qu'elle desire qu'il s'embarque sur le dit vaisseau le Vernandois et qu'elle s'attende qu'il sera pendant toute cette campagne toutes les observations nécessaires pour atteindre à la perfection dans la construction des vaisseaux qu'il fera à l'avenir, et Elle veut au dit Sr. de Tourville de lui permettre de faire l'essai du dit vaisseau comme il l'estimera à propos afin que le bâtiment soit dans la meilleure assiette qu'il se puisse et que le Chevalier n'ait aucun prétexte pour excuser les défauts qui se trouveront dans le navire.

Folio 640. A M^r Desclouzeau. Versailles le 25 juin 1687.

.... J'ai vu ce que vous m'avez écrit sur le radoub du vaisseau de Soleil Royal - J'en suis bien aise que vous l'ayez donné à faire faire...
Fin de B2. 61

Registre B2- 62. (549 feuillets)
Dépêches de la Marine pour les 6 derniers mois de l'année 1687.

- 10. Desclouzeau Les pontes.
[redacted]
- 86 — Arnoul Radoub du vaisseau Orignal -
[redacted]
- 117 Desclouzeau. - Soleil Royal ~~Desclouzeau~~ PALMIER
[redacted]
- 160. Desclouzeau Soleil Royal -
" " vaisseau neuf de la Compagnie.
183 Desclouzeau Défaut de Diamant -
184 HENDRICZ Patoulet. Diamant. [redacted]
- 225. 225 Desclouzeau Défaut de Diamant
[redacted]
- 230 Patoulet. Solide Emport. Diamant Modern.
[redacted]
- 259 Patoulet Diamant. Puyx du Henri
274 " Sculpture du Henri.
[redacted]
- 286 Arnoul Vaisseau pour l'un des vaisseaux
293 Desclouzeau. Hubac et Langeron. - Soleil Royal.
[redacted]
- 295 Montmor. Saumur - fond de cale - piler
298 Patoulet Proposition d'achat du ~~vaisseau~~ ^{vaisseau} ~~de la Compagnie~~
312 Desclouzeau Chantier de S. R. le fusil.
313 Langeron Sur les plans des vaisseaux
[redacted]
- 331 Arnoul. Ordonnance de dépense le Suprême.
[redacted]
- 346. Langeron Modèle de vaisseau de Hendrichs
[redacted]

381 Montmar. Port de au 8^e Michel -

~~_____~~
~~_____~~
~~_____~~
~~_____~~

454 Desbougcau Couleur noire de vaisseau - Soliel L.
4541 Lancelon. idem - Radoub du Soliel Loyel

511 Hendrick. Solide Emport.
515 Hauchere Couleur noir des Vaisseaux.

~~_____~~
~~_____~~
~~_____~~

Folio 10. A. M^r. Desbougcaux Versailles le 7 juillet 1687

J'ai vu ce que vous m'avez sur le pompes des vaisseaux que le
Conseil de construction trouve si propos de tenir dans l'eau salée
pendant l'hiver et sous des hangars couverts de sable en été...

Folio 86. A. M^r. Arnaud. Versailles le 30 juillet 1687

J'ai vu les états que vous m'avez envoyez pour le radoub des
vaisseaux L'Orgueilleux et le Superbe Et je ne saurais
conseiller de faire une dépense de 100.000 l^r pour mettre ces
2 vaisseaux en état de servir. Je suis persuadé qu'il est plus
à propos de condamner le mouillage de ces 2 vaisseaux, la dépense de
en tirer tout ce qui peut pourrir au radoub de l'autre, en
tirer aussi tout ce qui pourra être de quelque utilité pour les autres
vaisseaux et rendre ainsi par le moyen cette dépense beaucoup moins
considérable; ne manquez pas de me faire savoir à combien
monte sur ce pied la dépense de le radoub du meilleur des 2 vaisseaux

Folio 117. A. M^r. Desbougcaux. Versailles le 12 aout 1687.

..... Je vous avoue que je suis surpris de dépenses immenses qu'il est
nécessaire de faire à Brest pour le radoub des vaisseaux de ce Port,
et tant que je vois des travaux aussi extraordinaires et aussi
peu attendus que ceux-ci, il sera difficile que je puisse être persuadé
que ceux qui servent en ce port ont tout le soin nécessaire pour la
construction des vaisseaux.

Je suis surtout étonné de la dépense considérable, à faire pour
le radoub du Soliel Royal - Ne manquez pas de me faire savoir
avant de commencer le radoub, si on emploiera à ce vaisseau
une somme aussi considérable que celle de 160.000 l^r - Il sera
tout neuf parce qu'il serait fâcheux de faire une dépense
immense comme celle-ci, et qu'il arrive ensuite que ce fut un

Nous ne doit le d'après ne fut pas si peu près ~~de~~ époque à celle d'un neuf. Vous pouvez continuer le redout du fort et du Palmar mais je suis étonné de ce que vous dites que le mauvais état où est le d'après vient du manque d'entretien depuis le dernier campagne

--- Vous ferez fort bien d'envoyer au Sieur Patoulet un mémoire des défauts que vous avez remarqué dans la sculpture et dans les logement de ce vaisseau, afin que le charpentier au fort de Dunkerque s'en corrige à l'avenir

Folio 160. A M^r Desclouzeau Versailles le 25 août 87

... Vous pouvez sans difficulté faire travailler au radoub du vaisseau le Soleil Royal, mais prenez bien garde qu'une dépense aussi considérable ne devienne pas inutile et que le Roi puisse s'assurer que ce vaisseau durera tout autant que s'il était bâti ~~de~~ neuf

Folio 183 A M^r Desclouzeau Versailles le 31 août 1687

--- M^r Patoulet m'écrit qu'il vous a envoyé la réponse que M^r Hendrick a fait au mémoire que vous m'avez adressé sur les défauts qu'on a trouvé à l'Orléans au vaisseau le Diamant, et comme ce Royauté fera armer ce ~~dit~~ vaisseau à la première occasion pour en connaître ses bonnes et ses mauvaises qualités, il ne faut pas que vous fassiez rien changer à son armement, ni à sa mâture et qu'il ne vous n'y fassiez aucun changement que ceux qui ont éprouvé par le charpentier.

Folio 184 A M^r Hendrick Versailles le 31 août 1687

J'écris à Paris de ne rien changer à l'armement ni à la mâture du vaisseau le ~~le~~ Diamant comme vous le proposez et seulement les changements que vous estimez qu'on peut faire aux Chambres sans inconvénients. Cependant je suis bien aise de vous dire que vous êtes un peu trop prévenu en faveur de votre manière de construire et que quoique le vaisseau que vous avez bâti elle bien, il est certain qu'ils ont fort raison à l'Orléans et que quand il n'y aurait que cette raison, elle est assez forte pour dire à tous les gens sages que si il est nécessaire de joindre autant qu'il se peut l'agrement à la bonté de la construction.

Enfin il faut vous raporter les avis que l'on vous donne les examiner toujours et en tirer ce qu'il y a de bon sans pointiller le-dessous ou les attribuer à ~~quelque~~ aucune mauvaise opinion de la part de ceux qui vous les donnent.

Folio 184. A M^r Patoulet Versailles le 31 août 1687.

Je suis bien aise de vous dire à l'égard du Diamant que vous me paraissez un peu trop entêté de ce charpentier et tout certain qu'à l'Orléans il y a de grand défaut dans la construction et que quand il n'y aurait que cette raison pour dire qu'il faut la corriger, elle doit toujours fort importante parce qu'il faut s'en assurer si elle se peut. que l'agrement se trouve avec la bonté de la construction.

Folio 225 A M^r. Desboulzeaux Versailles le 16 septembre 87.

J'ai vu ce que vous m'écriviez sur le rapport que M^r. Huchick
a fait au mémoir que ~~lui~~ m'avez envoyé, sur le vaisseau le
Diamant. Je ne suis pas persuadé de ce fait que les officiers
de Port prétendent trouver dans le vaisseau, étant informé
par une infinité d'endroits que les vaisseaux bâtis par Huchick
réussissent le mieux à la mer comme il est aisé de voir par
le succès des navires le Solide, l'Emporté et le Modeste, ainsi
il serait bon que dans le même temps que les M^{rs} Charpentiers
de Port s'appliquent à chercher les défauts de ce ~~le~~ vaisseau,
ils s'étudient aussi à connaître ce qui leur donne de
l'avantage et le sur un eux qu'ils bâtissent afin de s'y
conformer.....

Folio 230 à M^r. Patoulet Versailles le 16 septembre 87.

La proposition que vous faites de faire naviguer le vaisseau
le Diamant et le Modeste avec les dits vaisseaux le Solide et
l'Emporté pour voir le succès du changement que le M^r. Charpentier
y a fait, est bonne, mais comme il y a définitivement des vaisseaux
de S. M. en mer cette année, l'on ne pourra faire cette épreuve
que l'année prochaine.....

Folio 259 A M^r. Patoulet Versailles le 23 septembre 87.

J'ai vu ce que vous m'écriviez sur le projet du vaisseau le Henry
Henry. J'étais si séduit par ce projet, ce que vous me
montrerez sur ce sujet. Cependant il me semble qu'avec de
simples ornements de sculpture, il puisse donner à un vaisseau
la grâce qui lui manque par sa construction, et il faut souhaiter
que Maître Huchick tâche de parvenir à joindre la beauté à la
bonté des vaisseaux qu'il bâtit.....

Folio 277 A M^r. Patoulet Versailles le 29 septembre 87.

Je vous envoie le dessin de la sculpture du Henry; comme elle
est légère et peu chargée d'ornement, il y a lieu de croire
qu'elle couvrira le défaut que les poupes des vaisseaux
que M^r. Huchick bâtit, ont continue d'avoir, mais il faut
que vous ayez soin que ce dessin soit exécuté fidèlement.

Folio 286 A M^r. Arnould Fontainebleau le 7 octobre 87

J'ai bien reçu ce que vous m'écriviez sur l'usage de la Saumure
dans les vaisseaux du Roi. Je suis persuadé qu'il est très bon et que
cela fera un très bon effet à l'avenir; ainsi j'en donne à propos
de les laver très bien soigneusement avec cette saumure, et
~~infusée~~.....

44.

... H. ? Langeron m'écrit qu'il n'est pas content du chapeauier
Hubac, lequel bien loin de se corriger de ses défauts, tombe tous les
jours dans des nouveautés d'une grossièreté insupportable et il
me fait remarquer que la redoute de la Couronne ne s'est jamais
vendue.

Il est nécessaire que vous questionnez le charpentier que ~~S. M.~~
S. M. est très mal satisfait de sa négligence et qu'il veut
qu'il tienne à l'œuvre des mémoires des observations faites
sur les vaisseaux qui ont reconnues bonnes afin de s'en
servir dans les constructions et dans les radoubes.

... Je suis informé qu'il a été employé de ⁿ marchants
dans le redout du Soleil Royal qu'il s'en est cassé
les 3/4

folio 295. A 4^e de Montma Fortaine-leau le 7/10/87.

Y'ai examiné le rapport que vous avez fait au ministre
que j'avais ~~envoyé~~ ^{envoyé} au ministre le conservateur des vaisseaux.

Je vous dirai en très bon que comme vous avez de l'eau
de mer au Haïre, S. M. trouve ~~la~~ bon que vous fassiez
un voyage au delant de la saumure, en observant d'en faire un
usage plus fréquent qu'on ne feroit de la saumure.
Elle est bonne à tout.

Elle approuve la proposition que vous faite de laisser jusqu'à
six semaines dans le fond de cale pour donner de l'air aux
membres et y jeter de l'eau de mer fort souvent.

Je suis persuadé comme vous que l'usage des pétards ne peut être que bon, et il est nécessaire que vous continuiez de vous en servir en observant d'avoir un très grand soin de donner de l'air aux vaisseaux.

Folio 299. Le Sieur Baert veut acheter le modèle d'le Paille
pour armer en course. (7/10/84).

folio 312 A M.^r Desclouzeau Fortainebleau le 12/10/87

... Je trouve bon que vous employiez au S. R. les 2 grandes
pices que vous me monquez être dans le fort du Caoua
Mais cela ne doit pas vous empêcher de faire en sorte de
retrouver l'étançob qui doit être dans l'arsenal de Pond
et qui ne s'y trouve point.
(peu de moment à l'éc de planche de paille)

folio 313 A M^r de Langeron le 12/10/87.

(48.)

.... Je n'ai rien à vous dire sur ce qu'elle contient ni ce
n'est qu'au sujet que les nommés Masson et Bertault auront
achevé les plans des vaisseaux de tous les rangs et qu'ils
auront fait des mémoires de tout ce qui s'observe & pour
pour les hauts des vaisseaux et pour la distribution des dunes
ils pourront sans difficulté s'en retourner à Rochefort.

folio 337. A M^r Anneau Fontainebleau le 19/10/87/

.... Vous trouverez les ordres nécessaires pour accélérer
le vaisseau le Suprême? Je ne doute point que vous ne ferez
tout ce qui sera possible pour employer avantageusement ~~travaux~~
~~les ports~~ pour le Roi ce qui pourra être retiré de ce vaisseau
et j'espère en qu'une partie de les faire pourvoir ainsi au
varement de l'onguement.

folio 346. A M^r De Vauvri Fontainebleau le 21/10/87

M^r Patoulet me marque qu'il vous envoie un modèle en
carton avec un plan horizontal et une coupe perpendiculaire
des vaisseaux le Solide et l'Épave l'Épave où toutes
les proportions de ces vaisseaux sont exactement observées.
Il faut que vous ayez soin que le tout soit mis dans un
lieu où il n'y ait que des officiers et leurs M^{rs} Chaperons
pour empêcher que cette machine de construction qui est
particulière et certainement bonne ne soit portée aux étrangers.

folio 381. A M^r de Montmor Fontainebleau le 1^{er} 11/87

J'ai reçu avec votre lettre du 27. du mois passé la copie
de celle que le Sieur de Beaujeu vous a marqué au sujet du
vaisseau le St Michel que ce sont un navire fort excellent
Cependant j'attacherais que le François ait été à la mer
pour voir s'il y a de propos de continuer à faire construire
par Delisle.

~~Paris le 1^{er} 11/87~~

folio 454. A M^r Desclouzeaux VERSAILLE le 28/11/87

M^r de Langeron m'écrit qu'il a remarqué que la couleur noire
qu'on donne aux vaisseaux de sa Majesté lui fait au tort et qu'elle
brûle le bois dans les endroits où elle est appliquée et comme il
est indifférent de se servir d'une couleur plutôt que d'une autre, il est
certain qu'il faudrait abandonner le noir s'il portait quelque
préjudice aux vaisseaux et pour n'avoir aucune doute le dessus, il
est nécessaire que vous assembliez le comité de construction.
Comme le Soleil Royal sera bientôt en état d'être livré de la
France, il est nécessaire que vous fassiez travailler les machines à vapeur.
....

Folio 454. A M^r de Langron

Versailles le 28/11/87

49

Monsieur j'ai été bien aise d'approcher par votre lettre de
et de ce motif que le travail qui s'est fait au Soliel Royal
est bon.

..... j'écris aussi à M^r Desbazeaux de faire mettre
les machines (à vapeur) auprès du Ind de Portenue afin
d'y pouvoir approcher le S.R.

Folio 511. A M^r Hendrick.

Versailles le 18/12/87

On m'a dit de dire que les vaisseaux le Soliel et l'Europe
vont bien vent arriver et vent Carque, mais qu'on est persuadé
qu'ils doivent en partie cela de leur volume qui est
~~extraordinairement~~ extraordinairement grande et hors de toutes proportions
et que sur plus qu'ils tiennent très mal le vent et qu'ils doivent
au plus près que les bons voiles comme des Flûtes.

Le dernier défaut ~~est~~ d'être très dangereuse conséquence
s'il était tel qu'on le dit et il faudrait absolument chercher le
moyen d'y remédier. Faites moi savoir ce que vous estimez à
peut d'ajouter à votre construction pour le réparer sans nuire
à ce que votre gabarit peut avoir de bon d'ailleurs.

D'après de la voile, je suis bien aise que vous m'avez en même
des proportions que vous gardez pour le vaisseau de chaque rang, c'est
à dire que vous y engagez l'ouvrage et la chute de voile
étant bien sise de connaître moi même ce qui consiste la différence
de votre manière avec celle des autres et en cas que vous la trouviez
effectivement plus grande, je serai bien aise de savoir les raisons
que vous avez d'en user ainsi.

Folio 515 Au Sieur Mauchere

Versailles le 28/12/87.

J'ai vu le résultat du Comité de construction assemblé à Rochefort
au sujet de la couleur noire qu'on donne au vaisseau et puisque
on n'y trouve aucun inconvénient, il n'y a qu'à continuer à en
servir, en attendant que je vous aie pu avoir plus précisément
la couleur dont chaque navire doit être, que je fais marquer
dans le dessin auquel S.M. fait travailler pour le Peuple des
vaisseaux

Fui du Registre B2-62

Registre BE-64 (MARINE) (²⁵⁸feuilles) (51).

ORDRES DU ROY ANNEE 1688

Reçu au la Construction

Registre BE-65 (MARINE) (465 feuilles)
DEPECHES DE LA MARINE
pour les 6 premiers mois
de l'année 1688

43	Vadroit	CO
67	Laurie	gérant au service.
121	"	Contre quille au solide et à l'Exporte
126.	Laurie	S.R. Langeron
177.	Laurie	S.R.
185	Desclouzeau	S.R. Pageant et documents.
211	Langeron	Rodoub.
216	Langeron	Sorti du S.R.
225	Desclouzeau	le Loup. S.R.
226.	Langeron	Alors du S.R.
228	Patoulet	Proc. de la Reine
236	Desclouzeau	des Grands LA REINE - S.R.
247	Langeron	Sorti du S.R.
268.	Desclouzeau	Le Radoub de la Reine
284	"	La Reine - St Philippe
304. 305	Desclouzeau	Radoub du S.R. Triomphant - Le Reine.
329	Desclouzeau	LA REINE Triomphant le Sol
331	Langeron	logements du S.R.
351	Desclouzeau	logement.
353	Patoulet	le S.R.
366	Desclouzeau	Hendrick et le Service.
404	Desclouzeau	le plafond de chambre du S.R.
404	Desclouzeau	le Diamant - Modifications après

Folio 49. A M^r de Vauré

Versaille le 20/1/88

52

La certitude que nous avons de la bonté du vaisseau le Serein que M^r D'Amerville commande ne fait prendre la résolution d'envoyer dans les ports de Porant des ~~deniers~~ deniers de gabarit sur lequel se' est fait. C'est pourquoi j'vous prie de m'en ~~me~~ envoyer un le + tôt et le plus exact que vous pourriez.....

Folio 67. A M^r de Vauré:

Versailles le 23 janvier 1688

Sur ce que j'ai écrit au M^r Charpentier de Dunkerque que le vaisseau de Solide et l'Emparté devaient beaucoup, il me marque qu'il n'est nécessaire de leur mettre des contrequilles qui eussent environ 18 pouces de chute sans l'échare revenant à rien sur l'éclatant avec un bout de cette échare suivant le dessin que vous trouverez ci-joint, et je suis bien aise de vous en donner avis afin que si il arrive dans le rite que les vaisseaux aillent verser, ou de ramer à Toulon, & vous prierez leur faire cette augmentation. Cependant faites moi savoir si vous croyez que cela soit capable de diminuer considérablement leur durée. Et l'égide de la mâture et l'ouvrage de ces vaisseaux, il faut qu'elle soit dans leur proportion.....

Folio 112. A M^r de Langeron.

Versailles le 24 mars 1688

Monsieur, j'ai été bien aise d'apprendre par votre lettre de ce mois que le S.R. ait été corrigé dans la forme dans un jour et j'ai bien persuadé de la commodité et de l'avantage des formes pour faire et voter d'ouvrages.

Folio 216. A M^r de Langeron.

Versaille le 28 mars 1688

Monsieur, j'ai bien vu par votre lettre du 19 de ce mois qu'on n'a pas pu voter le vaisseau le S.R. de la forme et la dernière machine. Comme le prochain sera dans doute meilleure j'écris à M^r Desbazeaux de se mettre en état de ne la pas perdre et il est nécessaire que de votre côté, vous apportiez tous vos soins.

Il n'est pas nécessaire que vous veniez ici et il suffit que vous m'envoyez les dessins du S.R. et des magasins que vous me marquez que vous faites.

Folio 247 A M^r de Langeron

Versailles le 13 avril 1688.

.... J'ai été bien aise d'apprendre que le vaisseau S.R. soit sorti de la forme et il faut que de concert avec le S^r Desbazeaux que vous tenez la main à ce que le travail qui reste à faire, si le vaisseau soit promptement achevé....

folio 268 A M^r Desclouzeaux

Versailles le 20/4/88

53

..... Vous avez bien fait de donner à fin fait la démolition
du haut du vaisseau La Reine; il faut que vous me fassiez savoir
à quel point cette démolition et que vous ayez soin de faire
porter tout ce qui pourra servir de la sculpture, de la charpente et du
fer qui proviendrait de cette démolition.....

folio 284. A M^r Desclouzeaux. Versailles le 27/4/88

J'ai vu ce que mes collègues au sujet du vaisseau La Reine et
puisque le radoub de ce navire coûterait plus que la construction
d'un navire de pareille grandeur, le Roi a l'intention de le faire dépecer,
et vous en trouverez l'ordre ci-joint; mais comme S. M. ne veut
pas diminuer le nb de ses grands vaisseaux, qui le dit être
beaucoup dans les dernières années, Elle desire que vous vous mettiez
en état d'en bâtir un de pareille qualité l'année prochaine
en faisant ~~un~~ ^{un} celle-ci des bois nécessaires à sa construction.
Je lui ai bien avisé que vous avez fait mettre le S. R. dans un
endroit commode pour l'achever.....

--- L'égard du vaisseau le St. Philippe, c'est un très bon
navire qui a toujours été fort estimé et que sa majesté desire
conserver ainsi Elle approuve la ~~proposition~~ proposition qui a été faite
de le faire entrer dans le forme.

A folio 305. A M^r Desclouzeaux Versailles le 5 mai 1688

J'ai été surpris que le devis fait pour le radoub du S. R.
monte à 159.000 et si je suis persuadé que si ce navire avait
été bien entretenu, de radoub, on ne serait pas tombé dans le
nécessité d'en faire un aussi considérable et au moins faut-il
que pour cette dépense, il soit en état de durer assez longtemps
qu'il était neuf.---

A l'égard du vaisseau le Triomphant, que vous avez fait
mettre dans le forme, il faut sans difficulté que vous y fassiez
changer ses bordages et les pièces de la coque qui se trouvent pourries.
..... Je vous en envoie l'ordre pour dépecer le vaisseau La Reine..

folio 329 A M^r Desclouzeaux Versailles le 14 mai 1688

..... A l'égard du Triomphant j'ai été surpris de voir dans l'état
de son radoub que vous m'avez fait que la + grande partie de son
doublage (sans doute vaigrage) se retrouve pourri et échauffé.

Cela me fait prendre la résolution de tester de tel les
vaisseaux de Brest, ne connaissant pas de meilleurs remèdes pour
éviter ces sortes d'inconvénients et sachant par expérience que la
fondre de la cale des V^x qui aient à transporter le tel ne s'échauffe
jamais... ~~Dans cette voie et par là.~~.....

..... Je vous envoie un plan contenant la distribution des
logements du S. R. qui me a été envoyé par M^r de laugeron.

Cette distribution se fera à S.M. et Elle desire que vous la fassiez suivre lorsque l'on travaillera à ses logements.

À l'égard des ornements qu'il faudra mettre dans la principale chambre de ce vaisseau, comme j'ai été informé qu'il y avait de beaux tableaux qui ont dû être conservés, il faut que vous me fassiez savoir ce qu'ils sont devenus, et que vous m'envoyiez les dessins de la manière dont ils étaient distribués, afin que le d'Amour, je puisse vous faire savoir la situation de sa Majesté sur ces ornements. —

Folio 331. A M^r. de Langeron Versailles le 14 mai 1688

..... Je vous ferai savoir incessamment les intentions de S.M. sur la sculpture de S.R.

À l'égard de la distribution des logements, j'ai bien vu celle que vous m'avez envoyée et j'écris à M^r. Deslogezan que l'intention du Roi est qu'elle soit suivie; pour ce qui est des ornements de la principale chambre S.M. ne prétend pas qu'ils soient considérables.

Folio 351. A M^r. Deslogezan. Versailles le 10 mai 1688

Y vous avoue que je suis surpris de voir que le dessin du radoub du Soleil Royal, tant celui qui est fait que celui qui reste à faire, coûte à la somme de 226.000 et j'en suis persuadé qu'il n'en aurait point tant coûté à beaucoup près d'en bâtir un neuf de la même grandeur. Vous voyez bien à quoi on s'expose quand on ne veut pas avoir l'attention nécessaire pour examiner avant de commencer un radoub ce qu'il en coûte, et tant certain que si vous aviez fait connaître à Sa Majesté que ce radoub eût dû coûter à une somme aussi considérable, Elle aurait pris la résolution de faire dépecer le vaisseau. —

Folio 355 A. M^r. Petoulet Versailles le 20 mai 1688

..... J'ai vu ce que vous m'écritez au sujet des défauts du vaisseau l'Éclat; puisque M^r. Hendrick courrait des plus exorbitants, je ne doute pas qu'il s'en corrige à l'avenir, et il faut que vous y teniez la main. Cependant je vous envoie un profil du vaisseau le Serein qui a été bâti à Toulon et de la forme duquel tout le monde est persuadé afin qu'il dans cette manière de construction, il y a quelque chose qui ressemble à celle d'Hendrick. Il pourra le prendre et c'est ce qu'il faut que vous examiniez avec lui afin que la prévention qu'il peut avoir pour la méthode ne l'empêche pas de reconnaître ce qui y a de bon dans celle de Coulomb qui a été bâti à Toulon. —

Folio 366. A M^r Desclouzeau. Versailles le 5/6/88 (55)

..... J'ai vu le dessus de l'ancien plafond de la principale chambre
du Soleil Royal, et j'approuve le projet de M^r de Langeron
de ne plus vitrer le plafond mais de disposer de manière
les baux de cette chambre que les peintures et les autres ornements
qui ont été couverts puissent être placés entre deux.....

Folio 404. A M^r Desclouzeau Versailles le 19/6/88.

J'ai été surpris d'apprendre qu'au préjudice des ordres que
je vous avais donnés de ne faire aucun changement
au vaisseau le Diamant, vous aviez souffert qu'on ait
allongé le gaillard arrière jusqu'au grand mât et que
l'on ait établi un suscillage; j'avais insisté de faire d'abord
le vaisseau de la manière qu'il est construit maintenant
bien et faire corriger ensuite les défauts qu'il pouvait avoir
suivant la construction d'Henrich, et vous me mettez, par là,
sous le poids de le faire, ce que dit n'est de ne pas porter la voile
ou à avoir quelques autres défauts de cette qualité, on ne pourra
savoir si elle ne vient pas de ce exhaussement d'accastillage...

(Fin du Registre B2-65 FINALE)

Registre B2-66 (MARINE) (525 feuillets) 56
 Dépêches concernant le Marine de Ponant
 durant le Coleruin mois 1688

113	Desclouzeaux	Le Grand (qualité)
44 48	Patoulet	
77	Desclouzeaux	défaut de diamant.
113	"	Radoub du S.R. et de l'ancien grand écuier
136.	"	Radoub du triomphant.
		Surnain
178	Desclouzeaux	Surnain
194	Patoulet	Henry le Jais
261.	liste de vaisseau	
325	"	"
337	"	Radoub
390	Patoulet	Exporté Modoré
43	Desclouzeaux	Cochin
		Diamant exporté

Folio 13 A M^r Desclouzeaux Versailles le 11 Juillet 1688

..... Je me suis bien aise d'apprendre que le vaisseau le Grand
 soit arrivé à Brest et que les officiers qui l'ont mené, aient
 reconnu toutes les qualités d'un bon vaisseau.

Folio 48 A M^r Patoulet. Versailles le 26 Juillet 1688

..... M^r de Coëtlogon qui commande le vaisseau le Diamant
 m'écrit qu'il en est très mal content et qu'on ne saurait voir un +
 vilain ni plus mauvais vaisseau. Je vous envoie ce mémoire de
 M^r Hendrick et qu'il puisse se remarquer afin que vous en informiez
 le Roi ne souffrirait pas qu'il en fit d'avantage.

Folio 47. A M^r Desclouzeaux. Versailles le 15 août 1688.

..... A l'égard du S.R. et du Triomphant, il faut que vous
 ayez soin d'en faire achever le radoub dans le reste de la belle
 saison sans toucher pourtant à la sculpture du S.R. que je
 ne vous envoie le modèle auquel je fais travailler à Paris.

Folio 123. A M^r Desclouzeaux Versailles le 11 septembre 1688

..... Vous avez fait très mal d'avoir fait mettre le triomphant
 dans la forme, puisque vous n'avez pas assez de fonds pour l'en achever

entièrement son radoub, et il ne faut pas que vous vous attendiez que sa Majesté en feroit de nouveaux cette année ---

Folio 136. A M^r Desclouzeau. Versailles le 14 Septembre 88

--- Il est fâcheux qu'il se trouve autant de pourriture que vous me marquez au Souverain d'autant plus que c'est un vaisseau nouvellement bâti, et ~~qui~~ que ne pouvant attribuer cela qu'à la mauvaise qualité des bois, il est à craindre qu'il ne dure pas tout le temps qu'il devrait ---

Folio 161. Liste des Vaisseaux du port de Brest
que le Roi a ~~déjà~~ résolu d'armer au Mars 1689.

- | | |
|-----------------------------|---|
| <u>1^{er} Rang.</u> | Le Grand Le Souverain. |
| <u>2^e Rang</u> | Le Couronne, Le Tonnant, Le Fier, Le Triomphant,
Le Terrible, L'Illustre, Le Glorieux. |
| <u>3^e Rang.</u> | Le Sans pareil, Le Furieux, Le Breuvant,
Le Brave, L'Arrogant, Le Prince, Le Fort
L'Appolon, Le Sage, L'Entrepreneur, Le Précieux |
| <u>4^e Rang</u> | Le Duc, Le Neptune, Le Comte, Le Léger
L'Aigle --- |

Fait à Fontainebleau le 16/10/88.

Fin du Registre B2 - 66.

Ordes du Roi et Dépêches concernant la Marine du Levant pour l'année 1688

~~_____~~
~~_____~~
 164 Vauri Augmentation de longueur des Hunes.
~~_____~~
 158 Patoulet Diamant-
 164 Vauri. Contre quille

11/9/88 Le Fortuni et le Fleura vendus pour la somme de 8.000 l.
 2/10/88 Le Fortuni et le Fleura vendus pour la somme de 8.000 l.
 8/10/88 Le Fortuni et le Fleura vendus pour la somme de 8.000 l.

Folio 64 A M^r de Vauri: Versailles le 22 février 1688

..... J'approuve qu'on augmente à l'avenir la longueur des mâts de hune suivant les proportions de M^r Henrich.

Folio 158. A M^r Patoulet Versailles le 10 juillet 1688

M^r de Coetlogon ayant joint le Modèle..... écrit que le vaisseau porte mieux la voile que le Diamant parce qu'il est moins d'œuvre morte; je vous en fais part afin que vous avertissiez M^r Henrich de ce défaut et qu'il y remédie dans la construction qu'il fera à l'avenir.

Folio 164. A M^r de Vauri Versailles le 19 juillet 1688

..... Puisque M^r le Comte d'Estée vous marque que la Contrequille qu'on a fait à l'empôte, l'empêche de diriger il faut faire un pareil travail au solide sous l'empôte.

2/10/88 Le Fortuni et le Fleura vendus pour la somme globale de 8.000 l.

Fui du Registre B2-67

Folio 173 A M^r le Chevalier de Tourville Versailles le 17/3/86. (40.)

..... S.M. a été bien aise d'apprendre le soir que vous pûtes de
corriger les défauts qui s'en sont trouvés jus qu'à présent dans la
Constitution des vaisseaux de S.M. par le moyen des modèles que vous
faîtes faire

Folio 222. Au Sieur de Vauvri Versailles le 20/5/86

..... C'est un grand malheur qu'on ne puisse pas trouver le moyen
de faire une forme à Toulon pour y faire radoubler les grands
vaisseaux de ce port, et que l'on soit obligé de faire passer en
Portul, le R.L. le Sceptre, le Lys, l'Amable, mais comme
S.M. n'y veut point passer cette année, et qu'au commencement de
la prochaine, elle pourra prendre la résolution d'y en envoyer
quelqu'un, il faut que vous lui fassiez savoir et que cependant
vous examiniez ceux qui auront le + besoin d'y passer

Folio 606 Au Sieur de Vauvri Versailles le 30/8/86.

..... faites faire des dessins des gabarits de meilleurs
vaisseaux qui sont à Toulon avec des nouvelles de leurs bonnes
qualités et adressez les à M^r de Mortmer le + tôt que vous pourrez.

Folio 637 Au Sieur de Vauvri Versailles le 12/9/86.

..... A l'égard de l'examen que vous avez ordre de faire sur
l'usage du tôle au lieu du verre, l'on m'a dit des autres parts le m^r
doute que vous, c'est à dire qu'il n'est point propre pour les vitres
et les faux de vaisseaux: c'est pourquoi il faudroit continuer
de s'en servir de verre au lieu que par le passé.

Folio 676. Au Sieur de Vauvri Versailles le 30 sept. 1686.

..... Les dépenses qui ont été faites pour les modèles des
V^x qui doivent être construits l'année prochaine à Toulon sont
excessives et si vous ai déjà fait savoir que S.M. ne voulant
plus qu'il s'en fit de pareille à l'avenir

Folio 757. Au Sieur de Vauvri. Fontainebleau le 6 ju/86.

Il y a longtemps que S.M. est persuadé qu'il n'est
aucune dépense inutile pour les ornements des vaisseaux
Elle l'est déjà expliquée sur ce qui regarde la peinture
mais elle est informée que le Sculpteur dépend de la
fantaisie du Sculpteur qui à l'égard des vaisseaux d'une m^r
trouve enrichir les uns d'ornements inutiles et rends les autres
plus légers et moins ornés, et comme outre la dépense que cela
cause, il est certain qu'il y a plusieurs vaisseaux qui n'ont
meilleurs voiliers n'ont plus d'armement étoient + légers; S.M. veut
une fois pour toutes, régler ce qui regarde les ornements; pour cela

Je n'ai trouvé que le remède qu'on y a apporté aide à faire réparer le mal dont il s'est plaint, cette poupe n'étant point encore de l'air et du goût qu'elle devait être et je l'avais fait réajuster encore n'étant que je l'ai trouvée déjà fort avancée en arrivant ici, ce que nous nous étions trop pressé du temps pour recommencer cette besogne.

Les défauts qu'ont ces maîtres sculpteurs à l'égard de poupes et galeries dont ils donnent les dessins, est qu'ils s'attachent plus aux règles de leur art et à la démangeaison de faire de belles figures, qu'au besoin, commodités et service des navires.

Nous pouvons désormais éviter cet inconvénient ainsi que nous l'avons résolu pour votre bon plaisir avec Monsieur de Martel et d'Almeras et les plus habiles officiers de ce port; le Sieur Puget même en convient, ce qu'il faut dorénavant employer en ces ornements le moins qu'on pourra de ces grandes figures et pesantes machines, qui ne font qu'embarrasser le derrière des navires et souvent nuire à leur navigation.

Je profite à cet effet de la présence de Monsieur Martel en ce lieu pour, avec lui et Monsieur d'Almeras, visiter encore de nouveau tous les navires dont les poupes restent à faire ou à réparer, afin d'y observer cette règle qui sera assurément de moindre dépense et de plus grande utilité au service. Nous avons pensé aussi qu'à présent qu'on est certain du nombre des officiers de marine et d'infanterie qu'on doit embarquer, il était nécessaire de faire les cloisons et séparations des chambres, telles qu'elles doivent être sur chaque vaisseau, pour y loger tous les officiers avant de mettre les navires entre les mains des capitaines, en leur faisant entendre comme il est souhaitable, que c'est l'ordre du Roi, pour qu'ils n'y puissent apporter de changement comme il arrive toujours, non sans beaucoup de dépense. Ce que je puis vous dire Monseigneur, pour répondre à vos ordres touchant le Sieur Puget, est qu'il a le génie fort beau et est très propre à servir en ce port pour les choses auxquelles il est destiné, c'est-à-dire aux dessins et ouvrages de sculpture, en quoi il excelle; il prétend aussi être savant en l'architecture de terre et de mer et il parle assez bien de l'un et de l'autre; il a construit ici un pavillon qui sert à l'étuve, lequel est très bien bâti mais fort mal placé; il prétend qu'il entre dans un grand dessin qu'il a donné pour l'agrandissement du parc, mais j'ai ouï dire que Monsieur le Chevalier de Clairville et à d'autres, qu'il faudrait abattre en l'état qu'il est estropié et embarrasse plutôt le parc, qu'il ne l'accomode en l'usage de l'étuve auquel ce bâtiment a été employé par Monsieur d'Infreville ne lui est nullement propre.

Folio n° 220

..... nous avons ici le vaisseau l'ELBOEUF qu'on tient incapable de naviguer, mais si vous l'aviez agréable, on le rassemblerait pour le réduire en ponton et il servirait encore longtemps de cette sorte, de carène des grands vaisseaux à quoi il est très propre.

Join 71

Registre des Ordres du Roi concernant la Marine
(pour mémoire).

Folio 51 Règlement (voir code des armées navales).

Folio 61 Liste des vaisseaux de l'escadre de Brest

Le Soleil Royal
Le Royal Duc
Le Tonnant
L'Oriflamme

Folio 84 Mémoire du Roi au Sieur MATHAREL

..... Le Sieur D'Alméras se plaint fort des ornements massifs et de relief et des galeries que Puget fait faire aux vaisseaux du Roi sur ses dessins et dit qu'il vaudrait mieux que le Roi lui donna 10.000 écus tous les ans pour ne mettre jamais les pieds dans l'arsenal; Sa Majesté s'étonne que depuis qu'elle a envoyé le règlement du Conseil des constructions, toutes les matières n'y aient pas été examinées pour y prendre les résolutions conformes au bien de son service et elle ne veut point qu'aucun ornement du dessin du dit Puget, soit exécuté qu'après avoir été examiné et résolu dans le dit Conseil; et cependant, comme elle apprend que les galeries ont été entièrement supprimées en Angleterre et que l'on y observe à présent, d'ôter les ornements en relief, Sa Majesté veut que cela soit examiné au dit Conseil et que l'avis qui y sera pris, lui en soit envoyé avec les raisons de part et d'autre, sur ce qui sera observé à l'avenir à cet égard

..... Le dit Sieur D'Alméras écrit que Sa Majesté ayant à présent un trop grand nombre de grands vaisseaux, il est nécessaire d'en bâtir à présent du 5ème Rang; Sa Majesté veut que cet article soit pareillement examiné dans le Conseil des constructions et si l'avis de D'Alméras est suivi, à quoi il y a beaucoup d'apparence, elle veut qu'il soit fait une recherche exacte de tous les bois qui sont à présent dans l'arsenal, que les pièces qui seront propres à la construction des grands vaisseaux soient mises à part, en piles pour s'en servir dans les besoins et qu'aucune ne soit coupée ni employée à la construction des petits et au cas où il n'y en eût pas assez pour en bâtir, Sa Majesté veut qu'il en soit envoyé des mesures dans les forêts, pour y en couper, défendant expressément d'y employer aucune grande pièce sous quelque prétexte que ce soit

Folio 112

Mémoire du Roi à MATHAREL sur les fontes et ornements des canons

Sa Majesté étant satisfaite de ce qui se pratique à présent dans la fonte de ses canons de l'artillerie de terre, elle désire que le dit Sieur de Terron fasse observer à "La Tâche" la figure des

J'en ai peine à croire que ce défaut peut venir de la qualité d'une bonne mine puisqu'au contraire il m'a semblé qu'on devait plutôt appréhender cet inconvénient d'une mine inférieure, telle que celle de Cranin. Et n'ayant trouvé personne sur le lieu qui peut me satisfaire sur mon doute, par d'autres meilleures raisons que celle de l'expérience qu'ils disent en avoir, je consulterai là-dessus, les Sieurs d'Emery et Baude pour savoir si cela ne vient pas de ce que les Allemands n'entendent pas à donner la recuite à leurs canons aussy à propos que les Français vous en rendraient compte en suite de leurs opinions. Ces trois forges m'ont paru établies en des lieux très commodes soit pour la quantité de mines et de bois qui est aux environs ou pour la rivière de Loire qui rend facile le transport du fer et des canons qu'on y coule. Et à l'égard de la cuite des moules, j'ay remarqué qu'ils la donne si à propos que les pièces en sortent très polies et sans aucune fistule au dehors et en général, pour tout ce qui concerne ces manufactures, je vous puis dire Monseigneur, que je n'y ai rien vu qui puisse donner lieu aux plus difficiles critiques et point du monde d'avouer que rien n'est mieux pensé pour le bien de l'Etat

Folio n° 139

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 6 juin 1670

..... j'avais apporté ici quelques feuilles de fer blanc manufacturé aux forges de Beaumont pour les voir auprès de celles qu'on a ici d'Allemagne. Ceux qui les employent trouvent qu'à la réserve d'un peu de lustre et de blancheur que les étrangers ont un peu plus vives et plus argentées que les nostres, ces dernières ne cèdent en rien et au contraire, il leur semble comme à moi, qu'elles ne peuvent manquer d'être d'un très bon usage pour cet effet. Ils demandent qu'il vous plaise de nous en faire fournir de celui-là plutôt que de l'autre. Je crois Monseigneur, qu'il ne sera pas même nécessaire de faire blanchir toutes les feuilles qu'on pourrait envoyer ici, parce qu'il en faut beaucoup pour les foyers de cuisines des vaisseaux et pour d'autres endroits où la rouille n'est pas à craindre n'y cette couleur blanche si nécessaire. Parmi les gros ancres fabriqués à Vienne qui sont ici, il y en a d'assez bien faits et qui seront de bon service, mais il y en a d'autres auxquels on n'a pas si bien observé les proportions

Folio n° 144

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 12 juin 1670

..... Il me demande aussy (le Sieur du Lignon) qu'on fasse doubler de fer blanc quelques endroits des soutes aux pains, afin de le mieux conserver, allégeant que les Anglais et les Hollandais en usent de la sorte

veut point absolument qu'on s'en serve et veut commencer un autre ouvrage disant qu'il est dans vos intentions que ces gens ne travaillent que sous lui.

Les autres au contraire, se tenant assez bons maîtres pour travailler de leur chef, témoignent y avoir de la répugnance

..... Il y a une difficulté bien plus grande entre le Sieur PUGET et Maître RODOLPHE, en ce que le premier prétend que votre intention est qu'il ait la direction entière et absolue des constructions des navires aussi bien que leurs ornements, de sorte que Maître RODOLPHE et les autres maîtres charpentiers n'ayent pour partage que l'exécution de ses dessins; il s'en est expliqué en ces termes en présence de Maître RODOLPHE qui s'en est fort scandalisé

Folio n° 169

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 15 juillet 1670

..... En exécution des ordres du Roi que le Sieur Le Merle m'avait apportés et auxquels je fis réponse avant hier, d'Angers même je me transportai le jour d'hier au matin sur le vaisseau "Le MONARQUE" avec Mr. d'ALMERAS et quelques autres capitaines et les maîtres charpentiers du parc pour convenir de ce qu'il y avait à faire. Les avis furent uniformes et l'on doit en faire un devis ou mémoire pour vous l'envoyer. Cette réforme est assurément nécessaire à ce navire mais après cela aussi il y a lieu d'espérer qu'il sera un des plus beaux navires de la mer.

Nous visitâmes ensuite l'Isle de France et tous les autres vaisseaux neufs auxquels on travaille encore dans le port pour demeurer d'accord de l'exhaussement qu'il fallait donner à leurs poupes et il s'est arrêté que l'on y reformerait aussi quelque chose et que dorénavant on suivrait à la lettre les règlements du Roi que vous avez envoyés touchant les constructions.

Il est certain Monseigneur, que la dépense que Sa Majesté fait pour ses grands bâtiments mérite bien qu'on n'y fasse rien que de bien à propos et qu'on n'y touche qu'une bonne fois.

Folio n° 200

Mémoire sur la corderie

Le chanvre de Bourgogne donne de déchets ordinaires filant à la ceinture comme on faisoit ci-devant par quintal suivant l'aveu de tous les maîtres cordiers du parc: 23 Livres savoir pour la larre 6 Livres et l'étope 15 Livres. Olivier a reçu par mon ordre 79 quintaux 31 Livres de chanvre de Bourgogne qui devraient produire de déchets ordinaires 1817 Livres et il a fourni filant à la quenouille un câble de 56 quintaux 18 Livres de moyens cordages, 13 quintaux 86 Livres et au lieu de 18 quintaux 17 Livres de déchets qu'il devait avoir, il n'en rapporte en tout pour la larre et l'étope que 8 quintaux 67 Livres donc il a profit sur le déchet de 9 quintaux 50 Livres. Le quintal pour les façons coûte au Roi filant à la ceinture 5 f 15. Par son épreuve filant à la quenouille il revient à 3 f 1 qui est encore de profit pour les dits 79 quintaux 31 f de chanvre à 13 f 8 et pour les 9 quintaux et demi revenant du reste 114 f qui font ensemble 327 quintaux 8 f 6 deniers.

Nous allons donc travailler sur ce fondement à nos constructions afin d'en essayer et d'en avoir toutes les sortes et pour voir aussi si cet expédient est propre pour acquérir plus de légèreté au navire

Folio 98

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 24 mars 1671

..... Messieurs les Capitaines qui doivent armer paraissent fort disposés à faire parler d'eux cette prochaine campagne, mais pour y réussir, il faut comme vous dites Monseigneur, qu'ils s'attachent à des petits navires plutôt qu'aux grands, autrement ils auront peine à joindre les Turcs. Les pensées que vous avez la-dessus se peuvent aisément exécuter en la manière que vous le proposez, c'est-à-dire ne chargeant les frégates légères que de 2 mois de vivres, de leur donner des rendez-vous fixes et assurer où ils puissent aller se rafraîchir de carènes et de victuailles selon leurs besoins et pour cela avoir à la suite du gros de l'escadre, des flûtes ou bâtiment de charge qui servent comme de magasins portatifs aux lieux des rendez-vous.

Folio 114

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 07 janvier 1671

..... Le dit Sieur d'Almeras est fort content du MONARQUE et du peu de sculptures que nous avons fait faire à sa poupe; elle réussit en effet très heureusement et il ne s'est pas fait de dépenses parce que nous n'y avons rien employé de nouveau, mais seulement quelques pièces les plus légères du débris des monstrueux ornements qui composaient la poupe de ce grand navire

Folio 133

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 28 avril 1671

..... Nous avons commencé d'essayer de cette nouvelle forme de fanaux dont je vous ai cy-devant envoyé le dessin fait par le Sieur PUGET, nous nous en servons cette fois ci pour le MONARQUE avec espérance de succès, certain qu'ils rendront beaucoup plus de lumière et seront encore moins cassants de cette sorte; il nous restait ici quelques carreaux de verre de Venise que j'ai employé; si cet usage est trouvé bon, comme je n'en doute pas, il vous plaira Monseigneur, de nous envoyer ici à cet effet, du verre de la nouvelle manufacture de Paris qui y sera fort propre afin que peu à peu, nous introduisions sur les vaisseaux du Roi, cette nouvelle méthode de fanaux à mesure que les anciens viendront à se suivre

Folio 135

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 28 avril 1671

..... dans le peu de navigation qu'a fait le MONARQUE pour se mettre à la grande rade, il a donné lieu de croire qu'on le trouvera un des meilleurs comme il est déjà en effet un des plus beaux de la mer, car certainement Monseigneur, on ne peut rien voir de mieux fait ni de plus agréable; nous avons ménagé les ornements de sa poupe d'une manière qu'avec peu de dépenses, elle ne laisse pas d'avoir un très grand éclat et vous aurez plaisir assurément de voir ce beau navire et tous ceux de cette escadre

Reprendre le registre B3.11 - Folio 147

Toulon - Lettre de Mr. D'INFREVILLE du 24 juillet 1668

..... Comme je fais suivre ici les dessins que Mr. LEBRUN nous a envoyé et qu'il y a encore beaucoup à ajouter à l'embellissement et magnificence du ROYAL LOUIS, je vous supplie de le faire travailler aux dessins des peintures qui sont à faire à la chambre et dunette

Toulon - Lettre de Mr. d'INFREVILLE du 03 juillet 1668

..... Nous prétendons armer le ROYAL LOUIS de 110 canons au moins et nous croyons qu'en comptant les pièces qu'on peut mettre sur les dunettes, qu'il lui faudra 120 pièces.

Et comme il a 4 batteries : 1ère batterie : toutes pièces de 24 f
 2ème batterie : 18 f
 3ème batterie : 12 f
 Châteaux avant et arrière : 8 f
 Dunettes : pièces de 6 ou 4 f

Toulon - le 10 juillet 1668 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

J'ai enfin obligé le Sieur PUGET à venir ici où il est arrivé depuis 2 jours; il a vu aujourd'hui les ateliers du Roi qu'il a parcourus et particulièrement celui des sculpteurs où il a vu des dessins et modèles surlesquels on travaille pour la poupe de L'AMIRAL; il en fait beaucoup d'estime et admire la diligence qu'on apporte pour achever cet ouvrage; il est si fort attaché à travailler en marbre, qu'il voudrait bien avoir de quoi s'occuper à ces sortes d'ouvrage; il m'a témoigné qu'il avait peine aujourd'hui à s'asujettir à travailler de sa main aux ornements des 2 navires auxquels on n'a point encore travaillé jusqu'à présent. Mais il se portera volontiers à donner ses dessins auxquels il ferait travailler par les sculpteurs qui sont ici, qu'il visiterait souvent pour les corriger si ils manquaient aux proportions qu'il leur avait données. Et il semble que c'est ce qu'on peut espérer de lui car assurément, il a acquis une telle réputation par les pièces qu'il a faites et laissées à Gênes, que ces Messieurs se sont engagés à lui faire continuer de semblables ouvrages. A quoi il ne s'engagera pas si il est commandé de Sa Majesté de faire quelques pièces qu'il pourrait envoyer toute achevée, aussi bien que le marbre qu'on emporte d'ici pour le Louvre. Je le ménagerai le mieux qu'il me sera possible et tirerai de lui ce que je pourrai pour l'entreprise des poupes et poulaines du Dauphin Royal et du Monarque. Il m'a proposé une chose depuis son arrivée que je ne crois pas à rejeter, qui serait de faire 5 ou 6 modèles de poupes qui serviraient de dessins pour tous les navires qu'on bâtirais à Toulon, auxquels en diminuant quelques figures tantôt à l'un tantôt à l'autre, et en y posant d'autres, cela y ferait quelques différences et contenterais ceux qui s'entendent à cet art, et serviraient d'ornement à tous les vaisseaux qu'on pourrait bâtir, ces sortes d'ouvrages ayant des relations les unes aux autres; et il ne serait pas nécessaire de faire autant de modèles comme on avait de navires. Je saurais profiter de son séjour et tirer de lui tout ce qui nous sera nécessaire de son art.

fournir suffisamment pour les vaisseaux de ces 2 ports

A Mr. MATHAREL - St Germain, le 19 septembre 1670

Folio 443

..... Et comme il est assez difficile qu'une frégate d'avis qui doit être beaucoup coupée puisse servir de vaisseau de charge, je vous prie de bien examiner si tous ces usages ne peuvent convenir à un seul vaisseau, parce qu'en ce cas, il faudra bâtir des frégates d'un gabarit à être extrêmement légères de voiles pour servir dans la guerre contre les corsaires et de frégates d'avis et même de brûlots dans les grands corps d'armée s'il en est besoin, et en faire d'autres plus fortes de bois et qui aient un grand ventre à plates varangues et qui puissent comme les flûtes, être naviguées avec peu d'hommes et servir à porter les vivres aux escadres et armées navales du Roi.

Examinez aussi s'il ne serait pas nécessaire d'avoir de petites frégates de 10 à 12 pièces de canons pour faire la guerre aux corsaires d'Afrique et même des frégates d'avis pour les escadres et d'autant que vous n'en aurez point à Toulon, j'estime qu'il serait nécessaire d'en bâtir deux, mais il faut prendre garde de n'en pas retarder pour cela les autres ouvrages.

Je suis bien aise que vous ayez résolu avec Messieurs de Martel, d'Alméras et le Sieur Puget, qu'on ne mettrait plus dorénavant de si grandes figures aux poupes des vaisseaux; il faut éviter cet embarras-là et y faire le moins d'ornements qu'il se pourra, les Anglais et les Hollandais dans leurs constructions d'aujourd'hui, observent de n'en mettre presque point et ne ne point faire du tout de galerie, tous les grands ouvrages ne servant à autre chose qu'à rendre les vaisseaux beaucoup plus pesants et à donner prise aux brûlots; il est donc nécessaire de les imiter en cela et pour cet effet que le Sieur Puget réduise les ornements des poupes qu'il reste à faire aux vaisseaux qui sont à l'eau et sur les chantiers, en sorte qu'ils ne les puissent point embarrasser dans la navigation, il sera nécessaire aussi que vous m'envoyiez les dessins pour les faire voir à Sa Majesté, avant qu'il les exécute.

A Mr. de SEUIL (Brest) - St Germain, le 19 septembre 1670

Folio 450

..... Je croyais que la sculpture du "Soleil Royal" fut fort avancée, puisque vous manquez d'habiles ouvriers pour les grandes figures, je vous en enverrai d'ici au plus tôt, mais il faudra éviter les défauts qui se rencontrent dans les ornements de la poupe du "Royal Louis", où l'on a remarqué que ces grandes et pesantes figures ne peuvent que l'embarrasser beaucoup dans la navigation; j'avoue qu'il faut que les ornements répondent à la grandeur et à la magnificence du Roi qui paraît en ces superbes corps de bâtiments, mais il faut aussi prendre garde qu'ils ne soient incommodes.

Le jeune HUBAC qui est parti pour Brest, vous dira que les Anglais ne mettent plus de galeries aux côtés de la poupe de leurs vaisseaux, ni même de ces grands ornements de sculpture; vous examinerez avec le père et les officiers de marine, s'il sera bon de les imiter.

A Mr. COLBERT de TERRON (Rochefort) - St Germain, le 26 septembre 1670

Folio 453

..... A l'égard de la manufacture des canons de fer que tenaient ci-devant les feux Sieurs de la Trimonville et de Monsieur

Folio n° 222 Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 09 septembre 1670

Folio n° 224 Suite

Le goudron qu'on fait en cette province se perfectionne tous les jours et j'y exhorte de mon mieux les particuliers qui s'en mêlent. Il faudra donc que Monsieur de Labordelier nous en envoie la plus grande quantité qu'il pourra, pour ôter de la nécessité de recourir à celui des étrangers, en quoi je m'attache exactement à suivre vos intentions.

On n'a jamais vu ici de si beau chanvre que celui qu'on nous a envoyé ici depuis peu du Dauphiné et il y a en apparence, que les câbles et cordages qu'on en fera, seront dans la dernière perfection.

Folio n° 227 Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 12 septembre 1670

Les 10 pièces de canons qui furent fondues la semaine passée ont été tirées de la fosse et il ne s'y peut rien y ajouter que le Sieur Daube promet de nous en donner autant tous les 20 jours. Le cuivre qu'il vous a plu de faire passer en ces mers sur le vaisseau "la FORTUNE" est arrivé à Marseille. Monsieur Arnould doit nous l'envoyer ici aux premiers jours. Je suis avecetc.

Folio n° 229 Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 16 septembre 1670

Par une de vos dépêches du 05 juillet où vous me fîtes l'honneur de me marquer que l'intention du Roi était de mettre en mer pour le susdit mois d'avril prochain, les plus grands vaisseaux qui sont en ce port, jusqu'au nombre de 14, même le "ROYAL LOUIS", le "DAUPHIN ROYAL", le "PARIS" et le "SCEPTRE" et j'attendais que vous eussiez le temps d'en donner aussi des autres qui s'y pourront y joindre, mais puisque vous désirez que je vous marque ceux qu'on juge ici les plus propres pour cet armement, voici Monseigneur ceux que Monsieur Demartel et d'Almeras ont choisi à cet effet pour vous les proposer. Il s'agit de : le "ROYAL LOUIS", le "ROYAL DAUPHIN", le "MONARQUE", le "SCEPTRE", le "THERESE ROYALE", la "MADAME", le "DIAMANT", le "PARIS", le "DAUPHIN", le "COMTE", les frégates légères : la "TROMPEUSE", la "BOUFFONNE", "l'ECUREUIL", le "CROISSANT" ou la "PERLE".

Folio n° 234 Toulon, le 19 septembre 1670

"l'ILE DE FRANCE" gouvernera bien selon toutes les apparences et sera pourvoyée, elle a aussi bonne mine qu'aucun des vaisseaux du Roi et je n'y vois rien à redire que quelque peu de chose, la sculpture de sa poupe qu'on a fait trop pesante.

Le Sieur Puget qui en avait donné le dessin, se plaint que pendant son voyage de Gênes, il a été mal exécuté par celui qui a pris le forfait; il est certain qu'à son retour, il a obligé cet entrepreneur d'y reformer quelques chose, mais le dessin même ne m'a pas semblé exempt de défauts, lesquels j'aurais fait corriger sans doute, n'étais que j'appréhendais que la longueur de l'ouvrage ne retardât encore cet ornement. Je crois pourtant qu'il sera nécessaire d'y retoucher à son retour et dorénavant Monseigneur, s'il vous avait agréable, on ne chargera plus les poupes de si lourdes figures et de tant de galeries, surtout on pourrait éviter ce me

Brest ? 2 vaisseaux de 60 canons : LE TONNANT, LE TERRIBLE
 Marseille ? 2 vaisseaux de 50 canons : LE LOUVRE, L'ORIFLAMME
 Dunkerque ? 2 autres bâtis à Marseille : LE COURAGEUX, LE FIER.
 Nevre ? 2 autres encore : LE BRILLANT et L'HEUREUX.

Folio 126. Mémoire du ROI au Sieur MATHAREL.
 28-6-1670 Il veut que les seuls vaisseaux le SOLEIL ROYAL et Le ROYAL LOUIS
ayent des châteaux avants.

SA MAJESTE étant informée que rien ne diminue tant les avantages
 d'un vaisseau de guerre que le château d'avant, et que l'on a remarqué que celui qui
 est au vaisseau LE MONARQUE, l'a fort incommodé dans sa navigation l'année
 dernière, elle a résolu de lui faire ôter, voulant qu'il n'y ait que les seuls vaisseaux
 LE ROYAL LOUIS et LE SOLEIL ROYAL qui en aient.

Folio 127.
 28-6-1670. Mémoire du ROI au Sieur de SEUIL qui lui ordonne de donner
tous canons de fonte au vaisseau du Sieur DUQUESNE.

Au sujet des canons de fonte : rien de particulier.

SA MAJESTE étant bien informée qu'il n'y a rien qui fasse tant perdre
 les avantages d'un vaisseau de guerre que le château d'avant et que l'on a remarqué qu'il
 était inutile au vaisseau LE MONARQUE servant d'Amiral à la campagne de Candie,
 Elle a résolu de lui faire ôter aussi au ROYAL DUC qui est à BREST, voulant qu'il
 n'y ait rien que les seuls vaisseaux le ROYAL LOUIS et le SOLEIL ROYAL qui en
 aient.

Folio 136
 5-7-1670 Règlement que le ROI veut être observé dans la construction des
vaisseaux.

Les navires de 1^{er} Rang qui portent 70 pièces de canons et au dessus
 jusqu'à 120 canons auront 3 ponts entiers et non coupés.....
 (voir codes des armées navales).

Folio 146
 18-7-1670 Ordre du ROI à M^r MATHAREL pour lui dire de donner tous canons
de fonte au vaisseau LA PRINCESSE et moitié à la SIRENE.

Pas de détails.

Folio 152
 27-7-1670 Lettres aux commissaires généraux de SEUIL, GRAVIER et du MAS
pour donner les noms à des vaisseaux.

L'HAMEÇON et Le DUR	20 canons.
L'ANJOU et L'ARDENT	50 canons.
La VICTOIRE et Le PERILLEUX	28 canons
L'EMBUSCADE et Le DANGEREUX	18 canons.

grande répugnance des canonniers à s'en servir

Sur l'avancement des constructions : "Il faut examiner si on peut comprendre dans l'escadre du mois d'avril prochain les grands vaisseaux, LE SOLEIL ROYAL, LE ROYAL DUC et LA COURONNE afin d'être assuré par un 1^{er} voyage qu'ils pourront être en état de résister à la mer dans un second voyage qui sera plus important et plus nécessaire".....

Sur les habitudes du combat : Faites-moi savoir de quelle quantité de boulets de 12 de calibre que vous avez à BREST, afin que je donne ordre au Sieur DALHIEZ de vous en envoyer du NIVERNON, étant nécessaire d'en avoir toujours une très bonne provision pour en donner aux vaisseaux afin de s'en servir dans les gros canons lorsqu'ils auront à combattre de près.

B2

Folio 442. A M^r MATHAREL sur les ornements à faire aux poupes des vaisseaux.
19-9-1670.

"Je suis bien aise que vous ayez résolu avec M^r Martel d'ALMERAS et le Sieur PUGET qu'on ne mettrait plus dorénavant de si grandes figures aux poupes des vaisseaux. Il faut éviter cet embarras là et y faire le moins d'ornements qu'il se pourra, les ANGLAIS et les HOLLANDAIS dans leurs constructions d'aujourd'hui observant de n'en mettre presque point et de ne point faire du tout de galerie, tous ces grands ouvrages ne servant à autre chose qu'à rendre les vaisseaux beaucoup plus pesants et à donner prise aux brûlots.

Il est donc nécessaire de les imiter en cela et pour cet effet, que le Sieur PUGET réduise les ornements des poupes qui restent à faire aux vaisseaux qui sont à l'eau et sur les chantiers, en sorte qu'ils ne les puissent point embarrasser dans la navigation. Il sera nécessaire aussi que vous m'en envoyiez les dessins pour les faire voir à SA MAJESTE avant qu'il les exécute.

L'ELBOEUF est rasé en ponton.

Folio 449. A M^r de SEUIL qu'il faut retrancher les ornements des poupes des vaisseaux.
19-9-1670.

"Je croyais que la sculpture du "SOLEIL ROYAL" fut fort avancée; puisque vous manquez d'habiles ouvriers pour les grandes figures, je vous en enverrai d'ici au plus tôt, mais il faudra éviter les défauts qui se rencontrent dans les ornements de la poupe du ROYAL LOUIS où l'on a remarqué que les grandes et pesantes figures ne peuvent que l'embarrasser beaucoup dans sa navigation.

J'avoue qu'il faut que les ornements répondent à la grandeur et à la magnificence du ROI qui paraît en ces superbes corps de bâtiment, mais il faut aussi prendre garde qu'ils ne soient incommodes.

Le jeune HUBAC qui est parti pour BREST vous dira que les ANGLAIS ne mettent plus de galerie aux côtés de la poupe de leur vaisseaux ni même de ces grands ornements de sculpture; vous examinerez avec le père et les officiers de Marine si il sera bon de les imiter.

folio 522
24-10-1670

Au Commissaire LORTIE sur l'épreuve des canons de DAMBRON.

Au SIEUR BESCH sur le même sujet.

Rien de particulier.

folio 524.
24-10-1670

A M^r de SEUIL qu'il presse le jeune HUBAC de faire des dessins de ce qu'il a remarqué en ANGLETERRE et en HOLLANDE.

pour mémoire.

folio 526.
25-10-1670.

A M^r du TERRON qu'il faut faire bâtir à prix fait et non à journée.

Pour mémoire.

folio 536
31-10-1670

Au Commissaire LORTIE sur l'épreuve de 47 canons de 12^e l.

Epreuve des canons le 24 du mois :
sur 47 canons → 1 seul de crevé.

folio 552.
3-11-1670.

Au Sieur DALTHIEZ qu'il fasse peser un canon de fonte et 1 de fer de même calibre.

sur la pesée de chaque calibre de fer et de fonte : pas de résultats.
Nouvelle épreuve de LORTIE :

sur 34 canons → 1 seul de crevé.

folio 554.
3-11-1670

Au Commissaire LORTIE qu'il fasse mention dans son verbal de tout ce qu'il aura remarqué dans l'épreuve des canons.
Asieur BRESCH sur les défauts remarqués dans les canons.

Rien de spécial.

folio 556.
3-11-1670.

A M^r de SEUIL qu'il fasse faire à M^r HUBAC un mémoire de son avis sur la largeur des vaisseaux.

Les dessins de flûtes du jeune HUBAC sont bien parvenus, mais pas encore ceux des vaisseaux.

Sur la largeur des vaisseaux, seul HUBAC père est d'avis de ne pas diminuer la largeur. On lui demande de faire un mémoire pour s'en expliquer.

folio 564.
15-11-1670

A M^r MATHAREL sur l'épreuve des canons de fonte et de fer

Sur l'épreuve des canons : rien.

Sur les dessins de PUGET (considéré comme un homme trop enthousiaste et réalisant des choses trop grandioses). "J'ai vu les enthousiastes"

dessins que le sieur PUGET a fait des poupes des navires que l'on se hâte à TOULON. Je les trouve tous fort beaux mais nullement convenables aux vaisseaux; ainsi il faut s'attacher à faire des ornements simples et en ôter toutes ces grandes figures humaines qui sont tout à fait inutiles et ne servent qu'à embarrasser la navigation.

On a déjà approuvé à ROCHEFORT les propositions D'ALMERAS sur les poupes et galeries des vaisseaux. J'estime qu'il sera nécessaire d'en former un modèle sur lequel, les dimensions de toutes les pièces de bois soient soigneusement observées et donner ensuite la possibilité aux sculpteurs d'y faire tels ornements qu'ils voudront pour qu'ils n'excèdent pas ces dimensions.

Folio 570
15-11-1670.

Au Commissaire LORTIE, qu'il rebute les canons plus épais d'un côté que de l'autre quoiqu'ils aient soutenus l'épreuve.

Epreuves des canons: sur 74 pièces → 4 crevés et 4 autres éventrés - difficile de bien centrer le noyau et d'avoir une quantité égale de matière de chaque côté de l'âme.
Les pièces présentant de tels défauts doivent être rebutées.

Folio 583.
15 nov. 1670.

Au Commissaire LORTIE sur l'épreuve de 34 canons de 12^d.

Epreuves des canons de 12^d. → 11 canons crevés.
Epreuves aux 29 recuits de 6^d dont il n'en est crevé que 2
Sur 58 autres non recuits → 1 crevé seulement.

Folio 587.
24-11-1670.

A M^r de TERRON sur la coupe et la conservation des mâts.

On pense que les mâts en provenance d'Auvergne et des PYRENNES seront aussi bons que les mâts en provenance du NORD.

Folio 607.
5-12-1670

A M^r de TERRON sur les moyens de tirer des mâts.

Mise à l'eau du "NAVARROIS" -
La lettre fait état d'un rapport de prix entre les mâts d'Auvergne, des PYRENNES et ceux du Nord.

Folio 616.
5-12-1670.

Au Commissaire LORTIE sur l'épreuve qu'il a fait faire de 100 canons de 6^d. Au Sieur BRESCH sur le même sujet.

Epreuves des canons de LORTIE
sur 100 canons de 6^d: 3 crevés - 5 éventrés - 2 rebutés.

Folio 631.
12-12-1670

Au Commissaire LORTIE sur l'épreuve qu'il a faite à BAUSSOLLES des 69 canons de 8^d.

Sur 69 canons de 8^d coulés à BAUSSOLLES: 7 crevés, 6 éventrés
3 rebutés.

folio 645.
19-12-1670

Au Commissaire LORTIE sur l'épreuve de 64 canons de BAUSSOLLES

sur 64 canons de BAUSSOLLES: 8 crevés, 3 éventrés, 9 rebuteés

Il apparaît ainsi que la mine n'est pas si bonne que celle de DAMBRON.

folio 655.
26-12-1670

Au Sieur PUGET qu'il envoie à Monseigneur, les dessins des
ouvrages qu'il va faire en marbre.

"J'attends les nouveaux dessins de poupe des vaisseaux qu'il me
mande que vous avez faits; il faut observer de vous restreindre en cela à ne point
incommoder les manoeuvres ni empêcher leur assiette par un poids inutile.